

ÉDUCUER!

À LA VILLE

L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT POUR UNE VILLE EN PROJETS



Extraits et synthèse des 5èmes Rencontres Rhône-Alpes de l'éducation à l'environnement - éduquer à la ville - du 8 au 12 décembre 2004 à Francheville (Rhône)



sommaire

Avant-propos page 1

Présentation page 2

Le GRAINE Rhône-Alpes

Extraits de la Charte du GRAINE

L'éducation à l'environnement pour une ville en projets

Les Rencontres Régionales du GRAINE Rhône-Alpes

PARTIE 1

L'éducation à l'environnement et la ville : un contexte pour agir ? page 8

1 - Comprendre la ville, conférence de François Terrasson

2 - Les spécificités de l'éducation à l'environnement urbain. Par Bertrand Dumas

3 - Éducation à l'environnement urbain: mythe ou réalité ? Par Frédérique Resche-Rigon

4 - L'Éducation Nationale : en marche vers la généralisation

PARTIE 2

La ville durable : de nouveaux enjeux éducatifs ? page 21

1 - La ville durable face aux nouveaux enjeux, conférence d'Aurélien Boutaud

2 - Éducation à l'environnement et éducation à la citoyenneté par David Kumurdjian

3 - De l'éducation à l'environnement à l'éducation au développement durable, quels enjeux, quelles perspectives ?

4 - Une démarche globale de territoire : l'agenda 21 de Feyzin

5 - La participation des habitants : réflexions et actions sur la démocratie participative

6 - L'éducateur à l'environnement : un relais citoyen ?

PARTIE 3

Éduquer à la ville : des outils et des démarches page 37

1 - Des lieux d'éducation à l'environnement en ville : les parcs urbains

2 - Des lieux d'éducation à l'environnement en ville : l'exemple du CIN du Grand Moulin

3 - Des lieux d'éducation à l'environnement en ville : le centre de loisirs, l'exemple du PEL de la

Ville de Lyon

4 - Des outils innovants : l'exemple de la pédagogie des déchets : centre de tri Digitale et la rénovation du programme Rouletaboule

5 - Des démarches et des outils innovants : l'exemple des Pédibus

6 - Des publics spécifiques : l'exemple de personnes en situation(s) de handicap(s)

7 - Des publics spécifiques : l'exemple d'enfants hospitalisés

Ressources page 62

Adresses internet utiles

Bibliographie

Circulaire de l'Éducation Nationale sur la généralisation de l'éducation à l'environnement

Remerciements page 75

Avant-propos

Les Rencontres Régionales d'éducation à l'environnement sont l'un des temps forts pour les acteurs de l'éducation à l'environnement en Rhône-Alpes.

Ces Rencontres, d'une durée de cinq jours, ont lieu tous les deux ans et explorent un thème en particulier. Elles sont proposées par le GRAINE Rhône-Alpes, réseau régional d'éducation à l'environnement, et sont collectivement organisées avec les adhérents du département d'accueil.

C'est également l'occasion, dans ce cadre, de découvrir des projets, des personnes, des structures, des partenaires, tous reliés à l'éducation à l'environnement.

En 2004, après la Loire (2 fois), l'Isère et l'Ar-dèche, c'est dans le département du Rhône, à Francheville, que les 5èmes Rencontres Régionales s'installent pour traiter du thème de l'éducation à l'environnement urbain. En effet, avec 80 % de citadins en France, il était logique d'explorer la thématique : éduquer à la ville.

Ces Rencontres furent à nouveau faites de temps d'échanges, de débats, de découvertes, de formations, de partages, de rires et d'activités intenses aussi ... Et quels moments !

C'est également la première fois qu'une journée, celle du vendredi 10 décembre, fut construite en concertation avec les Rectorats des Académies de Lyon et de Grenoble et le Conseil Régional Rhône-Alpes. Nous pouvons ici saluer le succès de ce partenariat puisque plus de 160 personnes (dont une soixantaine d'enseignants) ont suivi cette journée dans les locaux du Conseil Régional Rhône-Alpes.

Nous vous laissons découvrir une sélection des échanges qui ont eu lieu durant 5 jours. Cette synthèse* propose un cheminement pour comprendre le contexte urbain et alimenter la réflexion sur la pratique de l'éducation à

l'environnement en ville.

Il est question de ville bien sûr, mais également de nature, de transports, de consommation, d'art, d'adultes, d'enfants, de contraintes, d'atouts, de souhaits, ... Bref, tout ce qui peut constituer un projet d'éducation à l'environnement et au-delà, un projet de société.

Nous espérons qu'ils satisferont votre curiosité et vous apporteront de la matière pour vos projets et vos réflexions liées à l'éducation à l'environnement.

Nous vous souhaitons une excellente lecture.

Le comité de rédaction.

* Pour découvrir les Rencontres dans leur version chronologique et intégrale, la version complète des Actes est disponible sur demande auprès du GRAINE Rhône-Alpes.

présentation

LE GRAINE RHÔNE-ALPES

En Rhône-Alpes depuis le début des années 90, de nombreux acteurs de terrain ont souhaité travailler en partenariat. Ce projet collectif de mise en réseau s'est constitué autour de rencontres régionales, de la mise en œuvre de programmes pédagogiques régionaux, et de la volonté de faire progresser les pratiques et les compétences pédagogiques des acteurs.

Le GRAINE (Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et l'Environnement), réseau régional pour l'éducation à l'environnement, est né en 1997 de cette dynamique collective. C'est un réseau ouvert, horizontal, qui regroupe toutes celles et ceux, individus (animateurs, enseignants, techniciens de collectivités, salariés ou bénévoles) et structures (associations, collectivités locales, entreprises de l'économie sociale) qui souhaitent s'engager dans le développement et la promotion de l'éducation à l'environnement dans la région, et qui portent en eux la volonté d'un réel travail où les échanges et le partage sont présents.

Le GRAINE Rhône-Alpes s'est donné pour mission la recherche pédagogique, la rencontre, l'échange, l'information et la formation de ses membres, ainsi que la promotion et le développement de l'éducation à l'environnement.

(article 4 des statuts).

LES ACTIONS DU RÉSEAU

• L'INFORMATION SUR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Le réseau renseigne les acteurs éducatifs et toute personne intéressée. Il édite la Lettre du GRAINE, bulletin de liaison et lieu d'expression, d'information et de réflexion. Il anime aussi un site Internet et

participe à des manifestations publiques.

• LA MISE EN PLACE DE JOURNÉES D'ÉCHANGES

Celles-ci sont organisées pour et par des acteurs de terrain, sur le principe du partage d'expériences et de coformation.

• L'ANIMATION DE GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES

Ces groupes sont ouverts à toute personne intéressée pour aller plus loin dans l'échange, la réflexion et l'action la pédagogie de l'eau, des déchets ou du jardin, l'emploi et la formation, ...).

• L'ORGANISATION DES RENCONTRES RHÔNE-ALPES DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Destinées à l'échange de pratiques et d'expériences, elles constituent depuis 1995 un des temps forts de la vie du réseau pour tisser des liens et mener une réflexion collective sur un thème particulier.

• LA MUTUALISATION DES RESSOURCES

Le GRAINE Rhône-Alpes assure l'élaboration d'inventaires d'outils, d'acteurs, et de savoirs-faire, ainsi que la réalisation pour la Région Rhône-Alpes du guide régional des acteurs de l'éducation à l'environnement.

• LA FORMATION À LA PÉDAGOGIE DE L'ENVIRONNEMENT

Le réseau organise des formations aux programmes pédagogiques, en particulier, Rouletaboule (thème des déchets) et Ricochets (thème de l'eau). Il édite et diffuse également un calendrier régional des formations en éducation à l'environnement.

• LA VALORISATION ET LA

REPRÉSENTATION DU SECTEUR

Le GRAINE Rhône-Alpes agit pour la reconnaissance des métiers de l'éducation à l'environnement et la prise en compte des spécificités du secteur par les différents partenaires concernés.

• LA RELATION AVEC D'AUTRES RÉSEAUX

Le GRAINE Rhône-Alpes est en lien avec d'autres dynamiques de réseau : collectif régional "Jardin dans Tous Ses États", réseaux d'éducation à l'environnement d'autres régions, réseau national École et Nature, Collectif Français pour l'éducation à l'environnement vers le développement durable.



EXTRAITS DE LA CHARTE DU GRAINE RHÔNE-ALPES

LA CHARTE, UNE INVITATION...

La charte du GRAINE Rhône-Alpes est un document de référence dans lequel les adhérents du GRAINE Rhône-Alpes se reconnaissent. [Elle précise] les finalités et les valeurs qui sous-tendent les projets éducatifs portés et animés par les membres du réseau, [et permet] à chacun de se situer dans un paysage commun de valeurs et références éducatives. (...)

... ET UN ENGAGEMENT

Les adhérents du GRAINE Rhône-Alpes s'engagent à inscrire leurs activités éducatives dans les finalités, les valeurs, les objectifs et principes pédagogiques de cette charte. Cette implication fait l'objet pour les structures adhérentes d'un engagement formalisé par leurs instances politiques et décisionnelles.

Cette charte est à la fois un outil et un processus collectif que les acteurs du GRAINE Rhône-Alpes s'engagent à faire vivre notamment par l'évaluation permanente de leurs activités et de leur projet éducatif.

NOS VALEURS

(...) RESPECT de soi-même, des autres, de l'environnement

(...) Parce qu'il est essentiel d'inscrire nos projets dans la perspective du respect de la vie sous toutes ses formes et que se respecter soi-même, et les autres, c'est aussi respecter plus globalement la communauté de vie et l'écosystème global dont nous faisons partie.

SOLIDARITÉ entre les personnes, entre les générations, entre le sud et le nord (...) Parce qu'il est essentiel d'inscrire nos projets dans une cohérence et une perspective de développement durable. (...)

RESPONSABILITÉ de chacun et de tous, acteurs du monde (...) Parce que nous croyons en la capacité de chacun d'entre nous d'agir au quotidien en faveur de son environnement. (...)

NOS FINALITÉS

Instituer un nouveau rapport au monde. Pour changer notre regard sur le monde, et notre place dans celui-ci, nous nous engageons dans un projet éducatif centré sur la relation au milieu de vie, qui vise [entre autres] à faire exister de nouvelles représentations du monde permettant de le penser différemment, de l'imaginer dans sa diversité, et de le comprendre dans toute sa complexité. (...)

Éduquer à la citoyenneté

Pour redonner du sens à notre présence dans le monde nos projets éducatifs visent à promouvoir l'exercice d'une véritable citoyenneté participative qui réaffirme la nécessité du contrat social passé entre les individus et les générations et la responsabilité de chacun d'agir à son niveau pour un mieux vivre ensemble.

DES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Connaître et comprendre

La compréhension des problèmes environnementaux suppose l'acquisition de connaissances objectives, permettant d'appréhender la complexité des relations entre les êtres vivants, les hommes et leur environnement (...)

Imaginer, créer, exprimer

(...) Développer les capacités de chacun d'imaginer et de penser le monde différemment, d'être créatif, autonome, d'entrer en contact avec le monde de façon multiple et d'exprimer ses ressentis, sont les objectifs aussi importants que ceux se rapportant aux savoirs.

Prendre conscience, agir, vivre ensemble

L'acquisition de nouveaux comportements ne peut s'inscrire que dans le respect de soi-même, des autres et de l'environnement (...)

Savoir devenir, s'évaluer, se projeter...

Savoir devenir soi pour savoir devenir nous ensemble (...)

DES PRINCIPES PÉDAGOGIQUES

(...) S'ancrer dans un territoire

Les approches de terrain favorisent l'implication, le questionnement et le désir d'agir, mais aussi une vision large et plurielle reflétant la diversité des acteurs et la complexité des problématiques environnementales d'un territoire. (...)

Apprendre dans l'action

L'expérimentation favorise et donne du sens

aux processus d'apprentissage. En ce sens, dans l'éducation à l'environnement, il n'y a pas de "publics" mais bien des participants-acteurs. (...)

Alterner méthodes et approches

La complexité des problématiques environnementales et nos différents modes de relation à l'environnement invitent à un travail pluridisciplinaire (...) permettant d'associer, dans un même projet, différentes approches (sensorielle, scientifique, systémique, artistique, ludique, etc.) (...)

Favoriser et respecter la pluralité des points de vue

Reconnaître que tout acte éducatif n'est pas neutre c'est aussi refuser dans les activités d'éducation à l'environnement tout prosélytisme, favoriser et respecter la pluralité des points de vue.

DÉMARCHE D'ÉLABORATION

La rédaction [de cette Charte] a nécessité de nombreuses étapes de réflexions individuelles et collectives au sein du GRAINE Rhône-Alpes. Ce travail d'écriture collective a commencé lors des 4^{èmes} Rencontres Rhône-Alpes de l'éducation à l'environnement, du 23 au 27 octobre 2002 à Verrières-en-Forez et s'est poursuivi tout le long de l'année 2003.

[La Charte] a été adoptée par l'ensemble des participants à l'assemblée générale du GRAINE le 13 mars 2004. (...)

La Charte dans son intégralité est disponible sur simple demande auprès du GRAINE Rhône-Alpes et sur le site Internet du réseau.



éducation

à l'environnement urbain

POUR UNE VILLE EN PROJETS

La ville, la "grande ville" surtout, est l'univers de vie de presque 80 % des français d'aujourd'hui, plus de la moitié des citoyens habite une ville de plus de 200 000 habitants. Ce phénomène d'urbanisation se caractérise avant tout par une concentration spatiale des Hommes et de leurs activités. Mais il pénètre aussi de plus en plus de vastes espaces. À l'interface du rural et de l'urbain, s'observent des phénomènes d'urbanisation dans le rural proche et ce, d'autant que s'y installent de plus en plus d'activités non agricoles. Le fait urbain affecte ainsi quasiment le quart du territoire français et concerne la très grande majorité d'entre nous. La ville organise et aménage les territoires, tous les territoires.

Au carrefour de l'homme et de la nature, la ville multiforme, multifonctionnelle telle que nous la vivons aujourd'hui, représente des paysages différenciés et complexes dans lesquels chacun doit pouvoir inscrire son projet à la fois individuel et collectif. Lieu de culture, d'échanges, de consommation, territoire de contrastes étonnants, choquants parfois, la ville est aussi souvent présentée comme un lieu de dysfonctionnements et de problèmes, un lieu de rupture de lien et de fracture sociale.

La ville témoigne et façonne nos représentations du monde. Changer notre regard sur la ville pour un regard plus positif suppose de permettre à tous d'acquérir une meilleure connaissance de son cadre de vie dans toutes ses dimensions et dans sa complexité. Apprendre à découvrir sa ville, c'est se donner les moyens de la comprendre dans sa dimension "espace-temps".

Par la diversité et la nouveauté des approches pédagogiques qu'elle met en oeuvre, l'éducation à l'environnement peut contribuer à la mise en place d'une dynamique positive de réappropriation du cadre de vie par les habitants.

Sans vouloir opposer travail sur la nature et travail sur la ville, il est donc essentiel d'élargir le champ d'intervention des animateurs, éducateurs et enseignants pour une approche globale de l'environnement proche et du cadre de vie et pour une meilleure connaissance de la "ville-système".

C'est par l'échange et l'analyse de pratiques, par la coformation et la formation des acteurs éducatifs, par la réflexion sur les enjeux, que nous avons proposé lors de ces 5^{èmes} Rencontres Régionales de l'éducation à l'environnement, de développer et de faire progresser en Rhône-Alpes, l'éducation à l'environnement urbain.

Les rencontres régionales du GRADINE Rhône-Alpes

Les Rencontres Régionales permettent un rapprochement mutuel qui se traduit ultérieurement par des collaborations dans le montage de projets éducatifs. L'objectif des Rencontres est de favoriser la mise en place de nouveaux partenariats permettant une plus grande efficacité pédagogique et une étendue d'actions plus importante, avec pour objectif, deux priorités :

- L'ouverture aux acteurs de terrain du champ de l'animation sociale et culturelle et la création de passerelles avec les acteurs de l'éducation à l'environnement.
- L'implication de collectivités territoriales représentant la ville dans toute sa diversité et son identité, à savoir, la Ville de Lyon, Francheville - commune d'accueil, le Grand Lyon, le Syndicat Mixte du Rhône, des Îles et des Lignes, et le Syndicat Mixte des Monts d'Or, ...

Comme lors des précédentes rencontres, nous avons mis en place des ateliers afin d'accompagner les participants dans un par-

cours de formation et dans la conception de projets (pédagogie de projet).

LES ATELIERS D'IMMERSION

Les ateliers d'immersion sont une rencontre de terrain plus en profondeur avec le territoire, des personnes et des expériences. Ils déclenchent des réactions et des questionnements sur un axe du thème général des Rencontres.

Les ateliers de projet

Le thème de chaque atelier a été défini à partir de la restitution, des préoccupations, des intérêts soulevés et des problématiques proposées à l'issue des ateliers d'immersion.

Les ateliers d'échanges

Dans un premier temps, il s'agit de la présentation d'une expérience ou d'une pratique pédagogique vécue. Le second temps de l'atelier est consacré au débat, permettant ainsi d'échanger, et de réfléchir sur le sens de l'action présentée.

Le programme des Rencontres

LES TABLES RONDES

Elles ont permis d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques relatives aux principaux axes du thème et d'en débattre.

Les conférences

Elles ont permis de présenter une approche plus globale de la ville et des problématiques urbaines, au regard de l'histoire, des pratiques sociales et des politiques de développement durable.

LE FORUM PÉDAGOGIQUE

Il s'est agi d'une présentation d'outils, de documents, d'actions, de méthodes, de structures, d'acteurs de l'éducation à l'environnement. Il a également offert les ressources nécessaires aux participants dans leur travail de recherche et de réflexion.

Mercredi 8 décembre 2004

9h / Accueil
10h / **Ouverture**
11h / Travail sur les représentations

13h30 / **Ateliers d'immersion**
Soirée / Fête des Lumières

Samedi 11 décembre 2004

9h30 / **Ateliers de projet**

14h / **Ateliers de projet**
18h / **Forum pédagogique**
Soirée festive

Jeudi 9 décembre 2004

9h / Synthèse des ateliers d'immersion
9h30 / Validation collective des problématiques des ateliers de terrain
11h / **Ateliers de projet**

14h / **Ateliers de projet**
18h30 / **Conférence** - Aurélien Boutaud "Ville durable face aux nouveaux enjeux"

Dimanche 12 décembre 2004

9h30 / **Restitution des ateliers de projet**
11h / **Synthèse** et retour sur les représentations des participants

14h30 / **Bilan**
15h30 / **Fin des rencontres**

vendredi 10 décembre 2004

9h30 / **Tables-rondes**
11h15 / **Ateliers d'échanges**
12h15 / **Forum pédagogique**

14h30 / **Conférence** François Terrasson "Comprendre la ville"
17h30 / **Ateliers de projet**
Soirée / Contes

L'ÉDUCATION

À L'ENVIRONNEMENT ET LA VILLE :
UN CONTEXTE POUR AGIR ?



Illustration extraite de la Garzette 2004

PARTIE 1

L'ÉDUCATION

À L'ENVIRONNEMENT ET LA VILLE :
UN CONTEXTE POUR AGIR ?

1 - COMPRENDRE LA VILLE

CONFÉRENCE DU
VENDREDI 10 DÉCEMBRE
2005 PAR FRANÇOIS
TERRASSON.

"COMPRENDRE LA VILLE"

Introduction par Frédérique
Resche-Rigon

Il y a 10 ans, j'ai assisté à une conférence, elle s'appelait "la peur de la nature" et il y avait des diapositives. On m'avait dit que ce n'était pas l'ambiance "Images du monde", c'était la FRAPNA Isère qui l'organisait.

J'ai été profondément marquée par ce que j'ai vu et entendu, j'ai acheté le livre à la sortie, entre le train et les autres micro temps libre, je l'ai dévoré en 3-4 jours. J'ai adopté certaines phrases clé définitivement comme "là où la main de l'homme n'a pas encore mis le pied" / "être pour la nature avec des réserves" et surtout "être un pessimiste joyeux".

Si vous vous aimez le doute et l'incertitude, ouvrez grand vos oreilles et votre comprenette pour découvrir ce qu'a à nous dire Monsieur Terrasson, écrivain, journaliste, photographe, ethnobotaniste sur la ville et provocateur professionnel.

NB : les propos ci-dessous

sont issus de notes prises lors de la conférence et n'engagent pas la pensée de Monsieur François Terrasson.

"Ayant acheté à Tokyo des cartes routières japonaises incompréhensibles, nous avons décidés, mon coéquipier et moi, de rouler jusqu'à un coin tranquille à la campagne pour réexaminer le problème. 500 kilomètres plus loin nous étions encore en ville. 1000 : pareil ! Comment est-ce possible ? Qu'est-ce que ce phénomène général qui draine et concentre l'humanité ? Comment ça marche ? Où ça va ? Est-ce que c'est bien, est-ce que c'est mal ? Avons-nous un quelconque pouvoir d'intervention ? La ville est un mystère..."

François Terrasson

Le postulat de départ est que l'on perçoit la ville par contrastes et par expériences diverses. Pour la comprendre, il faut la regarder de l'extérieur, ne pas être dedans tout le temps.

1 - La ville n'est pas un écosystème

Dans un écosystème, ses membres produisent leur propre nourriture et leur énergie. Ce n'est pas le cas en ville.

Dans un écosystème tout le

monde s'entre-dévore mais tout le monde mange à sa faim. En ville, il est interdit de manger ses concitoyens. La ville n'est pas un écosystème viable, c'est un système inter-humain, une synergie de paramètres liés entre eux et s'influencent les uns les autres, il n'y a pas de variables indépendantes.

Certes il y a des interrelations des éléments entre eux. On ne peut isoler les variables. Que signifie, par exemple, le transport sans la notion d'habitat ?

Mais le système n'est pas fermé. On ne peut pas parler de la ville sans parler de tout ce qui l'entoure. La ville est assez orgueilleuse, fière d'elle-même. Mais la ville est aussi dépendante de l'extérieur que le drogué l'est de ses drogues. Les systèmes complexes paient le prix de la complexité par la dépendance et la fragilité. C'est un jeu d'interactions, de synergies dynamiques, d'éléments liés les uns aux autres, qui s'influencent, mais la ville n'est pas viable elle-même car elle est de plus en plus fragile selon son expansion. Sa dépendance augmente graduellement avec sa taille, dépendance d'énergie, de nourriture ...

En effet, la ville et son système inter-humain n'est pas autonome puisqu'il a un lien fort avec la campagne pour tout ce qui concerne l'ali-

mentation par exemple. C'est pour cela que l'ensemble ville/campagne forme un écosystème. Mais il existe une dépendance réciproque de la campagne par rapport à la ville. Notons que plus il y a de diversification, plus l'écosystème est solide et durable.

2 - La ville, un phénomène naturel ?

La ville mange les terres agricoles les plus riches (exemple : Los Angeles), avale les surfaces naturelles, fait baisser la biodiversité, les populations sont de plus en plus faibles, en variété et en nombre.

Il faut redire une définition de la nature. La nature est tout ce qui n'est pas issue de la volonté humaine, ce qui est de l'ordre du processus spontané, sans contrôle, qui fonctionne tout seul, la nature se crée "naturellement".

On devient alors moins prétentieux. Les processus volontaires sur la ville ne marchent pas. Par exemple, les projets des grands décideurs de Paris ont glissé, spontanément vers d'autres choses que ceux prévus initialement.

La ville est donc un phénomène naturel où la planification ne fonctionne pas bien, qui peut même vivre des orthogénèses hypertéliques, c'est-à-dire d'une atrophie d'un membre qui ne sert à rien. La ville a dépassé son but.

C'est un processus naturel qui nous échappe.

3 - La ville est un conditionnement mental
"Tout" est un conditionnement mental car on est complète-

ment sensible à ce qui nous entoure. On réagit à nos sentiments, nos terreurs, nos impulsions et le problème c'est qu'on ne le sait pas, ou que surtout, tout est fait pour qu'on ne le sache pas. On est éduqué à ne pas le savoir et ensuite on éduque à le cacher et à mentir.

Notre réactivité émotionnelle est pelotée, tricotée par d'autres éléments en particulier nos échelles de valeur : c'est ce qui déclenche le comportement.

En traversant une rue, on est submergé d'émotions positives ou négatives qui vont déclencher notre comportement de telle ou telle façon. On ressent chacun des endroits avec nos émotions, mais on ne le sait pas.

La conscience ne voit rien, c'est l'émotion qui déclenche le comportement.

L'homme est un animal mental. Les émotions ne sont jamais neutres et sont souvent un filtre de lecture et d'analyse. L'homme donne des couleurs aux éléments qui l'entourent (notion d'échelle de valeur).

Pour reprendre une analogie avec l'arbre, ce sont souvent deux contraires qui s'unissent : les racines vont vers la terre et la houppe vers le ciel. La vie est faite de cette dualité.

L'homme ne valorise pas de la même manière ce qu'il aime ou n'aime pas.

Par exemple, si on demande à un groupe de noter individuellement des termes de -10 à +10 selon leur ressenti, des mots tels que : océan, étoile, ville, n'auront pas les mêmes points selon chaque personne (-9 pour certains, +7 pour d'autres).

De même, la ville nous ren-

voie des choses différentes :

- Le verre, le béton, nous disent que nous ne sommes pas la nature.
- Les lieux compliqués, les architectures bizarres, nous disent que nous sommes intelligents.

En cela, nous nous identifions aux objets que nous voyons.

4 - Que faire ?

Le problème de la ville est là : la promiscuité, l'absence de communication, la complexité des lieux, le bruit, engendrent l'agressivité.

Il faut concevoir des paysages urbains anti-agressifs, savoir que la promiscuité, engendre une baisse de communication. Il faut savoir qu'en ville, on subit une domination du bruit, de la complexité des choses et des lieux.

Les gens se sentent loin des choses qu'ils aiment. L'Homme a besoin de la présence de "ses objets d'amour" pour ne pas être agressif ...

Mais les "objets d'amour" sont différents pour chacun. Aussi faut-il rechercher le dénominateur commun des objets d'amour et éviter tous les objets de "désamour" qui nous agressent.

Pour cela, une enquête par un questionnaire ne fonctionnerait pas car les gens se connaissent mal et ne se dévoilent pas facilement à des inconnus.

Il faut les écouter en colère, quand ils sont avec des gens qu'ils apprécient. Écouter les gens lorsqu'ils parlent sans penser.

Différents thèmes s'opposent alors dans les discours :

- Se sentir libre / être dirigé.



- La haine des machines / humaniser les machines.

En référence, nous pouvons citer les écrits de Paul WATZLAWICK aux Éditions du Seuil, qui a publié "Faites vous même votre malheur" en 1990 et "Comment réussir à échouer ?" en 1991.

Pour conclure, la solution est de rester ouvert, d'apprendre à se méfier, d'apprendre à douter et surtout de tester et observer ...

2 - LES SPÉCIFICITÉS DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT URBAIN

TABLE RONDE DU VENDREDI 10 DÉCEMBRE 2005. INTERVENTION DE BERTRAND DUMAS DE L'APIEU MONTPELLIER-MÈZE.

"QUELLES SPÉCIFICITÉS POUR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT URBAIN ?"

Problématique :

Vivre en ville, ça s'apprend ! C'est trouver ses propres repères dans l'espace, le temps et les relations humaines. En quoi un projet d'éducation à l'environnement urbain peut-il participer à ces apprentissages ? Est-ce un outil de socialisation ? Un travail sur l'espace, les liens sociaux, le "d'où je viens" peut-il favoriser de meilleurs rapports entre les individus ? Un éducateur nous fait partager le sens qu'il donne à l'éducation à l'environnement urbain.

1 - Présentation par Bertrand Dumas

L'éducation à l'environnement urbain a-t-elle un sens ? Si la question paraît un peu provocante, elle est directement liée à une interrogation sur l'urbanisation des territoires et l'influence de cette urbanisation sur nos relations, nos mode de vie et donc sur nos pratiques d'éducateur.

Péri-urbain(1), rurbanisation(1), aire métropolitaine(2), régions métropolitaines(2), centres urbains, métropole(3), unités

urbaines : on ne compte plus aujourd'hui les notions pour définir les espaces, les contours, les frontières de l'urbain. La "métropole" ou "mégapole" c'est-à-dire l'ensemble d'espaces regroupant des activités, des habitants et des territoires qui ont quotidiennement des liens entre eux. Elle remet en cause notre perception de la ville avec son centre et ses périphéries qui constituaient une unité plus ou moins cohérente.

Qu'est-ce qu'une ville ? Que deviennent les villes ? Que sont Béziers, Sète, comparées à Shanghai qui reçoit chaque année l'équivalent de 400 000 habitants c'est-à-dire plus que la population de l'agglomération de Montpellier et comparées à la ville de Mexico qui à elle seule compte plus de 20 millions d'habitants. Ces chiffres donnent le vertige, mais ont le mérite de nous montrer que nos définitions de "la ville" sont essentiellement liées à une "représentation" européenne de la ville, une ville plus ou moins maîtrisée. Ils nous permettent aussi de prendre conscience de l'ampleur de l'urbanisation et de sa diversité sur la planète : en effet si la croissance urbaine est dite "lente" dans les pays riches, elle est de plus en plus rapide dans les pays du tiers-monde. Cette diversité des réalités nous oblige à avoir une vision globale des phénomènes d'urbanisation.

Sur un autre registre, Jordi Borja, urbaniste barcelonais, évoque aussi une dimension virtuelle de la ville. Cette dimension, la "ville des villes", qui prend forme surtout grâce aux techniques de communication et d'information modernes, serait la



Bibliographie de François Terrasson

- "La peur de la nature"
Édition Sang de la Terre 1997
- "La civilisation anti-nature"
Édition du Rocher 1994
- "En finir avec la nature"
Édition du Rocher 2002

suite logique de deux étapes précédentes : la dimension "historique", la ville compacte, dense, avec des centres bien identifiés, puis l'étape de l'élargissement, de l'étalement (banlieue, conurbation, périphérie...).

Concrètement, il s'agit bien de la difficulté à définir "l'objet" qui est proposé à l'éducation à l'environnement. Mais au moins pouvons-nous essayer de définir quelques points essentiels qui caractérisent à la fois le milieu et les finalités des actions d'éducation que l'on va y mener.

Comme partout les actions d'éducation à l'environnement urbain vont chercher à impliquer les personnes pour permettre un meilleur exercice de la citoyenneté. Mais pour s'impliquer, encore faut-il avoir des repères qui permettent de comprendre et d'agir en conséquence. Or, très souvent, et à juste titre, ce qui vient à l'esprit d'un éducateur qui découvre le travail en milieu urbain est que "le public est difficile", "qu'il n'a plus de repère". Il conviendrait de préciser ce que l'on appelle "difficile", et quels sont ces "repères" qui manquent à ces "jeunes difficiles" ?

Mots magiques qui vous feraient passer immédiatement comme un expert en "malaise social".

Les expériences que nous avons à l'APIEU Montpellier-Mèze nous permettent d'identifier essentiellement trois types de repères : des repères dans l'espace, dans le temps et des repères relationnels. Si ces trois repères sont absents, ce sont les repères identitaires même de la personne qui peuvent être

remis en cause.

A - De l'individu à la socialisation...

La ville est un lieu qui concentre densité et diversité de population, concentration des pouvoirs (politique, judiciaire, économique...), des problèmes de pollution, sécurité... et des plaisirs (échanges, cultures, diversité...). La ville est donc un lieu où il est impossible de ne pas être directement au contact de l'autre. Ce contact peut être plus ou moins bien vécu. C'est un point important pour nos pratiques d'éducateur ; et nos activités devraient permettre la compréhension de cet environnement "communautaire" au sens où le définit Lucie Sauvé : "C'est-à-dire celui où vivent les hommes en société, un environnement collectif dans la gestion duquel chacun doit s'impliquer ..."

Nous sommes allés très loin dans l'individualisation de nos comportements. Cette liberté individuelle permet à chacun de penser, de s'exprimer, d'agir comme bon lui semble. Ceci est très positif, mais probablement que pour certains enjeux comme l'éducation, l'environnement, la santé, par exemple cette individualisation a atteint ses limites. L'anonymat que l'on peut trouver en ville où chacun vivrait sans se soucier du "qu'en dira-t-on ?" ne doit pas pour autant faire oublier l'intérêt collectif. Les projets d'éducation à l'environnement urbain ont donc une forte dimension de socialisation et doivent se traduire par un contact permanent avec la population. Dès lors, une des finalités de l'éducation à l'environnement urbain est bien de contribuer

à la restauration de liens et d'échanges entre les personnes, de recréer des relations qui ne soient pas seulement basées sur l'affrontement, le conflit, le commerce mais sur la curiosité, l'écoute et la bienveillance.

B - De l'espace à l'appartenance...

La ville est un lieu en mouvement perpétuel où l'espace devenu rare est difficile à appréhender. Très souvent nous rencontrons des enfants, des adolescents qui n'ont pas de vision globale de leur ville. Leurs repères dans l'espace se limitent au mieux au quartier et quelquefois à leur immeuble. Ce n'est pas qu'ils n'aient aucune relation avec d'autres quartiers de la ville, mais ces relations sont souvent liées à une nécessité, (se rendre à l'école, au supermarché...) et cette nécessité ne permet pas une construction objective de la ville, à savoir, une logique, un sens, une interprétation plus ou moins rationnelle d'un espace qui n'en a pas forcément à première vue.

Recréer des repères dans l'espace, c'est se donner la chance de comprendre les enjeux des acteurs qui font la ville, c'est donc pouvoir agir en connaissance de cause sur l'organisation de cet espace. Travailler sur l'espace, c'est tenter de passer d'un espace vécu, ressenti ou subi à un espace pensé, structuré qui s'écarte des représentations initiales. Pour des adolescents notamment, la question de l'espace est primordiale. La cage d'escalier, le bas d'immeuble deviennent pour eux le seul lieu possible d'une mise en scène qui permet de se confronter, de s'affirmer, espaces peu valorisés et



valorisants que les adolescents sont obligés de partager alors qu'ils ont besoin d'un espace qui leur soit propre et "approprié".

Enfin, travailler sur l'espace, c'est aussi se rendre compte qu'une ville n'est pas un espace clos qui se suffit à lui-même, mais que les échanges avec d'autres milieux sont nombreux et quotidiens. C'est l'un des enjeux par exemple du travail d'échanges ville/campagne : montrer qu'il n'y a pas opposition, mais une nécessaire complémentarité entre le milieu rural et le milieu urbain. Le rééquilibrage, la cohérence de ces deux milieux est une nécessité économique, sociale et environnementale. À ce titre, Les SCOT (schéma de cohérence territoriale) sont des outils essentiels au service de cette cohérence.

Le milieu urbain ne peut plus se satisfaire d'une dominance économique, politique tout comme le milieu rural ne peut plus apparaître comme le seul lieu d'une meilleure qualité de vie. Et pour tenter de construire ensemble des espaces cohérents où chacun puisse se retrouver, il est nécessaire aujourd'hui d'avoir une vision plus objective de la "campagne", de s'éloigner d'une vision idéalisée et nostalgique. Le monde rural est aujourd'hui peuplé essentiellement de citadins qui y viennent ponctuellement chercher le calme, le repli, sans pour autant souhaiter s'impliquer dans son organisation, ni même sans y chercher une activité particulière (il y a aujourd'hui près de deux millions de résidences secondaires, alors qu'il reste moins de six cent milles exploitants agricoles). La plus grande partie des activités de

pleine nature ne se déroule plus à la campagne mais en montagne ou sur le littoral. Il s'agit donc bien de repenser l'organisation, l'aménagement et l'usage de ces espaces. "La plage, c'est la ville sans les murs : on aime à se retrouver nombreux dans ces espaces à ciel ouvert avec le même genre de promiscuité qu'en ville. La campagne en revanche, c'est les murs sans la ville. On se veut seul, à l'abri des regards... et tout aussi anonyme qu'en ville."

C - Du temps à la mémoire

...

Ces espaces se sont élaborés avec le temps. En prendre conscience, c'est se donner la possibilité de se projeter. Faire un travail sur le patrimoine, c'est tenter de redéfinir le socle de nos actions. La mémoire d'un lieu permet d'ancrer nos actions présentes et de leur donner un sens, mais cela peut permettre aussi de retrouver et de reconstruire une identité. Pourtant en interrogeant des enfants, en leur demandant d'où ils sont, on peut entendre une forme d'identité : "je suis de ce quartier, de cet immeuble quelquefois même de cette entrée d'immeuble", mais c'est plutôt une identité qui exclue l'autre, qui permet de marquer un territoire et de se protéger. S'apercevoir par exemple que les phénomènes d'immigration ne sont pas nouveaux et depuis toujours les villes ont attiré et tenté d'intégrer toutes les populations, c'est élargir cette identité. L'identité qui se construit alors n'est plus exclusive, elle est plus ouverte. Il s'agit bien de se replacer dans une perspective historique et contrairement à ce que voudraient nous faire croire les penseurs du libéralisme

: "L'Histoire n'est pas finie" ...

D - L'éducation à l'environnement comme support de socialisation

L'éducation à l'environnement a plus que jamais du sens, parce que le milieu urbain est le lieu essentiel des rapports entre nos sociétés et l'environnement. C'est le lieu clef où se créent plus ou moins facilement des relations, des liens entre les individus, leurs groupes sociaux de références et l'environnement. La ville c'est le lieu où un grand nombre d'hommes de culture, d'origines différentes ont le projet d'apprendre à vivre ensemble avec plus ou moins de succès en s'organisant, en échangeant, en partageant.

Pour l'éducateur, il s'agit bien de participer à la création d'appartenances positives, de passer d'une identité atavique, c'est-à-dire basée sur une origine plus ou moins lointaine, souvent excluante et aujourd'hui exacerbée par des difficultés à être reconnue, à une identité relationnelle, c'est-à-dire qui se construit dans la rencontre avec l'autre. Cette identité, qui doit permettre d'être reconnu, ne peut se construire que si au préalable est reconnu à chacun le droit de vivre là, de construire un projet de vie valorisant. Ces conditions réunies, l'accès à la citoyenneté devient alors possible. Aujourd'hui, neuf français sur dix vivent soit dans une agglomération de plus de 50 000 habitants, soit à moins d'une demi-heure de voiture de son centre. Un quart d'entre eux vivent dans les 12 plus grandes "unités urbaines". Dans l'Hérault c'est 74% de la population qui vit en ville (un quart de la population du Languedoc-



Roussillon vit dans le triangle Sète, Nîmes, Montpellier).

Non seulement l'éducation à l'environnement urbain a du sens, mais les phénomènes d'urbanisation et leurs conséquences sur les territoires doivent être au centre de nos préoccupations d'éducateur.

L'éducation à l'environnement urbain doit permettre d'exercer une citoyenneté et ainsi de conquérir un droit à la ville, c'est-à-dire un droit à la mobilité, à vivre dans des espaces de qualités valorisés et valorisants, à un espace public permettant la rencontre et l'échange, à la coexistence pacifique de toutes les identités, à la participation active dans des instances et des lieux de décision et de choix.

Notes

1 La péri-urbanisation désigne le processus d'étalement de la ville par une occupation des espaces situés au-delà des villes et de leurs banlieues, la rurbanisation c'est presque le contraire, il s'agit d'un développement (de lotissements par exemple) des communes rurales en périphérie des centres urbains (ville et banlieue). Mais très souvent la péri-urbanisation désigne des espaces "entre deux" pas toujours clairement identifiés.

2 Ces deux termes sont souvent employés en faisant référence à une définition de l'INSEE de juin 1997 "(...) Dans un espace à dominante urbaine on identifie des pôles urbains et des zones de communes péri-urbaines. Les pôles représentent les villes importantes et leur banlieue (environ 100 000 habitants). L'influence des pôles sur leurs environnements (zones de communes périurbaines et autres) est mesurée par l'attractivité en termes d'emplois. Les communes périurbaines sont définies comme celles dont 40 % ou plus des habitants actifs et résidents vont travailler dans un pôle.

Le reste de l'espace est à dominante rurale". L'intérêt de cette définition c'est qu'elle place la mobilité au centre de la définition du milieu urbain.

3 François ASCHER "Métapolis ou l'avenir des villes" éditions Odile Jacob.

4 école et nature " Monter son projet d'éducation à l'environnement "

5 Le SCOT (Schéma de cohérence territoriale) est un document de planification intercommunale qui vise à mettre en cohérence les politiques en matière d'urbanisme, d'environnement, d'habitats, de déplacements, d'implantations commerciales et de grands équipements. La loi donne au SCOT un rôle fédérateur des outils, des politiques existants sur son périmètre en imposant un lien de compatibilité entre eux. Ainsi doivent être compatibles avec le SCOT :

- Le Programme Local de L'habitat (PLH), Le Plan de Déplacements Urbains (PDU);
- Le Schéma de Développement Commercial (SDC) ;
- Les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), cartes communales et plans de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) ;
- Les opérations foncières et d'aménagement : ZAD, ZAC,
- La constitution par une collectivité de réserves foncières de plus de 5 hectares d'un seul tenant
- Les autorisations d'urbanisme commercial des Commissions Départementales d'équipement Commercial (CDEC).

Le SCOT est l'outil de la loi SRU du 13/12/2000 (Solidarité Renouvellement Urbain). La loi SRU est une nouvelle démarche d'approche (globale et de projet) de l'aménagement urbain : développement durable et mixité urbaine et sociale.

L'objectif de cette loi est de rénover la politique urbaine en alliant les questions d'urbanisme, d'habitat et de déplacement. Le droit à la ville devient le but de l'urbanisme avec cette loi.

6 Jean Didier Urbain- " Paradis verts, Désirs de campagne et passions résidentielles " - Édition Payot

7 Des économistes, philosophes, politologues ont décrété la fin de l'Histoire lors de la chute du mur de Berlin. L'idée était de dire que l'économie collectiviste disparaissait, l'économie libérale devenait la valeur absolue commune à l'ensemble des peuples et qu'elle devait être acceptée comme une loi naturelle et immuable sur laquelle lesdits peuples n'avaient plus aucune influence. Les récents événements ont montré que ces raisonnements étaient totalement faux...



3, - ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT, MYTHE OU RÉALITÉ ?

ARTICLE DE FRÉDÉRIQUE RESCHE RIGON DE LA FAAPNA RHÔNE PARU EN JUIN 2005 DANS LE DOSSIER THÉMATIQUE DU GRAINE RHÔNE-ALPES "ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT URBAIN".

"L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT, UNE ET INDIVISIBLE".



Si ces adjectifs vous rappellent quelque chose, c'est voulu. L'éducation à l'environnement, ça pourrait un peu fonctionner comme la République. En matière de République, il y a ceux qui pensent qu'elle est une et indivisible, qu'il faut penser en droits et en devoirs égaux. Il y a ceux qui préfèrent privilégier ou mettre en place le communautarisme. Il y a ceux qui parlent de la France d'en bas, de la Province. Il y a ceux qui parlent des habitants, où qu'ils soient. Il y a ceux qui défendent des papiers pour tous, et ceux qui imaginent des polices pour traquer les "illégaux". En matière d'éducation à l'environnement, il y a ceux qui pensent qu'elle est unique ET multiforme, thématique ET territoriale. Mais l'unité des objectifs, des valeurs, l'histoire, tous ces aspects priment sur les spécificités.

Ainsi identifier une "éducation à l'environnement urbain" au-delà du raisonnable n'aurait pas plus de sens qu'identifier une "éducation à l'environnement naturel".

Car sinon pourquoi s'arrêter

là, on peut imaginer "l'éducation à l'environnement villageois", car un village n'est ni la nature ni la ville ; de même "l'éducation à l'environnement littoral" et "l'éducation à l'environnement montagnard", car les espèces et milieux y sont fort différents. * Concevoir des éducation à l'environnement tranchées tend à créer des familles de pensées, des clans aux prérogatives de compétences et de connaissances, une hiérarchie avec ses nobles et ses élites, avec le risque d'imaginer des castes voire des intouchables.

En voyant ce que les humains ont fait de la nature, en voyant le développement et la prédominance de la Ville majuscule, il y a fort à parier que "son" éducation à l'environnement pourrait rapidement y tenir le rang pharaonique. Palais, temples et autres constructions obligent. "L'éducation à l'environnement naturel" y tiendrait tout aussi "naturellement" le rang du paysan de l'Égypte Ancienne, celui qui n'a pas eu la chance d'être bien né dans la caste des vizirs, vice-rois et autres fonctionnaires du Royaume. Les prérogatives de la compréhension du pissenlit ne feraient guère le poids face aux mesures du bruit et de la pollution. Une approche avec des outils technologiques fait quand même plus sérieuse et objective !

Mais c'est évidemment là du domaine de la boutade, alors sans pousser la polémique, il faut juste se rappeler que nous avons tout intérêt à fusionner, à pratiquer la "world music" de l'éducation à l'environnement, à ne pas trop séparer milieux et thématiques. La fragilité économique et politique de l'éducation à l'environnement, la vision

systémique qu'elle souhaite développer, la compréhension globale qu'elle cherche à promouvoir, la nécessité des échanges entre compétences et individus à toutes les échelles, sans compter le côté artificiel qui consiste à imaginer des milieux comme s'il n'y avait pas de transition, de gradients et de liens, tous ces éléments constituent des arguments solides qui pourraient être longuement développés. Il y a encore les grandes inégalités qui subsistent entre moyens, structures, territoires, personnes œuvrant pour ces objectifs. L'union fait la force et diviser pour régner, deux dictons à méditer ...

Dans une pirouette sémantique, je précise que ce qui précède ne critique en rien la thématique choisie pour les Rencontres, bien sûr. L'éducation à l'environnement urbain si elle est au "raisonnablement" identifiée correspond à une pratique et à des praticiens, à des habitants et à des savoirs-faire. De la même façon qu'on peut imaginer des Rencontres sur l'imaginaire et l'environnement, prévoir des Rencontres sur la météorologie, on peut construire sur le thème "Villes en Chantiers". Mais attention, de l'ouverture et du rassemblement avant toute chose, et pour cela préférer le Réseau.

* On peut encore s'interroger sur ce point sur l'idée de limite et de gradients, on ne peut définir uniquement la ville uniquement par sa minéralité et ses humains, partout la nature sauvage ou domestique, végétale ou animale prend sa place, et ceci sans parler des lois biologiques qui nous y poursuivent, air, eau ... De la même façon, particulièrement en France, les paysages naturels soi-disant nous renvoient leur humanité, chemin de halage, canaux, prairies, cultures ... Alors bon ...

4 - L'ÉDUCATION NATIONALE : EN MARCHE VERS LA GÉNÉRALISATION

TABLE RONDE DU VENDREDI 10 DÉCEMBRE 2005. INTERVENTIONS DE ÉRIC LAVIS DU RECTORAT DE GRENOBLE ET DE PIERRE JAUZEIN DU RECTORAT DE LYON.

"GÉNÉRALISATION DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE, NOUVELLE CIRCULAIRE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE".



Problématique

Depuis la rentrée 2004, une nouvelle circulaire du Ministère de l'Éducation Nationale vise à donner une dimension pédagogique nouvelle à l'éducation à l'environnement en l'intégrant dans une perspective de développement durable. Elle s'appuie sur les conclusions d'expériences menées en 2003/2004 dans des établissements scolaires de dix académies et un rapport de l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale.

Retours sur l'historique et le concept de développement durable. Quelles actions possibles et quels moyens concrets à disposition des acteurs de l'éducation à l'environnement pour l'application de cette circulaire ?

Le contexte national est rappelé :

- Engagement des associations.
- Engagement des collecti-

vités aux différents niveaux (conseils régionaux, conseils généraux, communautés de communes ou d'agglomérations, communes) : environnement, développement durable, coopération, solidarité et commerce équitable, agendas 21...

- Stratégie nationale du développement durable : éducation : "Le premier axe stratégique concerne à la fois l'information et la sensibilisation, l'éducation et la participation. L'information est un droit, elle est aussi nécessaire à tout acteur pour pouvoir prendre les décisions qui le concernent. Pour utiliser l'information de façon pertinente, les acteurs doivent avoir été préalablement sensibilisés aux enjeux du développement durable" Vers un état exemplaire : "Les préfets déclineront l'objectif d'éco-responsabilité des services, notamment dans le projet territorial de l'état. Les recteurs d'académie seront également invités à développer ce type de démarches au sein des différents établissements d'enseignement."

1 - Présentation par Pierre Jauzein

A - L'ancrage sur les programmes

Les composantes de l'Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable (EEDD) : l'Éducation Nationale a pour mission de faire acquérir des connaissances relatives à notre environnement.

Par l'approche systémique en associant toutes les disciplines :

- Composante naturelle (SVT, SPC, SMS, Géographie physique...)
- Composante sociale (SES,

Géographie humaine, SVT...)

- Composante économique (SES, SPC, STI ...)
- Composante culturelle (Histoire, Géographie, Philosophie, Langues)

Par l'approche des différentes échelles de l'espace :

- Des réalités locales à la dimension planétaire

Par l'approche des différentes échelles du temps :

- Du présent au passé et du présent au futur de la planète



Photo : GRAINE Rhône-Alpes

B - Exemple pour illustrer ce propos, présenté par Éric Lavis

Sur le thème de "l'énergie et les transports" dans le programme de Seconde : Des savoirs au service du développement durable.

Disciplines concernées : Sciences Physiques et Chimiques, Sciences de la Vie et de la Terre, Mathématiques, Histoire Géographie, Éducation Civique Juridique et Sociale (ECJS), Lettres, Langues, Éco gestion, Technologie, Sciences Économiques et Sociales.

La difficulté : mettre en relation toutes les notions, faire le lien entre ces champs de discipline. De la trame conceptuelle au système, travail qui doit être réalisé par l'élève.

Points forts du premier degré : valoriser les langages.

D'autres difficultés :

- Les programmes n'ont pas été réalisés dans le but d'une mise en lien.
- Quelques notions difficiles à traiter, en particulier pour les jeunes enfants (plutôt une sensibilisation qu'une mise en système).
- Le manque de compétences scientifiques des enseignants pour parler du développement durable (pour cela, il faut développer les formations).
- L'ancrage des actions sur les savoirs.
- La difficulté à évaluer les notions acquises.
- Le cloisonnement : difficulté majeure dans la tête des élèves et des enseignants.
- La couverture des programmes au premier degré. Souvent les programmes ne sont pas traités dans leur totalité. Les enseignants ne font pas assez de sciences.

Réactions du public :

Sur les compétences scientifiques :

C'est très important de prendre du recul avec, par exemple, le nucléaire : il n'y a pas de certitudes. Comment et que retranscrire aux élèves ? Quels choix ? Quels comportements ?

Éric Lavis : C'est aux élèves de faire leurs propres choix.

Pierre Jauzein : Il faut apporter des connaissances là où il y a un consensus scientifique. Difficile de mettre en système pour se faire une opinion personnelle.

À partir de quand l'approche systémique existe-t-elle vraiment ? Qu'est-ce qui fait que l'on passe d'une juxtaposition de connaissances vers

un système ? Quelle utilité des savoirs pour aller vers un système ?

Éric Lavis : Il faut mettre l'élève en situation pour lui permettre de mettre en système. Lui poser des problèmes nouveaux pour voir si l'élève est capable de mettre en système. L'EEDD n'est pas une nouvelle matière mais bien en lien avec les programmes existants.

2 - Faire acquérir une démarche pour le développement durable (Pierre Jauzein)

A - Proposer la démarche d'investigation participative

Faire participer les élèves. à partir d'un objet de l'environnement, faire en sorte que l'élève soit partie prenante dans la construction des notions, du questionnement, de la phase de réponses (hypothèses), de la réalisation d'activités d'investigation adaptées, de la validation (ou invalidation) des réponses proposées.

B - Confronter les notions construites dans les différentes disciplines

Proposer aux élèves la pluridisciplinarité, l'interdisciplinarité avec des dispositifs comme les Itinéraires De Découvertes (IDD) en collèges, les Travaux Personnalisés Encadrés (TPE) en lycées ou les Projets Pluridisciplinaires à Caractère Professionnel (PPCP) en lycées professionnels.

C - Confronter les intérêts individuels et collectifs

Chacun doit être capable de construire sa propre opinion.

Respect du principe de neutralité pour l'enseignant qui conduit les débats contradictoires. Fait intervenir l'ECJS et les Comités d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC).

D - Dispenser une éducation au choix et à la responsabilité citoyenne

En prenant en compte des valeurs morales, l'égalité, la solidarité et le respect des décisions prises collectivement. Exemplarité des enseignants "faites ce que je dis mais faites aussi ce que je fais !".

3 - La circulaire (Éric Lavis)

Tout d'abord, ce n'est pas elle qui a lancé le développement durable. On éduque au développement durable depuis de nombreuses années. Les enseignants n'ont pas attendu la circulaire, même si elle permet de les guider.

Il apparaît trois grands champs dans l'éducation au développement durable :

- les projets, "on sait faire", mais gare à l'énergie et au temps passés !
- les dispositifs, type TPE ou IDD sont des lieux rêvés pour l'éducation au développement durable.
- les enseignants, ce n'est pas simple !

A - Quelques extraits

"Souhait du Président de la République".

"L'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et des devoirs" définis par la Charte [de l'environnement



intégrée à la Constitution française] (art. 8).“

“Dimension pédagogique nouvelle à l'éducation à l'environnement en l'intégrant dans une perspective de développement durable.”

“S'inscrit dans la stratégie nationale en faveur du développement durable, adoptée par le Gouvernement en juin 2003, qui souligne le rôle déterminant du système éducatif.”

“Recommandations du rapport de l'inspection générale de l'Éducation Nationale remis au ministre en 2003”.

“Expérimentation menée en 2003-2004 dans les écoles et établissements de dix académies.”

Projets : “démarches pédagogiques diversifiées privilégiant des situations concrètes qui développeront chez les élèves la sensibilité, l'initiative, la créativité, le sens des responsabilités et de l'action.”

“Les sorties scolaires sous toutes leurs formes (y compris les classes de mer, de neige, les classes vertes...) constituent dans cette optique un cadre particulièrement favorable.”

“Dispositifs transversaux inscrits dans les grilles horaires et permettant la mise en œuvre de démarches de projets : IDD, TPE, PPCP”

“Temps de débat organisés à l'école, au collège et au lycée dans le cadre notamment des séances de “vivre ensemble” ou d'éducation civique “

“Enseignements disciplinaires : la souplesse introduite dans certains programmes et les thèmes laissés au choix des

enseignants doivent être pleinement utilisés” “croisements des apports disciplinaires préconisés dans les programmes et adoptant une approche systémique”.

“Les équipes pédagogiques sont appelées à définir de manière collégiale des temps forts et des points d'ancrage dans chaque discipline pour construire une progression coordonnée”.

“Dans le premier degré, le projet d'école définit, au niveau de chaque cycle, une programmation annuelle des thèmes à aborder et des projets”.

B - Les dispositifs

Le Ministre de l'Éducation Nationale a supprimé la moitié des TPE. Aucune obligation d'établir des IDD. Pourtant ce sont les meilleurs moyens pour favoriser le développement durable.

C - Les enseignements

Difficulté de l'interdisciplinarité. à partir d'un exemple, l'aménagement d'une ligne de tramway, différents contenus peuvent être mobilisés.

Réactions du public :

Problème de la cohérence : comment rendre nos collèges propres ? Avec quels financements ?

Les Conseils généraux aident les collèges pour la collecte des déchets toxiques. Dans le département de la Loire, dispositif “Antitox” pour gérer les déchets toxiques produits par les collèges. Il faut interpeller le Conseil général de son département. Pour ce dispositif, il existe le pro-

blème de la non implication des élèves d'autant plus que les déchets sont ramassés à un moment où les élèves sont absents.

Un IPR Sciences Physique de Grenoble : à partir de septembre 2005, le Conseil Régional Rhône-Alpes et l'Agence de l'Eau RMC financent le ramassage des déchets chimiques des lycées sur Lyon et Grenoble. Pour les collèges, le dispositif n'est pas en place car les déchets sont moins nombreux. Il faut peut-être imaginer un transport des déchets vers les lycées, mais apparaît alors le problème des transports.

Éric Lavis : Il est important d'aller vers des écoétablissements construits en Haute Qualité Environnementale, travaillant avec les collectivités et les associations. Il faudrait impliquer d'avantage le personnel de service dans les volets éducatifs, le contexte étant plus favorable actuellement.

Il est également important de s'intégrer dans les Conseils de Développement. On pose également la question de la formation des formateurs (développement durable, gestion des déchets, ...).

Éric Lavis : Formations communes aux experts et aux associations.

Pierre Jauzein : La question de la formation des formateurs est une priorité pour 2005. Mais il existe des tas de priorités et très peu de financements !

4 - La généralisation

L'éducation à l'environnement pour un développe-



ment durable est généralisée dès la rentrée 2004 au bénéfice de tous les élèves, sur l'ensemble de leur parcours de l'école primaire au lycée (formation progressive tout au long du cursus scolaire).

Les recteurs sont invités à prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la mise en œuvre de l'éducation à l'environnement pour un développement durable.

L'éducation à l'environnement pour un développement durable : L'éducation à l'environnement pour un développement durable est une composante nouvelle de la formation civique des élèves. Elle leur permet, à travers de nombreuses disciplines, d'acquérir des connaissances et des méthodes pour se situer dans leur environnement et agir de manière responsable ; elle leur permet également de mieux percevoir l'interdépendance des sociétés humaines et la nécessité pour tous d'adopter des comportements propices à la gestion durable de la planète. Elle doit enfin intégrer certaines dimensions de l'éducation à la santé et plus généralement au développement solidaire. Ainsi les élèves seront capables de mesurer les conséquences de leurs actes sur l'environnement. Certaines actions menées à ce titre pourront être inscrites au projet d'école ou d'établissement.

5- Des objectifs supportables pour la généralisation de l'EEDD

A - Selon Pierre Jauzein

Tout élève doit, à chaque année de son cursus et dans chaque discipline, avoir

abordé les parties des programmes en lien direct avec l'éducation à l'environnement dans la perspective d'un développement durable.

Tout élève doit avoir, à chaque année de son cursus et au moins dans une discipline, avoir été impliqué dans une démarche de projet relative à l'EEDD et incluant différents intervenants extérieurs.

Tout élève doit, dans chacune des étapes de sa scolarité (école, collège, lycée) avoir été impliqué au moins une fois dans un projet éducatif relatif à l'EEDD construit avec les partenaires pédagogiques de l'Éducation Nationale

B- Selon Eric Lavis

Connaissances et méthodes permettant de se situer dans son environnement et d'y agir de manière responsable, sans catastrophisme mais avec lucidité, dans la considération des différentes échelles de temps et d'espace et avec une approche systémique. Interdépendance des sociétés humaines avec l'ensemble du système planétaire : adopter des comportements propices à la gestion durable de celui-ci, développement d'une solidarité mondiale.

Proposer aux élèves différents axes d'analyse scientifique et l'étude des composantes environnementales, économiques, sociales et culturelles.

Aborder le thème par une approche critique, considérer l'importance des choix et la responsabilité de chacun dans ces choix pour intégrer pleinement, par le regard porté aux territoires, les valeurs associées à un développement solidaire.

Éducation aux choix (et non aux comportements)
- Approche plurielle : déontologie / éthique de l'enseignant.

6 - Une autre composante de l'éducation au développement durable : une éducation partenariale

Le partenariat est une participation à l'acquisition de connaissances et à la démarche participative. Il doit être pluriel pour être complet et compris. Pluralité pour le respect du principe de neutralité et la garantie d'une certaine objectivité.

- Le témoignage
- L'expert scientifique : Il apporte une expertise dans un champ disciplinaire. : (SVT, SPC, SES, Sciences Humaines,...).
- Le mécénat : partenaire financier (collectivités locales, les entreprises...) pour l'aide à la mise en place d'un projet, sans compétence pédagogique.
- Le partenariat pédagogique : pour construire un projet pluriel. Construction d'un projet commun d'éducation à l'environnement avec l'Éducation Nationale qui prenne en compte les différentes composantes de l'EEDD.

Extraits de la circulaire :

"Partenariats propres à enrichir les démarches pédagogiques".

"La collaboration interministérielle se décline localement, avec des services déconcentrés des ministères concernés, des collectivités territoriales et locales, des institutions internationales, de grands organismes et les réseaux du secteur associatif".



“Les ressources et partenariats, dans leur diversité, doivent contribuer à servir les objectifs d’une éducation à l’environnement pour un développement durable, tels qu’ils sont fixés par le ministère de l’Éducation Nationale”.

Le partenariat avec les associations : partenaires reconnus de l’Éducation Nationale, acteurs dynamiques des contrats éducatifs locaux et supports de nombreux dispositifs éducatifs, les associations ont un rôle complémentaire à jouer pour la formation des jeunes dans les domaines éducatif, culturel, sportif et civique. [...] Cette cohérence sera recherchée au moyen d’une meilleure définition des objectifs, des modalités et des conditions d’évaluation des actions con-

jointes dont le développement sera encouragé.

Un projet “clé en main ? Non ! Une ingénierie de projet ? Oui ! L’Éducation Nationale ne fait jamais de “clé en main”, notons la liberté de l’enseignant. L’ingénierie de projet : comment s’y prendre ? L’Éducation Nationale n’a pas les ressources humaines suffisantes pour aider chaque école à monter des projets, d’où l’importance des partenariats.

Des partenaires peuvent les soutenir financièrement. En Rhône-Alpes, environ 160 000 € pour 150 projets (Région, DIREN, Agence de l’Eau).

Réactions du public :

Un partenariat avec une collectivité n’est pas neutre. Il demande des points de précisions sur le partenariat. Il existe tout de même des attentes différentes des partenaires “aller sur le chemin de l’autre”. De plus, les établissements ne sont pas toujours ouverts sur leur territoire.

À quelle(s) échelle(s) s’organisent actuellement les réflexions ?

Éric Lavis : à l’échelle régionale et départementale. Tout reste à faire pour travailler avec les “pays”, les territoires. Il est important de faire valider son projet par l’Éducation Nationale (qui pose ses critères) et de travailler en réseau.



LA VILLE DURABLE :

DE NOUVEAUX ENJEUX ÉDUCATIFS ?



L'éducation à l'environnement urbain : LYON...

Illustration extraite de la Garzette 2004

PARTIE 2

LA VILLE DURABLE :

DE NOUVEAUX ENJEUX ÉDUCATIFS ?

1 - LA VILLE DURABLE FACE AUX NOUVEAUX ENJEUX

CONFÉRENCE DU JEUDI
9 DÉCEMBRE 2005 PAR
AURÉLIEN BOUTAUD.

"VILLE DURABLE FACE AUX NOUVEAUX ENJEUX"

Aurélien Boutaud est Docteur en science et génie de l'environnement. Il nous a transmis cet article dont les références sont citées ci-dessous qui peut être considéré comme une synthèse de son intervention lors de cette conférence.

DÉVELOPPEMENT DURABLE : QUELQUES VÉRITÉS EMBARRASSANTES

(Article paru dans Économie & Humanisme n. 363, décembre 2002, et repris en ouverture du dossier spécial sur le développement durable de Problèmes économiques n. 2800, mars 2003, sous l'intitulé "développement durable : à la recherche des bons indicateurs")

La récente Conférence de Johannesburg a remis sur le devant de la scène la notion de développement durable. Pourtant, force a été de constater que la situation mondiale n'avait fait qu'empirer au cours des dix dernières

années. Un constat d'échec sur lequel il n'est pas inutile de revenir, ne serait-ce que pour rappeler quelques vérités bien embarrassantes à propos de ce concept. La première de ces vérités consiste à admettre qu'il n'existe pas de consensus sur ce que recouvre la notion de développement durable. Les spécialistes du sujet classent les acceptions du terme sur une échelle qui va de la théorie de la "durabilité faible" (théorie néoclassique) à celle de la "durabilité forte" (approche écosystémique). Entre ces deux extrêmes, la définition la plus consensuelle et la plus largement admise est celle donnée en 1987 par la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (CMED), qui décrit le développement durable comme celui qui "répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs" (I).

Trouver les bons indicateurs...

Ainsi présenté, le développement durable reste encore très indistinct. Admettons néanmoins, sur le modèle du rapport de la CMED, qu'il s'agit de promouvoir un développement humain, reflétant les aspirations des générations actuelles, qui soit écologiquement durable, c'est à dire qui pérennise le support

de vie et de développement des générations futures (II). Afin de rendre les contours du concept plus précis, nous proposons de nous livrer à un jeu assez simple consistant à évaluer les performances d'un certain nombre de nations du globe.

Nous choisirons pour ce faire deux indicateurs largement admis et stabilisés au niveau international : l'indicateur de développement humain (IDH) et l'empreinte écologique (indicateur qui permet d'évaluer la surface théorique de sol productif nécessaire à une population pour répondre à sa consommation et à ses besoins d'absorption de déchets). Ainsi, croisant sur un même graphique ces deux données, et traçant les seuils de "développement acceptable" (III) et de "durabilité écologique" (IV), on parvient à construire une grille d'évaluation sur laquelle apparaît l'objectif à atteindre : un niveau de développement humain à la fois satisfaisant... et écologiquement durable !

La performance des nations : tous perdants !

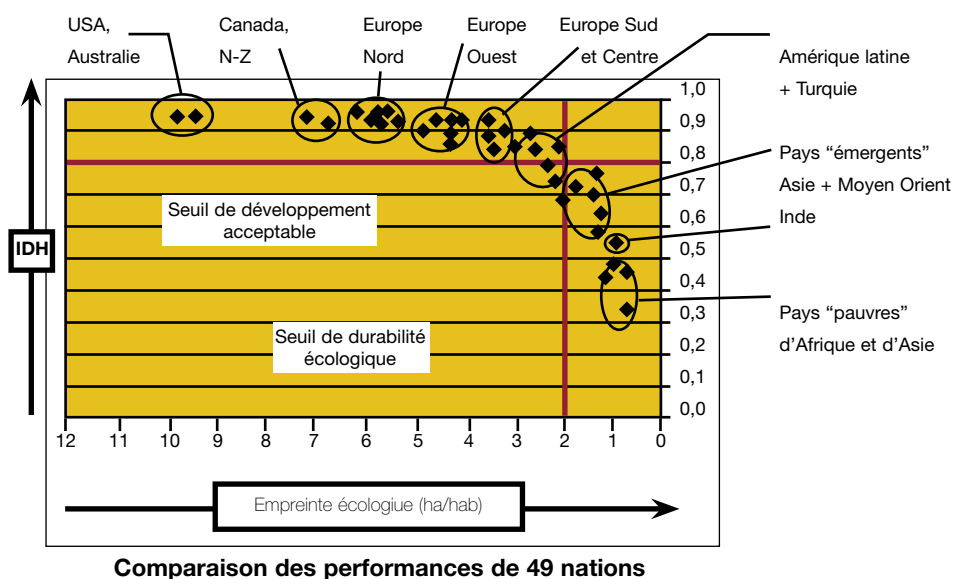
Sur cette base, le schéma ci-dessous représente les performances, en matière de développement durable, d'un échantillon de 49 nations (V).

La première évidence qui saute aux yeux est sans appel

: aucune nation ne réussit à atteindre un niveau de développement humain élevé tout en gardant un impact environnemental inférieur au seuil de durabilité écologique. À notre petit jeu, il semble donc que tout le monde soit perdant... On laissera le lecteur apprécier et commenter par lui-

même les résultats ainsi obtenus sur le graphique. Les pays les plus peuplés, l'Inde et la Chine en particulier, se maintiennent pour l'instant en dessous du seuil de durabilité écologique, ce qui signifie que la majorité de la population mondiale garde un mode de vie qui est encore

“écologiquement durable”. Inversement, si l'intégralité de l'humanité se mettait à consommer sur le modèle états-unien, il faudrait l'équivalent de quatre à cinq planètes comme la Terre pour soutenir un tel rythme de prédation de manière pérenne.



Le “développement classique” : une courbe de rendement décroissant

Autre conclusion intéressante : on voit clairement apparaître, sur le graphique ainsi obtenu, ce qu'on pourrait appeler la “voie du développement classique”. Ce cheminement, qui mène des pays les plus “pauvres” vers le “modèle” que représentent les États-Unis et l'Australie, nous montre que, dans les premières phases d'évolution, le niveau de développement humain augmente beaucoup plus rapidement que ne croît l'impact écologique lié à ce développement.

Dans un deuxième temps, la courbe tend à s'infléchir : l'impact écologique augmente

plus rapidement que le niveau de développement humain. Ce phénomène empêche les pays “émergents” d'atteindre l'état de développement durable puisque, pour passer à un stade de développement humain supérieur, ils vont avoir tendance à privilégier des modes de vie et de consommation davantage prédateurs de ressources.

Enfin, le stade ultime marque un rabattement presque total de la courbe (caractéristique propre aux courbes de rendement décroissant) : à partir d'un indice de développement humain atteignant 0,900, les progrès en matière de développement ne se font qu'au prix d'une très forte augmentation de l'empreinte écolo-

gique. Au-delà d'un IDH de 0,850, c'est essentiellement la course à la croissance économique qui est à mettre en cause dans l'agrandissement considérable de l'empreinte écologique, alors que le niveau de développement humain stagne.

Un phénomène que J.K. Galbraith stigmatisait déjà il y a plus de trente ans en “affirmant que, “lorsque les besoins les plus fondamentaux sont satisfaits, l'expansion ne présente naturellement plus le même caractère d'urgence. On insiste moins alors sur l'acier et les céréales panifiables et davantage sur les chariots électriques des joueurs de golf et sur les brosses à dents électriques.

(...) Comme la croissance économique consiste de plus en plus à produire des articles de luxe, nous avons réussi à faire de l'aptitude à jouir du luxe un indice de la vertu nationale (VI)". Et peu importe, dès lors, si l'assouvissement de cette jouissance passe par le sacrifice des ressources naturelles et des générations futures.

À contre courant du "développement classique" ?

Cette conclusion nous permet de faire le lien avec une autre leçon à tirer de cet exercice, à savoir que les voies du développement durable sont aussi nombreuses et multiformes que la voie du développement classique semble, de son côté, unique et uniforme. En particulier, il est intéressant de noter que l'effort de développement socio-économique que les pays les plus pauvres devraient fournir pour se "développer" n'est finalement pas plus important que l'effort auquel les pays les plus riches devraient se soumettre pour devenir "écologiquement durables".

Et c'est sans doute pour cette dernière raison que le modèle d'évaluation que nous proposons ici ne sera jamais adopté parce que, derrière son aspect pourtant éminemment consensuel et lisible, voire ludique, il remet fondamentalement en cause la hiérarchie des pays telle qu'elle s'est établie depuis les débuts de la colonisation du monde par l'Occident. Considérer que les pays d'Amérique du Nord ou d'Europe de l'Ouest sont aussi éloignés de l'objectif de développement durable que le sont des pays comme l'Inde ou le Bangladesh, voilà qui n'est guère orthodoxe (VII). Et voilà

qui remet en cause de façon bien trop virulente la politique de développement prônée par le FMI et la Banque mondiale dans nombre de pays du "Sud" !

On comprend alors mieux pour quelles raisons on a pu assister, au cours des dix dernières années, à une multiplication des efforts visant à maquiller le développement durable pour le faire apparaître sous un visage plus conforme à la hiérarchie traditionnelle (VIII). Mais qui est dupe ? Après tout, le fait de contrebalancer l'hégémonie de l'économie par la prise en compte des limites imposées par les ressources naturelles, voilà une idée qui n'est pas neuve. C'est finalement à peu de choses près ce que remarquait Ghandi lorsqu'il affirmait qu'il y avait "suffisamment de ressources sur la planète pour répondre aux besoins de tous, mais pas assez pour satisfaire le désir de possession de chacun".

Mais c'est également cette idée que le président des États-Unis avait rigoureusement refusé d'envisager, il y a de cela dix ans, à Rio de Janeiro, lorsqu'il déclarait à son tour que "le mode de vie des américains ne saurait faire l'objet de négociations". Pas étonnant, dès lors, que depuis dix ans la situation de la planète n'ait fait qu'empirer.

Notes :

(I) Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (1988) Notre avenir à tous (Rapport Brundtland), Édition du Fleuve.

(II) L'idée de présenter le développement durable à travers les théories de la négociation comme la recherche d'une position gagnant-gagnant entre

environnement et développement a été développée par ailleurs : A. Boutaud (2002) Le développement durable, entre construction coopérative et appropriation compétitive : une valeur nouvelle issue de la négociation internationale, Rapport de thèse à l'ADEME : <http://www.agora21.org/publications/ademe-boutaud.pdf>

(III) Seuil moyen fixé par les Nations unies à 0.800 pour l'IDH.

(IV) Surface totale de terre productive disponible divisée par le nombre d'habitants de la Terre : 2 ha/hab.

(V) Calcul réalisé en 1997 par Redefining Progress, données disponibles sur : http://www.rprogress.org/resources/nip/ef_rank_hectares.html. Les données sur le développement humain sont données par les Nations Unies : <http://hdr.undp.org>

(VI) J.K Galbraith., cité par G. Morice (1972). La croissance économique, une illusion comptable, Éd. J-J. Pauvert, 92 p.

(VII) La question de la démocratie a été ici éludée. Notons qu'il serait sans doute intéressant de mettre en balance empreinte écologique et niveau de démocratie...

(VIII) À ce propos, se référer aux résultats de l'Environmental Sustainability Index établi par le Forum Économique Mondial de Davos : <http://www.ciesin.columbia.edu/indicators/ESI/>



2 - ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

TABLE RONDE DU
VENDREDI 10 DÉCEMBRE
2005. INTERVENTION DE
DAVID KUMURDJIAN DU
CEP DE FLORAC.

“QUELLES SPÉCIFICITÉS POUR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT URBAIN ?”

Problématique :

Éduquer à l'environnement c'est, entre autre chose, offrir à l'individu une matière à réflexion, former à l'esprit critique, apprendre la diversité et la fragilité de l'équilibre naturel et de l'environnement.

Au fond, tout cela ne revient-il pas à développer chez chacun une conscience citoyenne pour mieux vivre “en collectif” ? L'éducation à l'environnement peut être une finalité en soi mais éga-

lement un outil pour former des citoyens responsables et éveillés. Quels terrains communs entre éducation à l'environnement et éducation à la citoyenneté ?

1 - Présentation par David Kumurdjian

Le CEP est un établissement public national dépendant du Ministère de l'Éducation Nationale. Ils assurent une formation continue des enseignants et un travail de recherche dans les domaines de l'écologie, l'éducation, la pédagogie et la coopération internationale.

David Kumurdjian est également vice-président d'une association d'insertion et adhérent au Réseau École et Nature.

Il intervient sur des formations en éducation à l'environnement, puis de plus en plus sur des formations aux pratiques éducatives et pédagogiques. Il arrive par ce biais à l'éduca-

tion à la citoyenneté.

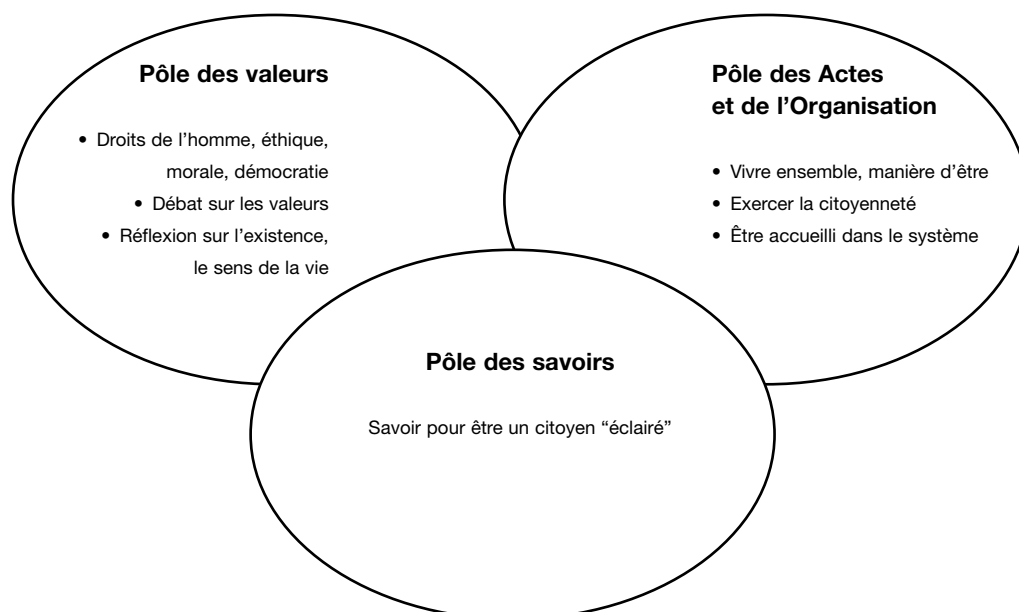
David Kumurdjian s'est confronté à différentes représentations de l'éducation à la citoyenneté dans différents milieux professionnels (éducation à l'environnement, éducation à la santé, Éducation Nationale, ...).

Quelle évolution sociale pour l'éducation à l'environnement ?

Irruption de l'éducation à l'environnement dans les discours politiques, cela participe à la construction d'un discours social de l'éducation à l'environnement

Avant, l'éducation à l'environnement était pratiquée par des militants naturalistes pour la protection de la nature et de l'environnement. Aujourd'hui, elle est socialisée, elle porte une autre vocation.

L'éducation à l'environnement est déjà comprise par les auditeurs, mais qu'est-ce que l'éducation à la citoyenneté ? Elle comporte trois pôles :



Quels liens entre ces trois pôles ?

Quelques exemples de pratiques référentes d'éducation

à la citoyenneté : règles de vie, savoirs, valeurs,... mais pas d'éducation à l'environnement.

Si l'on fait de l'éducation à l'environnement, fait-on de l'éducation à la citoyenneté ?

Convergences	Divergences, difficultés
Éduquer, le geste commun Les sujets (publics) composent le thème Différence entre nature et environnement (l'homme est dedans) Évolution vers un projet de société Éducation à l'environnement pour l'avenir Apprendre à vivre ensemble Responsabilisation Innovation pédagogique Développement de l'esprit critique	Ne touche pas tous les publics, problème car nous sommes tous concernés Cohérence entre protection de l'environnement et de la nature avec le respect de valeurs sociales (protection des espèces de flore = racisme !) Pas de compétition entre les enseignants et les éducateurs à l'environnement mais différents savoirs complémentaires.



Les intervenants ont-ils déjà eu une expérience personnelle en éducation à l'environnement en milieu rural et urbain ?

Myriam Dauphin : il y a effectivement un pôle environnement urbain au CPIE de l'Orne mais l'environnement urbain reste à définir, est-ce donc la ville ? Seule différence : la ville est un lieu carrefour, les échelles sont différentes mais on y retrouve les mêmes problématiques.

David Kumurdjian : Séparation dans le discours seulement. Au CEP à Florac, un travail est mené avec une classe de lycée agricole (à leur demande) sur la relation d'aide (citoyenneté, vivre

avec d'autres personnes que l'on a pas choisies). Tous les aspects sont représentés en éducation à l'environnement rural ou urbain, on retrouve les mêmes éléments (transports,...) et les mêmes outils pédagogiques (tous adaptables). La différence est lorsque l'on parle de savoirs, de culture, d'aspects communautaires.

David Kumurdjian : L'éducation à l'environnement est enfin institutionnalisée (voir les textes). Mais comment fait-on lorsque de nombreux acteurs sont hors de l'école ? La clé réside dans un travail entre les enseignants et les hommes/femmes politiques. L'idée serait de faire sortir les enfants hors de l'école pour

les enseignants, de partager les apprentissages éducatifs liés à la citoyenneté avec d'autres intervenants, de faire venir des associations à l'intérieur de l'école, enlever le frein de l'Éducation Nationale, sortir, baisser les contraintes.

On parle beaucoup de l'éco-citoyenneté, mais l'école est-elle prête à accueillir des citoyens ? Faut-il que l'école change pour accueillir et voir les enfants comme des citoyens ? Ouvrir l'école à d'autres systèmes ?

Un professeur principal d'une troisième en réinsertion : rencontre beaucoup de difficultés à travailler avec d'autres en collège, il n'existe pas de structure spéciale.

David Kumurdjian : Le travail sur le spectacle fait intervenir différents professionnels (musique, théâtre, ...), ces acteurs apportent une compétence culturelle. Le partenariat avec les associations d'éducation à l'environnement, sur le spectacle peut amener à une version "spectaculaire" (bouffonnerie, joie, animalité, ...). Cela est une façon positive de bousculer les établissements scolaires (horaires, rassemblements) pour structurer et non désorganiser.

Myriam Dauphin : Le travail sur la démarche participative mérite que l'on s'y investisse car c'est une réelle formation pour le citoyen adulte. La société est en évolution rapide, il faut trouver de nouveaux outils, de nouvelles pistes pédagogiques. En menant des projets, on découvre au fur et à mesure de nouveaux acteurs, de nouveaux intervenants, il faut fédérer ces énergies ! Il faut assembler toutes ces compétences.

David Kumurdjian : Lorsque l'on parle de la citoyenneté, jamais personne dit "je suis citoyen"...", cela semble trop parfait, inaccessible. L'éducation à l'environnement permet de l'incarner : se critiquer les uns les autres pour avancer, rendre concret, incarner.

3 - DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT À L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, QUELS ENJEUX, QUELLES PERSPECTIVES ?

TABLE RONDE DU VENDREDI 10 DÉCEMBRE. INTERVENTION DE FLORENT COSTA - CPIE VERCORS ET PHILIPPE DURAN-BERGER - CEMEA ALSACE.

"DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT À L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, QUELS ENJEUX, QUELLES PERSPECTIVES ?"

Problématique

Le développement durable en question : l'éducation à l'environnement, telle qu'elle existe depuis une trentaine d'années évolue tant dans ses pratiques que dans ses finalités. Urgence, prise de conscience, globalisation, appropriation, but, dérive, démagogie ou argument bien-séant, par sa complexité, le concept du développement durable se place au cœur des enjeux et des préoccupations. L'éducation à l'environnement évolue t-elle ou doit-elle évoluer vers une éducation au développement durable ?

1 - Présentation par Florent Costa :

Il part de l'expérience acquise avec son équipe. En effet, le CPIE Vercors, porteur de la mission éducation du Parc Naturel Régional du Vercors, a été sollicité depuis longtemps par le Rectorat de Grenoble

et par des enseignants, pour proposer des actions concrètes d'éducation à l'environnement vers un développement durable.

Pour cela, il a bien fallu s'emparer collectivement du concept de développement durable pour pouvoir le décliner sous forme d'actions pédagogiques concrètes.

Un certain nombre de questionnements ont lancé la réflexion "qu'est-ce qu'éduquer au développement durable ?". Ce que nous faisons depuis des années, n'est ce pas déjà de l'éducation à l'environnement et au/vers le développement durable ?".

L'équipe pédagogique a commencé par une information sur la notion de développement durable, il y a trois ans. Puis, elle a entamé une phase de débat avec l'ensemble des membres de l'association. Elle a lu et interrogé un certain nombre d'écrits dont ceux de Lucie Sauvé.

Le CPIE est arrivé à la conclusion que le développement durable n'était pas un concept mais une notion. Par contre, toute l'équipe était d'accord sur le fait que son principal intérêt était d'être une plate-forme de développement de partenariats.

Le CPIE décide alors de lancer des actions expérimentales d'éducation à l'environnement vers un développement durable. Une évaluation a été menée au bout de trois mois et à conclu que ces actions étaient encore trop proches d'actions d'écocitoyenneté et ne permettaient pas, pour les enseignants, une lisibilité claire de la différence avec ce qui était déjà réalisé.



Le CPIE a donc repris à zéro sa réflexion, il y a eu des difficultés avec les animateurs parce qu'ils avaient du mal à intégrer la dimension économique et sociale qui existe dans le concept de développement durable.

Les actions du CPIE Vercors s'intègrent mieux dans la terminologie "éducation à l'environnement vers un Développement Durable" de l'Éducation Nationale plutôt que celle "éducation au Développement Durable" des Nations Unies.

Il y a donc à nouveau une entrée par l'environnement et une préparation plus en amont avec les partenaires. On peut aujourd'hui travailler avec des acteurs de la société civile, les associations plus militantes, les représentants du monde économique, ...

Pour l'instant, l'équipe du CPIE n'a pas mis en oeuvre de pédagogie spécifique mais a plutôt essayé d'articuler ses méthodologies autour de la valorisation pédagogique de sites ou d'expériences sur le développement durable. Pour cela, elle s'appuie sur un travail de l'URCPIE Rhône-Alpes qui édite une grille d'évaluation de projets de développement durable avec des critères spécifiques.

En simplifiant, un certain nombre de questions se posent en amont :

- Y a-t'il croisement réel des 3 dimensions (écologique, sociale et économique) ?
- Des acteurs issus des 3 dimensions ont-ils été associés depuis le début en tant que co-porteurs du projet ?
- Y a-t'il des allers retours du global au local ?
- Les dimensions de la solidarité Nord/Sud et de

l'intergénérationnel sont-elles présentes ?

- Les critères et les modes d'évaluations intègrent-ils largement les enjeux globaux et les valeurs ?

La réflexion n'est pas encore totalement aboutie, mais le CPIE Vercors commence à pouvoir valoriser les différences entre les approches de l'animation nature, de l'écocitoyenneté et de l'éducation à l'environnement vers un développement durable et proposer des projets spécifiques.

2 - Présentation par Jean-Philippe Durren-Berger :

Deux des principes qui fondent les CEMEA, mouvement d'éducation nouvelle et d'éducation populaire, association complémentaire de l'école publique, les situent indéniablement dans la dimension de l'éducation relative à l'environnement :

- "Notre action est menée en contact étroit avec la réalité"
- "Le milieu de vie joue un rôle capital dans le développement de l'individu"

La prise en compte du milieu fait partie des fondements de l'éducation nouvelle. C'est pourquoi les CEMEA, dès leur origine en 1937, ont été parmi les pionniers à promouvoir le rapport aux milieux notamment au travers de nombreux travaux menés par les groupes de recherche et les pratiques pédagogiques. Divers écrits et outils pédagogiques ont été produits, entre autres sur les démarches de découverte du milieu.

La découverte du milieu naturel et humain, son approche sensible, n'est-ce pas l'activité qui incarne le mieux ce

que la pédagogie du projet a amené dans les démarches d'éducation nouvelle des CEMEA, des démarches qui situent les rapports entre les savoirs faire et les savoirs être.

En stage de formation, moyen d'action privilégié des CEMEA et dans le champ d'application des Centres de vacances et de loisirs, la vie quotidienne et le cadre de vie permettent à la fois de nombreuses expérimentations, des attitudes nouvelles et l'animation de valeurs en cohérence avec le projet d'éducation relative à l'environnement.

Plus proche de nous, l'engagement des CEMEA se concrétise :

- En 1993 à Montreuil, ils ont organisé une semaine d'étude sur l'éducation à l'environnement en milieu urbain. Une démarche de découverte de la ville pour la vivre, la comprendre et agir sans la subir, dépasser "le mal vivre urbain" des années 1980. Des actes ont été publiés et proposés aux acteurs de l'éducation à l'environnement urbain.
- En 1997, à Montréal, ils ont contribué à Planète'ERE, 1^{er} forum francophone international de l'ERE.
- En 2000, ils étaient présents à Lille, aux 1^{ère} Assises Nationales de l'ERE.
- En novembre 2001, ils ont pris une part active à Planète'ERE 2 qui s'est déroulé au siège de l'UNESCO à Paris.
- En 2002, ce furent les Rencontres à Montrouy organisées par la Jeunesse au Plein Air, la JPA, sur le thème "ERE et CVL" et leur prolongement début décembre dernier autour de "L'Alimentation et l'ERE en CVL" à Marly le Roi. En tant que mouvement d'éducation nouvelle et



d'éducation populaire, les CEMEA s'interrogent sur le sens du projet actuel de société. En effet, la société "occidentale" s'inscrit dans un développement fondé fortement sur l'économie, l'individualisme, l'ultralibéralisme et le monétarisme... Les CEMEA refusent ce modèle de développement, car il ne répond pas aux valeurs fondamentales d'équité, de solidarité. Ils ne peuvent adhérer à un projet de société que s'il s'inscrit dans une logique de développement durable, développement qui prend en compte la dimension de l'homme, qui répond "aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs". Un projet qui met le développement qualitatif de l'être humain au centre de sa dynamique.

Dans ce cadre, l'éducation relative à l'environnement fait partie de l'éducation initiale, de l'éducation tout au long de la vie, à la fois formelle et non formelle. Elle est un outil transversal et fondamental pour tendre vers ce développement durable. Cette notion dépasse largement celle de l'environnement, elle est complexe et prend une dimension multiforme qui touche aux questions et aux aspects sociaux tel que santé, culture, demande citoyenne, modes de production, politiques économiques, transports, déchets et utilisation durable des ressources... Elle doit inclure le souci d'équité.

Le développement durable est surtout une question d'éducation, une éducation qui doit renforcer les liens entre le respect des individus, la démocratie citoyenne, la défense de l'environnement.

Dans cette optique, le développement durable est peut-être une nouvelle manière de penser, d'agir qui intègre des idées de globalité, d'interaction, de long terme, de complexité. Il peut être porteur de nouveaux systèmes de valeurs collectives, au-delà de l'économie et du tout consommation. L'éducation relative à l'environnement n'est certainement pas un outil de résolution des problèmes, mais c'est une perspective éducative qui devrait intégrer la notion de développement durable, qui prend en compte la qualité d'être des personnes en relation avec leur milieu de vie. Elle est une dimension essentielle et indispensable de l'éducation fondamentale et s'inscrit dans un projet éducatif global.

Les CEMEA affirment leur volonté à contribuer à cette éducation par l'apport d'idées et de pratiques. Ils sont aussi prêts à débattre, à découvrir et à recevoir des partenaires des réseaux nationaux (École et Nature, Citéphile, ...) et régionaux (les GRAINE, ...). Car l'échange et la confrontation sont nécessaires pour engager de nouveaux rapports entre les hommes et leur environnement.

Réactions du public :

Annie Durdilly : Passage de l'éducation à l'environnement au développement durable, on passe d'une notion à l'autre lorsque l'on prend en compte à l'échelon planétaire :

- le temps et l'impact dans l'avenir
- les relations Nord-Sud

4 - UNE DÉMARCHE GLOBALE DE TERRITOIRE : L'AGENDA 21 DE FEYZIN

ATELIER D'IMMERSION DU MERCREDI 8 DÉCEMBRE À L'HÔTEL DE VILLE DE FEYZIN ANIMÉ PAR CHLOÉ MALLIER DE LA VILLE DE FEYZIN ET LAURENCE CHEVALIER SEYVET DE L'ASSOCIATION ROBINS DES VILLES.

"LA PLACE DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT DANS UN AGENDA 21 LOCAL"

Problématique :

Présentation de la politique de la ville en matière d'éducation à l'environnement urbain et de l'agenda 21 local. Trois projets sont présentés relatifs à l'éducation à l'environnement urbain et au développement durable.

1 - Présentation du projet municipal

L'équipe municipale est élue depuis 2001. Feyzin doit gérer ses contradictions, c'est-à-dire d'être à la fois un couloir chimique et de porter des projets nature avec le SMIRIL et les Grandes Terres.

La municipalité a fait le choix de travailler en "pôles" au lieu de "services" (techniques,...) pour permettre une transversalité. Il n'y aurait pas d'Agenda 21 sans pôles. Celui-ci sera finalisé pour le premier semestre 2005.

Elle a mis en place un plan de formation, cette année 70 agents sur 250 ont été formés.



Elle a également décidé de son ouverture vers le public adulte :

- 5 conseils de quartier avec comme action par exemple, la visite du centre de tri de Rillieux la Pape pour guider la réflexion du public du concret vers la gouvernance. Rappel, il y a 9000 habitants à Feyzin. Le choix s'est porté vers des actions simples et concrètes.

- Un questionnaire a été diffusé en 2 800 exemplaires, 300 réponses sont parvenues et 50 personnes ont fait le choix de s'impliquer dans la vie de la commune.



2 - Présentation par Chloé Malié

Quelques exemples à Feyzin de projet d'éducation relative à l'environnement

L'éducation à l'environnement fait aujourd'hui partie intégrante du Projet Éducatif Local (PEL). Aussi, la Ville encourage et soutient les projets d'éducation à l'environnement. À ce titre, elle participe aux manifestations nationales telles que le mois de l'environnement et la semaine du développement durable en juin, ou les événements dédiés aux déplacements tels que la Journée Sans Voiture du 22 septembre ou Marchons vers l'école au mois d'octobre.

Tous les projets ou animations présentés dans ce document de synthèse sont mis en place dans le cadre des projets pédagogiques menés par les différentes structures accueillant des enfants (écoles et centres de loisirs) ou dans le cadre des événements nationaux.

Chacune des animations pré-

sentées dans ce document s'intègre dans un projet global d'éducation à l'environnement, l'objectif principal étant de pouvoir sensibiliser les enfants et de les responsabiliser par rapport à leur environnement local, mais également plus global afin qu'ils puissent aborder de manière pragmatique les enjeux du développement durable.

La Ville s'est entourée de partenaires associatifs tels que le CORA Rhône, les Robins des Villes, Oïkos et l'Agence Locale de l'Énergie.

3 - Présentation des trois projets d'éducation à l'environnement urbain :

LA MARE DU PARC DES 3 CERISIERS

Thématique

Faune et flore

Partenaires

Pôle Cadre de Vie, Unité Espaces Verts : travaux et entretien, animations pédagogiques

Pôle Enfance : animations pédagogiques (Centre de Loisirs des 3 cerisiers, école des Géraniums)

CORA Rhône : encadrement des travaux, animations pédagogiques

Public

Centre de Loisirs des 3 cerisiers

École des Géraniums

Financement

Coût des travaux : 4000 € (plantations et matériaux)

Encadrement des travaux par le CORA Rhône : 800 euros

Animations : 120 € par animation

Subventions : le Grand Lyon prend à sa charge 90 € par

animation



Photo : Ville de Feyzin

Description de l'action

Il s'agit du Parc de Loisirs communal, d'une ancienne aire de jeux en béton désaffecté et insalubre. Mais dans cet environnement hostile, un crapaud calamite est venu migrer. De fil en aiguille est né le projet de réhabilitation, d'aménagement en mare pédagogique, de plantation et de repeuplement (grenouilles). Ce projet a déclenché des craintes chez les habitants, d'où une concertation entre eux, le CORA Rhône (Centre Ornithologique Rhône-Alpes), et le Pôle Espaces Verts de la Ville. Ensuite, en partenariat avec le CORA Rhône, l'unité espaces verts de la ville a réhabilité la mare du Parc des Trois Cerisiers, afin que s'y développent une faune et une flore spécifiques.

La réhabilitation de ce site a permis d'en faire un site à vocation pédagogique.

Ainsi, le CORA Rhône a accompagné différentes structures (écoles, centres de loisirs) sur des animations dans le parc des 3 Cerisiers : ateliers de découverte de la faune et de la flore de la mare et du parc. Il s'agit de sensibiliser les enfants aux richesses et à la préservation de leur environnement, en commençant par l'environnement local.

Animations autour des travaux et de l'entretien

Les enfants du Centre de

Loisirs des 3 Cerisiers et de l'école des Géraniums ont été associés aux phases de plantations et à la phase d'introduction d'animaux dans la mare. Ces animations pédagogiques ont permis une meilleure appropriation du site par les enfants.

Animations "découverte de la faune et de la flore"

Pendant les périodes printanières et estivales, l'écosystème de la mare est en plein développement. Des animations, encadrées par le CORA Rhône ou l'équipe des espaces verts de la ville, sensibilisent les enfants et leurs font découvrir tout l'environnement de cette mare et l'intérêt de sa réhabilitation.

Réactions des participants :

Comment passe t-on d'un aménagement à une démarche éducative ? Quelle pertinence vis à vis de l'éducation à l'environnement et au développement durable dans un contexte d'environnement urbain ?

LE JARDIN PÉDAGOGIQUE ET LA CABANE "OÏKOS" DU CENTRE DE LOISIRS DES 3 CERISIERS

Thématique

Sensibilisation à l'éco-logis

Partenaires

Centre de Loisirs des 3 Cerisiers : mise en place du projet
Oïkos : animations pédagogiques

Public

Centre de Loisirs des 3 Cerisiers

Description de l'action

La mise en place du jardin

pédagogique et de la cabane à outils en matériaux écologiques (paille, briques en terre crue, bois cordé,...) fait partie d'un projet global de sensibilisation des enfants à la préservation de l'environnement. Il s'agit de sensibiliser les enfants à l'environnement local puis à l'environnement global pour aborder les enjeux du développement durable.



Photos : Ville de Feyzin

Plusieurs projets ont ainsi été mis en place sur l'année 2004 :

- Travail avec les Jardins du Lyonnais, section Géraniums pour la mise en place du jardin et la découverte du travail de la terre encadrés par les jardiniers de la Ville.
- Travail avec le CORA Rhône sur l'environnement du parc et de la mare,
- Sensibilisation aux différen-

tes possibilités de construction écologique et approche technique par la construction de la cabane. Les enfants ont pu aborder ce thème en participant à toutes les étapes de la construction : creusement des fondations et montage du sous-bassement en pierres cimentées à la chaux, confection de briques de terre crue, fixation de l'ossature en bois, pose des briques, des bottes de paille et du bois cordé,

- Intervention de l'Agence Locale de l'Énergie pour une sensibilisation sur les énergies fossiles, les énergies renouvelables et la préservation des ressources...

Réactions des participants :

Comment ce projet peut-il être transposé dans un contexte différent, tel une école par exemple ? Comment lier ce projet local au problème de l'habitation ? Comment passer d'une cabane de jardin à un immeuble de ville ?

LA TABLE DE LECTURE DE L'ÉCOLE DES GÉRANIUMS

Thématique

Lecture de paysage urbain et découverte de son quartier

Partenaires

Pôle cadre de Vie et Pôle enfance : mise en place du projet

Robins des Villes : animations et réalisation de la table de lecture

Public

École des Géraniums : classes de CP / CE1

Financement

Projet et animations : 1800 €
Subventions : le Grand Lyon prend à sa charge 120 € par animation (soit 1080 €).

Description de l'action



Photo : Ville de Feyzin

Projet en 9 séances où ont alterné les ateliers en classe, au centre de loisirs et les sorties dans le quartier.

L'objectif du projet est de faire découvrir la ville et ses quartiers aux enfants de Feyzin. Dans chaque quartier de la ville une table de lecture sera réalisée par les enfants des écoles ou des centres de loisirs.

À partir de la découverte de leur quartier par différents ateliers et sorties, les enfants ont réalisé une table de lecture du paysage urbain destinée à prendre en compte les informations acquises pendant le projet, et ce à travers différentes méthodes : lecture de plans, photographies, empreintes, objets trouvés... Les aspects environnementaux, économiques, sociaux et historiques sont abordés lors de l'étude du quartier.

Une première table de lecture a été réalisée en 2004. Deux autres seront réalisées sur le quartier des Vignettes-Figuières et des Razes en 2005. Ces réalisations permettront des échanges entre les différentes structures qui pourront partir à la découverte des autres quartiers en utilisant comme point de départ les tables de

lecture.

D'autres écoles devraient se lancer cette année sur un autre quartier (échanges entre quartiers).

Questionnements des participants :

Pour développer un projet d'éducation à l'environnement et au développement durable dans un environnement urbain :

- Faut-il privilégier une méthode ?
- Faut-il privilégier des moyens ?
- Faut-il privilégier la concertation et la construction avec les habitants, les enseignants ?

Si oui, dans quel ordre et dans quelle proportion ?

Comment passer outre le paradoxe apparent de la "cabane de jardin" comme outil de compréhension de l'environnement urbain ?

Quels seraient les 10 commandements (objectifs opérationnels) pour définir et réussir au mieux l'éducation à l'environnement et au développement durable appliquée à l'éducation à l'environnement urbain ?

5 - LA PARTICIPATION DES HABITANTS : RÉFLEXIONS ET ACTIONS SUR LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

ATELIER DE PROJET DES 5ÈMES RENCONTRES RÉGIONALES D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT.

"DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : QUI, QUE, QUOI, DONT OUIË ? COMMENT SE FAIRE ENTENDRE ?"

Problématique :

Définitions, objectifs, moyens, dispositifs et limites de la démocratie participative.

Suite à l'atelier d'immersion à l'Hôtel de Ville de Feyzin, les participants font émerger trois problématiques :

- Démocratie participative en ville : quels outils, quelles instances, quels dispositifs ?
- Quelles approches et quels outils pour éduquer à la ville ? (Pour redécouvrir son propre lieu de vie).
- Quelles méthodes pour quels publics pour l'éducation à la ville ?

Après un travail d'affinement, ils choisissent d'orienter leurs travaux de recherches et de réflexions sur la problématique suivante :

"Démocratie participative : qui, que, quoi, dont ouië ???
Comment se faire entendre ? Définitions, objectifs, moyens, dispositifs et limites"

Pour débiter l'atelier de

projet, chacun exprime ses représentations de la notion de "démocratie participative" :

Participation des habitants
- Plusieurs échelles (global, local) - Utopie - Poudre aux yeux - Démocratie représentative différente de démocratie participative - Utilité ? - Efficacité ? - Représentativité : qui participe ? - Degré de participation ? - Qui est à l'origine ? - Qui décide ?"

Le groupe se scinde en deux pour effectuer leurs travaux de recherche premièrement en documentation et bibliographie sur la loi pour clarifier le vocabulaire et dénombrer les outils existants et deuxièmement pour établir des contacts et rencontrer des personnes ressources afin de récolter des témoignages sur des expériences.

1 - Mise en commun des

travaux de recherche

A - Définitions

• Tendre vers une démocratie participative.

• La démocratie participative, c'est quoi ? Pas de définition, mais plusieurs mots reviennent :

"consultation, concertation, communication, conciliation, information, médiation".

• Démarche participative.
• Prendre en compte l'avis des habitants.

• Un moyen d'appropriation d'un territoire par les habitants, de sensibilisation aux problématiques locales.

• Suit un principe de co-construction et de démocratie de proximité.

• Il apparaît que le pouvoir reste aux élus, c'est eux qui décident !

• Permet de restaurer la

confiance entre les hommes politiques et les citoyens.

B - Dispositifs juridiques

Nous avons trouvé de nombreux textes incitatifs (vers une démocratie participative) mais non contraignants !

Il est très difficile de se retrouver parmi les nombreux textes. Voici des lois repérées dans le domaine de l'urbanisation :

• Loi Vaillant (2001) : à approfondir

• Loi Voynet (1999) : Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire

2 axes :

• notion de durabilité (projet conforme aux recommandations de l'Agenda 21).

• obligation pour les élus de faire participer la société



Outils	Instances	Procédures
Enquêtes Conseil de l'âge d'or (personnes âgées) Pétitions Référendum local Bulletin municipal Exposition Cahier d'expression Diagnostic participatif Réunion	Atelier public d'urbanisation Commissions consultatives Conseil de développement Conseil de quartier Conseil municipal d'enfants	Enquête d'utilité publique Forum citoyen Consultation locale Diagnostic partagé

civile à la définition et au suivi du projet de développement.

Ces deux lois participent aux fondements juridiques de la concertation.

Pour fonctionner en démocratie participative, il est nécessaire de rompre avec les conceptions dirigistes.

C - Outil

Le Conseil de Développement.

D - Moyens

Recensement de techniques d'animation d'aides à la concertation :

- balades rurales
- lecture de paysage
- l'arbre à parole
- photo langage
- créations artistiques

E - Qui participe à la participation ?

- élus et techniciens des collectivités
- enfants : conseil d'enfants
- retraités : conseil de l'âge d'or
- bureaux d'études
- associations
- habitants : conseil de quartier, Mais attention, quels habitants participent, qui représente qui ? Comment avoir un échantillon représentatif ?

F - La démocratie participative : pour quoi faire ?

- créer des liens
- faire remonter/descendre, l'information, les demandes
- restaurer la confiance, la communication entre les citoyens et les hommes politiques
- former les citoyens à la politique
- s'approprier un territoire
- aboutir à des projets concrets
- "adoucir" des tensions
- faire prendre conscience aux citoyens de certaines problématiques

G - Contacts et rencontres

De nombreuses expériences ayant eu recours à la démarche participative existent sur le Grand Lyon. Des contacts ont été pris mais peu de temps disponible pour rencontrer réellement les acteurs. Voir également le compte rendu de la table ronde "En quoi l'éducation à l'environnement participe à l'éducation à la citoyenneté ?" et particulièrement le projet d'éco-logements avec une démarche expérimentale de démocratie participative à Caen.

Ville de Feyzin :

Ateliers citoyens et conseils de quartier.

Chloé Malié, coordinatrice des projets - 04 72 21 46 00

Ville de Villeurbanne :

Conseil de quartier. Une vraie dynamique semble exister depuis longtemps.

Mathieu Tillard, responsable de la démocratie locale - 04 78 03 67 67

Projet de "jardins de poches", voir la directrice du service Espaces Verts de la ville.

Ville de Lyon

Quartier de la Duchère : projet de démolition/reconstruction en concertation

Nadia Peyran, technicienne

Ville de Francheville

Conseil Municipal d'Enfants, Conseil de l'âge d'or

Madame Meilland, technicienne coordinatrice - 04 78 59 58 08

Grand Lyon

Concertation autour des berges du Rhône. Charte de la participation et Conseil de développement

Gérard Claysse, élu chargé de la solidarité et de la proximité

Éco-villages**Association Robins des Villes - Lyon****Bureau d'Études "Contre Champ"**

Rencontre avec Sandra Decelle, consultante en aménagement du territoire, entrepreneuse salariée à Oxalis (SCOP).

Aide aux collectivités pour travailler sur des projets d'aménagement. "Veilleuse" en environnement à la Communauté Urbaine de Lyon.

Réalisation de l'Agenda Métropolitain, voir aussi millenaire3.com

L'origine de la démocratie participative se situe dans le début des années 90 et repose sur la volonté d'introduire plus de concertation parmi les habitants.

2002 : loi Voynet sur l'Aménagement du Territoire. Création des Conseils de Quartiers sur différentes thématiques.

Exemple du schéma d'Aménagement du Territoire rhônalpin :

- Projet mené en concertation, présidé par la Présidente de région.
- Un bureau d'étude chargé de la mise en place de la démarche (deux urbanistes dont Sandra Decelle et un communicant).

33 réunions de travail réunissant tous les acteurs par thématique pour élaborer un diagnostic.

Des forums citoyens réunissant de 50 à 200 personnes pour présenter l'état des lieux du diagnostic.

Une enquête grand public interrogeant l'ensemble des habitants sur la région Rhône-Alpes " Comment imaginez-vous Rhône-Alpes en 2020 ?" (= 0,1% de réponses, beaucoup de temps, beaucoup d'argent, peu de participation).



6 - L'éducateur à l'environnement : un relais citoyen ?

**ARTICLE DE LAURENCE CHEVALIER SEYVET
DES ROBINS DES VILLES PARU EN
JUIN 2005 DANS LE DOSSIER THÉMATIQUE
DU GRAINE RHÔNE-ALPES "ÉDUCATION
À L'ENVIRONNEMENT URBAIN".**

"ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN".



L'association Robins des Villes se pose depuis 1997 en relais citoyen au service d'une ville conviviale et s'engage pour l'implication de tous dans l'aménagement du "cadre de ville". Nous partageons tous un cadre de vie, ou "un cadre de ville" pour 80% des français, on en a tous nos représentations mais, on a aussi des références communes et un cadre commun ce qui nous permet d'échanger au départ.

Les Robins des Villes mènent depuis 2000 des actions de concertation dans le cadre de projets urbains. Ces actions s'attachent à favoriser le dialogue entre tous les acteurs du territoire : ceux qui le pensent, ceux qui le dessinent et ceux qui le vivent. Elles permettent plus particulièrement de reconnaître aux usagers et habitants d'un territoire la qualité d'experts du quotidien. En partant du principe que les enfants sont des acteurs de la ville parmi les autres, la sensibilisation à l'environnement urbain et le développement d'un sens

critique ont pour objectif l'épanouissement de ceux-ci dans la relation à l'espace qui les entoure et l'appréhension de cet espace comme cadre de vie sociale et civique.

"La concertation est devenue une obligation dans toute nouvelle opération d'urbanisme". Cependant, cette mention légale ne force nullement les aménageurs à s'engager au-delà d'une simple information sur les projets. Dans le cas des enfants, les transformations du paysage urbain et de leur lieu de vie seront expliquées et donc mieux vécues si les parents ou la famille s'en chargent, encore faut-il qu'ils aient eu accès au projet. Pourtant, comment expliquer pourquoi on démolit l'immeuble ou l'on habite depuis toujours ? Comment se projeter dans l'avenir sans avoir été consulté sur l'avenir du quartier et le futur projet ?

Un projet de restructuration s'accompagne de perturbations chez les enfants et accentue leur difficulté à se situer. Les aider à comprendre pourquoi on est amené à démolir des bâtiments, les aider à faire le deuil de certains lieux, comprendre le futur quartier et les projets (souvent peu compréhensible des aménageurs), reconstruire un ensemble de repères pour s'approprier le nouveau quartier, toutes ces actions sont nécessaires pour accompagner cette situation comme tout simplement mettre en évidence la nécessaire évolution d'une ville.

L'éducation à l'environnement, ou comment on arrive à un ancrage dans le monde dans lequel on vit, peut avoir un rôle clé en ces périodes de mutation de la ville. La ville et l'urbain sont perçus et vécus

différemment par les enfants et les adultes ; alors prenons le temps d'expliquer dans un langage compréhensible par eux le projet urbain aux enfants, le projet collectif dans lequel ils vont vivre, les différents choix possibles, les intérêts, les inconvénients.

Notre rôle est précisément d'apporter des clés de lecture à ce moment là, d'éveiller la curiosité, d'aider à développer un esprit critique face aux modifications de l'environnement quotidien, de laisser aux jeunes la place de prendre part à la vie de la cité. Ainsi, l'action de l'association permet à tous les publics de participer aux mutations de leur lieu de vie.

Nous voulons montrer qu'être "acteur de la ville" c'est aussi et surtout l'affaire des habitants et non pas seulement une affaire de spécialistes. Il s'agit alors d'éduquer à la participation des parents et des enfants dans des quartiers où les habitants n'ont pas l'habitude de s'exprimer.

Ces démarches d'accompagnement auprès des enfants et des jeunes, nous les entreprenons cette année dans le cadre de la restructuration du quartier de la Duchère à Lyon et dans le cadre de trois projets de renouvellement urbain où l'association intervient également dans le cadre de la concertation avec les habitants : le quartier de Champfleuri à Bourgoing Jallieux, le quartier de Jouhaux à Grenoble et le quartier du Carré de Soie à Vaux-en-Velin/Villeurbanne.

Prenons l'exemple du quartier de Champfleuri à Bourgoing Jallieux.

Le quartier entre dans une phase de renouvellement

urbain. Des actions d'éducation à l'environnement accompagné la démarche de concertation demandée à l'association Robins des Villes. Tout d'abord parce que les directeurs d'écoles, tous rencontrés dans la phase de recensement des acteurs du quartier, ont souhaité engager une démarche pour travailler avec les élèves dans cette phase de restructuration de leur quartier considérant que c'était là également la place de l'école.

Pour que "être en classe" ne signifie pas cesser d'être habitant, l'école se doit d'accompagner ces transformations, non pas pour les accepter simplement, mais afin de les analyser avec le souci du bien commun. Deuxièmement, parce que les écoles sont des lieux clés de vie du quartier (les parents s'y retrouvent à la sortie des classes et les carnets de liaison des élèves constituent d'excellents relais d'information pour que les enfants et les parents soient tenus au courant de la démarche en cours), les écoles sont devenues partie intégrante de la dynamique du quartier en s'ouvrant sur l'extérieur et en participant au travail avec les habitants. Le travail s'est donc déroulé en étroite collaboration avec les enseignants. Pour ceux qui l'ont souhaité nous avons mis en place une petite formation pour leur proposer des idées d'activité à mener avec la classe, des déroulements pédagogiques, des exemples de projets.

Nous avons mis à leur dis-

position des outils tels que la photo aérienne, des plans, une maquette. Ainsi, les enseignants ont mené des ateliers avec leur classe sur les notions de quartier, de ville, de lieux et de fonctions... Après ces ateliers menés par les enseignants, nous avons proposé des "ateliers utopiques" menés par les Robins des Villes. Il s'agissait d'inviter les enfants à rêver le quartier "Champfleuri de leur rêve", en utilisant le support de photos du quartier qu'ils doivent modifier à leur guise. Grâce à cette pédagogie de l'utopie nous dépassons l'horizon quotidien pour envisager le futur du quartier. À la suite de cette transformation de l'image, les élèves expliquent les raisons de leur choix à la classe, ce moment de discussion collective est souvent l'occasion de débats animés.

Afin de sensibiliser les enfants à leur environnement de vie et replacer l'objectif des ateliers utopiques dans le contexte des transformations à venir, nous avons imaginé une exposition spécifique et interactive pour aborder diverses thématiques (Comment se situer sur un plan du quartier ? Questions d'échelles et d'orientation, qui fait la ville ? Quel est le rôle des habitants ? du maire ? Du conseil municipal des enfants ? ...) Nous avons également préparé un livret remis à chaque enfant. Il récapitule les sujets abordés pendant les animations et introduit un concours de dessin et une enquête que les enfants devront faire auprès de leurs voisins. L'exposition

interactive a tourné dans chaque école en restant à chaque fois sur place une semaine pour que les parents puissent la voir à l'occasion des expositions des travaux des enfants.

Le projet sur le quartier, et avec les enfants, est ponctué par des temps forts que sont les "journées habitantes", les enfants sont libres de participer aux différentes activités proposées : atelier utopique, jeu "j'aime/j'aime pas", maquette symbolique construite par les enfants à partir d'éléments recyclables, une exposition "Champfleuri s'expose", sur l'histoire du quartier, une balade urbaine, des activités autour de la maquette du quartier actuel et futur...

Le but de la Journée habitante est d'amener, par un apprentissage ludique et concret, à la sensibilisation au projet urbain. Elle se déroule sur l'espace public. Il s'agit bien de favoriser, par ces journées, réflexions et débats sur la ville auxquels prennent part les enfants et les jeunes.

En conclusion, il reste difficile d'évaluer les bénéfices de cet accompagnement, mais la démarche qui s'est mise en place aura permis d'accompagner, grâce à des actions d'éducation et de sensibilisation, le projet de mutation d'un quartier sans laisser les enfants et les jeunes à la marge de ces changements car se seront peut-être eux qui bénéficieront des changements à venir, habitants et citoyens de demain.



ÉDUIQUER À LA VILLE :

DES OUTILS ET DES DÉMARCHES



Illustration extraite de la Garzette 2004

PARTIE 3

ÉDUIQUER À LA VILLE

DES OUTILS ET DES DÉMARCHES

1 - DES LIEUX D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT EN VILLE : LES PARCS URBAINS

**ATELIER D'IMMERSION
DU MERCREDI 8
DÉCEMBRE AU PARC DE
LA TÊTE D'OR À LYON
ANIMÉ PAR FABIEN
NUTI.**

"LES PARCS URBAINS"

Problématique :

Parc urbain du XIX^{ème} siècle, le Parc de la Tête d'Or constitue un site très fréquenté par les habitants de l'agglomération lyonnaise.

Balade dans le parc, visite du jardin botanique et des serres, le visiteur traverse les époques, les aménagements paysagers et l'architecture caractéristique du Parc de la Tête d'Or.

Entre patrimoine historique, naturaliste et culturel, quelles pratiques, quels outils, quels supports pédagogiques sont privilégiés pour des actions de découverte et de sensibilisation du public ?

1 - Présentation par Fabien Nuti

1 - Présentation historique du Parc de la Tête d'Or.

2 - Problématique de gestion du site et évolution de cette gestion.

3 - Les grandes serres du jardin botanique

- activités et outils pédagogiques
- exploitations pédagogiques
- différents publics



A - Présentation historique du Parc de la Tête d'Or

Les frères Bulher (1856/1857), architectes paysagers, ont conçu le parc à la demande du préfet et maire de Lyon, Mr Vaisse, grand ami du baron Hausmann. Création d'un des premiers parcs urbains européens, gratuit, pour répondre aux besoins d'une population ouvrière ayant vécu l'exode rural.

Véritable espace vert réhabilité sur des zones insalubres (lônes, marais). La renaturation du site s'est faite à partir des conceptions du paysage des 18^{ème} et 19^{ème} siècles.

Suite à l'exposition universelle, au début du 20^{ème} siècle, l'architecte Tony Garnier, a été à la tête d'une campagne de modification du parc pour faire valoir la technologie de l'époque.

B - Problématique de gestion du site et évolution de cette gestion

Aujourd'hui, la gestion des

boisements du parc s'appuie sur les préconisations des architectes concepteurs (respect et prestige de ces architectes).

L'impact de l'Homme a souvent été à la source de problèmes sanitaires sur les populations d'arbres. La pression de l'Homme reste un facteur important à prendre en compte dans la gestion globale, qui aujourd'hui évolue vers une gestion différenciée (pas toujours acceptée au sein des services et du grand public) :

- gestion horticole des plates bandes et des massifs
- gestion des prairies et des grands espaces
- gestion de zones naturelles (talus SNCF)

C - Les grandes serres du jardin botanique

Caractérisées par des essences végétales exogènes et/ou exotiques des milieux tempérés tropicaux, les grandes serres sont un espace de démonstration utilisé comme support pédagogique.

Suite à la volonté d'accueillir des publics scolaires (3 000 à 5 000 élèves par an) une réflexion a été conduite pour concevoir et créer des animations in situ. Cela a abouti également à la création et l'utilisation d'outils pédagogiques spécifiques.

L'approche pédagogique est exclusivement ludique, du fait d'un potentiel pédagogique initialement restreint.



2 - Problématiques soulevées par les participants

Mots clés :

"Parc urbain - Espace vert - Poumon vert - Espace de promenade, de loisirs, de détente - Histoire - Patrimoine - Culture et paysage - Réponse à des besoins - Aménagement ornemental - Valorisation du savoir-faire industriel - Réhabilitation - Gestion - Conservation (but ?)".

1 - Identifier les fonctions définies des parcs urbains pour développer des actions d'éducation à la ville.

2 - Quel est l'intérêt de sensibiliser à l'environnement dans un milieu recréé artificiellement ?

3 - L'environnement naturel sensibilise lui-même à l'environnement.

4 - Comment éduquer à l'environnement à travers des supports étrangers à notre environnement quotidien ?

ATELIER DE PROJET DES 5ÈMES RENCONTRES RÉGIONALES D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT.

"LES PARCS URBAINS"

Problématique :

Identifier les différentes fonctions définies des parcs

urbains pour développer des actions d'éducation à la ville.

Représentations individuelles

"Média d'interprétation - Conflit d'usage - Parcours de santé - Square - Civisme - Ouverture - Vandalisme - Rendez-vous - Nature - Pelouse - Fleuve humain - Sécurité - Saccage - Sieste - Odeur - ébats - Goudron - Parc - Insécurité - Fontaine - Eau - Nature aménagée - Poisson rouge - Zoo - Entretien - Allées - Jardin - Trame verte - Respiration - Promenade - Entre chien et loup - Fraîcheur - Chaleur - équilibre - Inspiration - Inspiration de verdure - Mythe de la nature (Rousseau) - Bronzette - Vététistes - Jogger - Seringues - Capotes - Barbecue - Bancs publics - Ballon - Animation - Poubelle débordante - Révisions - Rencontre - Fêtes - Pique-nique - Piétinement - Amoureux - Barbe à papa - Détritux - Organisation - Promeneur - Bande de jeunes - De la fréquentation - Dimanche - Semaine - Personnes âgées - Enfants - Kronenbourg - Chien - Carrefour - Jardiniers - Béquilles - Crottes - Érosion - Écureuil - VTT - Ressentir - Sentir - Insouciance - Lecture - Gestion - Tronc - Toucher - Bruit - Silence - Saison - Cimes - Voir - Plantation - Ambiance - Ornemental - Souffleur - Port - Réappropriation - Convivial - Rocher - Crapahuter - Pauvreté écologique - Habitudes - Déambulation - Apprivoiser - Rituel - Course d'orientation - Bio-diversité - Signalétique - Découvrir - Cerf-volant - Propreté - Cartouche - Chasseur - Dégoût - Jeu de piste - Flâner - Rareté - Respirer - Conflit - Ornithologie - Architecte - Observer - Intérioriser

- Nature en cage - Conservatisme - Comprendre - écouter - Exotique - Propriétés - Gincko - Histoire - Culture/patrimoine".

1 - Les grands types de parcs

Ce sont des espaces ouverts, en tout ou partie, au public. Ces espaces sont aménagés dans un souci d'intérêt général.

A - Zone naturelle réhabilitée (ZNR)

périphérie, péri-urbain

Caractéristiques :

Espace de conservation, de préservation et valorisation du milieu naturel, ou espace de réhabilitation et de restauration du milieu naturel. La biodiversité (qualitative et quantitative) est plus importante que dans les espaces verts structurés. Ces zones peuvent avoir un enjeu en terme de protection des biens et des personnes, et de prévention des risques.

Ce sont souvent des zones pour le développement du tourisme nature de proximité. Ce type de lieux est de plus en plus source de conflits d'usages, et est de plus en plus sensible à la pression humaine en terme de demande sociale.

Ces lieux sont également des zones "de non droit", où la fréquentation amène aujourd'hui à une réflexion sur la mise en place de cadres, de types réglementation ou guide de bonne conduite... Ces zones expriment la liberté à laquelle se rattachent les usagers et notamment les usagers marginaux.

Ces espaces ont souvent une superficie de plusieurs dizaines voire centaines d'hectares.

B - Espace vert construit et structuré (EVCS)

cœur de ville, périphérie, péri-urbain

Caractéristiques :

Ces zones ont souvent un caractère historique pour la ville, elles ont été aménagées par l'homme et peuvent se situer au cœur de la ville, en périphérie ou en zone péri-urbaine.

Ce sont souvent des espaces de nature artificialisés, et sont construits à partir d'inspiration de construction d'espaces verts suivant certains courants de pensée comme les jardins anglais ou "à la française" par exemple. Les boisements ne sont pas toujours en cohérence avec le milieu naturel et ont souvent un caractère ornemental. Le choix des essences fait apparaître des essences exogènes qui naturellement ne se trouveraient pas en pleine nature dans la région d'implantation

du parc.

Ce sont également des lieux d'expression paysagiste s'appuyant, comme on l'a dit, suivant des courants de pensée. L'action humaine y est forte, la main de l'homme est omniprésente. On remarque que l'esprit de conservation fait souvent partie de la tradition en terme de gestion.

La fréquentation du public est importante, hétéroclite et beaucoup plus canalisée que dans les types de parcs précédents. On y retrouve des habitudes de fréquentation et certains rituels pour les usagers.

C - Square et jardin public (S & JP)

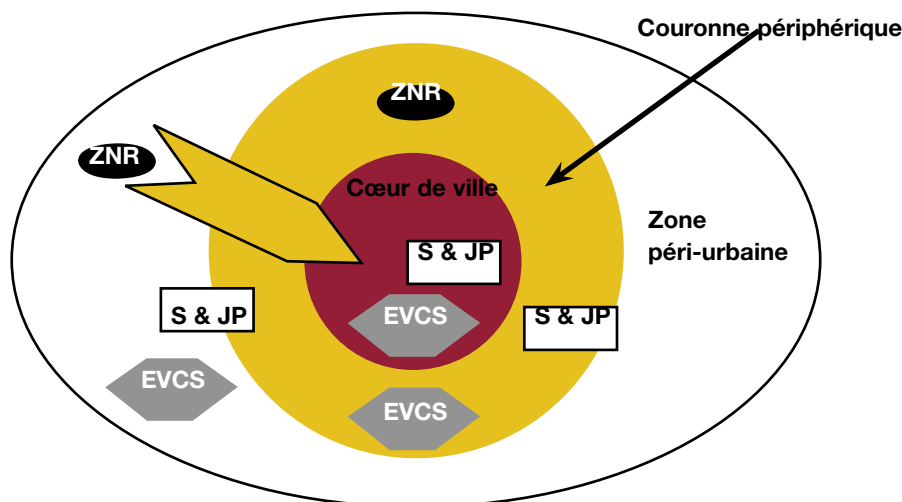
cœur de ville, carrefour de rue, périphérie

Caractéristiques :

Ce sont de petits espaces (surface limitée) où des limites physiques en définis-

sent souvent le périmètre. C'est un lieu de fréquentation du citoyen représentant un peu la cour extérieure de la ville. Des aménagements permettent l'accueil de plusieurs publics. C'est le domaine de prédilection des services "espaces verts" de la ville. C'est aussi la cour de jeux après l'école et le lieu de rencontre des gens du quartier.

On y trouve généralement des zones ombragées, des bancs et une organisation spatiale, qui confèrent au square un côté intimiste. C'est un lieu familial où l'on rencontre aussi le clochard du quartier, sans pour cela que le sentiment d'insécurité soit très présent d'un côté comme de l'autre.

2 - Les grandes zones qui font la ville et la localisation des parcs urbains**Légende :**

ZNR : Zone Naturelle Réhabilitée /

EVCS : Espace Vert Construit et Structuré

S & JP : Square et Jardin Public

3 - Exploration des types de parcs**A - Zone naturelle réhabilitée**

Par type de parcs, définitions des différentes fonctions d'un parc, les types de publics usagers et leurs attentes, et identification des thèmes et des types d'actions pédagogiques possibles.

Fonctions	Types de publics	Attentes des publics	Thèmes et objectifs globaux pour éduquer à la ville à travers le support ZNR
Récréative Sportive Paysagère Écologique Économique Alibi de politique environnementale Prévention des risques Éducative et pédagogique Patrimoniale (culturel, bâti, naturel) = Local Sociale	Familiaux Sportifs Marginaux Scolaires Péri-scolaires Jeunes Propriétaires d'animaux Naturalistes-scientifiques Amoureux et amants Prostitués Artistes Étudiants Randonneurs Communauté Élus locaux Acteurs locaux Pêcheurs Chasseurs	Dépaysement Rupture avec le quotidien Sentiment de liberté Passe-temps Bol d'air Pique-nique Entraînement Objectif week-end Temps libre Plaisirs Calme Découvertes Rencontres Solitude	Approches environnementales, sociales et économiques : Faire comprendre aux publics les différentes fonctions des ZNR. Sensibiliser les publics à l'impact des ZNR sur l'entité urbaine Comprendre le fonctionnement écologique des ZNR Découvrir et comprendre les problématiques d'acteurs sur les ZNR

B - Espace vert construit et structuré

Fonctions	Types de publics	Attentes des publics	Thèmes et objectifs globaux pour éduquer à la ville à travers le support ZNR
Récréative Sportive Paysagère Écologique (gestion différenciée) Justification de politique environnementale Éducative et pédagogique Patrimoniale (culturel, bâti, naturel) = Local Sociale	Familiaux Sportifs Marginaux Scolaires Péri-scolaires Jeunes Propriétaires d'animaux Jardiniers amateurs Amoureux et amants Prostitués Artistes Étudiants Promeneurs Travailleurs Personnes âgées Petite enfance Employés communaux Handicapés	Dépaysement Rupture avec le quotidien Sentiment de liberté Passe-temps Bol d'air Pique-nique Entraînement Objectif week-end Temps libres Plaisirs Calme Découvertes Rencontres Solitude Sécurité Environnement sécurisant Exotisme Jeux d'enfants	Approches environnementales, sociales et économiques : Faire comprendre aux publics les différentes fonctions des ECVS. Sensibiliser les publics à l'impact des ECVS sur l'entité urbaine Comprendre le fonctionnement écologique des EVCS Découvrir les acteurs et leurs rôles sur les EVCS Faire découvrir les différentes spécificités de l'EVCS (histoire, patrimoine, collections végétales, esprit de conception, gestion...) Découvrir et comprendre les problématiques d'acteurs sur les ZNR



C - Square et jardin public

Fonctions	Types de publics	Attentes des publics	Thèmes et objectifs globaux pour éduquer à la ville à travers le support S. & J.P.
Récréative Paysagère Écologique urbaine Justification de politique environnementale Patrimoniale Sociale Spatiale	Familiaux Marginaux Scolaires (parfois) Péri-scolaires Jeunes Propriétaires d'animaux Amoureux Artistes Étudiants Passants Élus locaux (inauguration) Travailleurs Petite enfance Personnes âgées Handicapés Employés communaux	Passe temps Bol d'air Pause déjeuner Temps libre Plaisirs Rencontres Découverte Solitude Sécurité Environnement sécurisant Jeux d'enfants	Approches environnementales, sociales et économiques : Faire comprendre aux publics les différentes fonctions des S. & J.P. Sensibiliser les publics à l'impact des S. & J.P. sur l'entité urbaine Découvrir et comprendre les problématiques d'acteurs sur les S. & J.P. Faire découvrir les différentes spécificités des S. & J.P. (histoire, patrimoine, sociologie)

4 - Thème et objectifs globaux pour éduquer à la ville

- Faire comprendre les différentes fonctions des parcs urbains.
- Sensibiliser à l'impact des parcs urbains sur l'entité urbaine.
- Comprendre le fonctionnement écologique des parcs urbains.
- Découvrir et comprendre les problématiques d'acteurs sur les parcs urbains.
- Faire découvrir les différentes spécificités de parcs

urbains (histoire, patrimoine, collections végétales, esprit de conception, gestion...).

5 - Conclusion

Nous avons souhaité laisser une ouverture à chacun quant à la mise en œuvre concrète des objectifs globaux, qui nécessitent une appropriation personnelle et spécifique au public visé. Nous avons donc privilégié le choix d'objectifs relatifs à l'éducation à la ville, et notamment, afin

d'orienter les futures actions sur la compréhension du fonctionnement de la ville et du système urbain.

2 - DES LIEUX D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT EN VILLE : L'EXEMPLE DU CENTRE D'INITIATION À LA NATURE DU GRAND MOULIN

ATELIER D'IMMERSION
DU MERCREDI 8
DÉCEMBRE ANIMÉ PAR
THIERRY GAULTIER DU
CIN DU GRAND MOULIN.

"UN CENTRE
D'INITIATION À LA
NATURE ENTRE VILLE ET
CAMPAGNE"

Problématique :

Le Centre d'Initiation à la Nature (CIN) du Grand Moulin est un lieu permanent d'éveil et d'éducation à l'environnement de la Communauté Urbaine de Lyon en partenariat avec le milieu associatif. En s'appuyant sur les actions du centre, plusieurs axes de réflexions sont abordés :

- Le CIN, dispensateur de savoirs, de loisirs ou de valeurs ?
- Dans un contexte péri-urbain, quels contenus d'animation, pour quels publics ?
- Proposer des activités d'éducation à l'environnement à un public urbain dans un espace naturel péri-urbain : quelles spécificités ?

1 - Présentation de la structure

Le Grand Moulin a été acquis et restauré par la Communauté Urbaine de Lyon pour en faire un lieu permanent d'éducation, de pédagogie et d'observation du milieu naturel. Depuis son ouverture

en octobre 1997, il est géré et administré par l'Association de Gestion de la Maison Rhodanienne de l'Environnement (MRE)

A - Une nouvelle vocation pour le Grand Moulin

Alors qu'un promoteur projetait de transformer les bâtiments en logements privés, la Communauté Urbaine de Lyon, alertée par la mairie de Francheville, décida d'acquérir le Grand Moulin qui menaçait de tomber en ruine, ainsi qu'un terrain d'1,3 hectares.

Après deux années de travaux une première tranche fonctionnelle de 350 m² fut mise en service le 1^{er} octobre 1997. Seule la partie "ferme" a fait l'objet de la première tranche de restauration. Certains bâtiments en trop mauvais état ont été détruits (aile NE, grange annexe).

Une deuxième tranche de travaux concernant l'aile "moulin" est à l'étude. Elle permettra de créer de nouvelles salles d'animation, une salle de réunion, une salle d'exposition et des bureaux.

B- Les objectifs pédagogiques du Grand Moulin

Il s'agit d'une part de mettre à disposition des enseignants et des éducateurs, à proximité de leurs lieux de vie quotidiens, un site de découverte organisé; et d'autre part de permettre à une population de plus en plus urbaine, notamment les jeunes, de mieux connaître et respecter la nature.

Le Grand Moulin s'insère dans une mosaïque de bois, de prairies et de champs qui servent de terrain d'action aux activités du CIN.

Le vallon de l'Yzeron est assez

encaissé, renforçant l'impression d'écrin de verdure.

Avec ses enrochements et ses cascades, la rivière Yzeron ressemble à un torrent de montagne : en l'espace de 15 km, elle passe de 800 m d'altitude à sa source, à 210 m au Grand Moulin.

Un sentier principal permet une grande traversée longitudinale entre le Moulin du Gôt et Pont Chabrol (5 km).

À cette extrémité du sentier, un autre site est en cours d'aménagement dans un but pédagogique, la prairie de Pont Chabrol, milieu naturel varié comprenant notamment des mares d'une grande richesse.

Un premier tronçon balisé (Gôt-Grand Moulin) est doté de bornes signalétiques pour la découverte du milieu.

Le Grand Moulin est un des maillons du Projet Nature du Vallon de l'Yzeron qui a pour but la préservation, la mise en valeur et la gestion des espaces rural et naturel qui se sont maintenus le long de la rivière Yzeron.

Piloté par quatre collectivités territoriales (Grand Lyon, Conseil Général du Rhône, communes de Francheville et de Craponne), ce projet s'est fixé les objectifs suivants :

- La maîtrise du développement urbain dans les zones de contact ville-nature.
- La préservation et la mise en valeur du patrimoine naturel et agricole.
- L'organisation et l'accueil du public.
- La sensibilisation et l'information du public.



Photo : CIN du Grand Moulin de l'Yzeron



2 - Intérêt d'une structure telle que le CIN

A - Entretien et aménagement du milieu

La gestion de ce terrain se fait sur la base de deux principes :

- Maintenir et développer la diversité floristique et faunistique
 - Limitation des ronciers et des espèces pionnières.
 - Fauchage annuel tardif de la prairie pour maintenir la diversité des insectes.
- Permettre la découverte du milieu en limitant l'impact du public.
 - Parcours déterminés.
 - Accès réglementés.
 - Aménagements pédagogiques (muret de pierres, tas de bois, tôles à reptiles, "pièges" à traces, nichoirs, mare, ...).

B - Les sentiers du vallon de l'Yzeron

Les milieux naturels entourant le Grand Moulin s'étendent sur 300 ha. Deux sentiers d'environ 2 km de longueur, longeant par endroit la rivière Yzeron, traversent tour à tour des bois, des clairières et des prairies. Ces espaces constituent le terrain d'action de la plupart de nos activités.

3 - Les activités proposées par le CIN

L'objectif général du centre est de proposer des actions de sensibilisation, de découverte et de formation sur le thème de la nature et de l'environnement, en direction d'un large public originaire du Grand Lyon.



Photo : CIN du Grand Moulin de l'Yzeron

• Animations à la demi-journée pour scolaires et structures de loisirs

Ces activités s'adressent aux scolaires (du primaire au collège), mais se déclinent sous une forme plus ludique pour des séances du mercredi et pendant les vacances scolaires (centres sociaux, centres aérés, maisons de l'enfance, ...). Une trentaine de thèmes sont proposés sur la faune, la flore, l'écologie, le "sensoriel" et le patrimoine culturel.

De 6 à 7 000 enfants profitent chaque année des animations.

• Expositions

Des expositions temporaires destinées au grand public sont présentées de temps à autre : "L'histoire du Grand Moulin", les activités de l'association Centre de soins aux oiseaux sauvages du Lyonnais, basée au Grand Moulin.

• Manifestations

Portes ouvertes, Journées du patrimoine naturel, chantiers

de jeunes, journées thématiques

• Animations familiales du week-end

Des ateliers et des sorties thématiques sont proposées le week-end. Un calendrier détaillé est publié chaque semestre.

4 - La série "Les dossiers du Grand Moulin"

Ces dossiers sont donnés à l'enseignant en fin de séance, pour lui permettre de prolonger et d'exploiter l'animation. Ils se composent des fiches suivantes :

1- L'essentiel de l'animation : reprend les points les plus importants de l'intervention (concepts, notions, théories,...). Ce n'est pas le scénario de l'animation, avec son déroulement, mais bien, au delà de l'animation vécue, un rappel des points essentiels à retenir.

2- Vocabulaire et lexique : définition des mots clés, des mots satellites.

3- Savez-vous que... : anecdotes, petites histoires, destinées à illustrer le thème de façon attrayante.

4- Orientations documentaires : choix d'ouvrages et de publications en relation avec le thème.

5- Pistes d'activités : prolongements possibles de l'animation par des activités ou petits ateliers à réaliser en classe.

6- Compléments et annexes : les activités présentées en 4- peuvent utiliser un document prêt à photocopier pour

les élèves.

Les thèmes déjà disponibles sont les suivants :

- Les moulins à eau
- Lecture de paysage
- Le cycle de l'eau
- Insectes et petites bêtes
- Construire naturellement
 - L'arbre un être vivant

5 - Les Partenaires du Grand Moulin

• Partenaire financier

La Communauté Urbaine de Lyon, propriétaire du site, finance la totalité des besoins du CIN.

• Partenaires associatifs

Le CIN fait appel aux services d'associations qui interviennent chacune dans leur spécialité.

• Autres intervenants

Techniciens et spécialistes interviennent occasionnellement au Grand Moulin.

3 - DES LIEUX D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT EN VILLE : LE CENTRE DE LOISIRS

EXTRAIT DE LA TABLE RONDE DU VENDREDI 10 DÉCEMBRE.

INTERVENTION DE PATRICK MERCADER - MISSION PEL DE LA VILLE DE LYON.

"CENTRE DE LOISIRS DE PROXIMITÉ : LA PLACE DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT DANS L'ÉDUCATION À LA VIE QUOTIDIENNE DES JEUNES : QUELLE APPROPRIATION, QUELLES ACTIONS SUR LE MILIEU DE VIE ?".

Problématique

Depuis l'origine, la question de la nature, du milieu est un élément central dans l'organisation des centres de vacances et de loisirs. L'environnement naturel a été depuis le début un champ de découvertes privilégiées. Comment cela se passe-t-il en pratique ?

1 - Présentation par Patrick Mercader

A - Pourquoi un Projet Éducatif pour la Ville de Lyon ?

Parce que l'éducation des enfants et des jeunes est une responsabilité partagée entre les parents, l'école, les collectivités locales, les associations, les adultes qui doivent constituer une communauté éducative. La ville de Lyon, partant de ses compétences légales en matière de construction, logistique, périmètre scolaire entend répondre aux

attentes de cette communauté sur tous les temps de l'enfant en mobilisant l'ensemble des ressources éducatives de la cité.

Parce que le lieu de vie de l'enfant et du jeune est d'abord son quartier, puis sa ville et qu'il est important que la communauté éducative travaille de façon cohérente sur son territoire en veillant à ce qu'aucun enfant ne soit exclu du droit à l'éducation.

Parce qu'il convient de créer les conditions permettant aux enfants de conjuguer épanouissement et réussite scolaire, afin de maîtriser les savoirs-être et savoirs-faire constituant la culture commune dont notre société a besoin.

Parce que la société doit faire face à des difficultés telles que la montée de l'individualisme, des communautarismes ethniques, religieux ou sociaux, et aussi de la violence et que le monde adulte doit transmettre à sa jeunesse des valeurs de paix, de laïcité, de solidarité et de justice.

Parce qu'il est important de prendre en compte les rythmes de vie de l'enfant et de sa famille, notamment quand les parents étudient, exercent ou recherchent une activité professionnelle qui nécessite que leurs enfants soient accueillis dans des lieux de qualité en vue d'une bonne conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

Parce que la réflexion sur l'éducation issue de la recherche en sciences humaines doit nourrir les débats afin de faire émerger les bonnes pratiques au quotidien des acteurs éducatifs



Parce qu'enfin, la Ville de Lyon s'implique dans un réseau des Villes éducatrices national et international qui veut faire vivre le droit à l'éducation tout au long de la vie comme un principe universel.

B - Les grandes orientations du Projet Éducatif de Lyon

Il s'agit de permettre aux enfants et aux jeunes de devenir des membres actifs, critiques et solidaires de la société et ainsi de les amener à :

- Maîtriser les savoirs, savoirs-faire et savoirs-être caractérisant les composantes de la culture commune de notre monde d'aujourd'hui.
- Devenir des adultes compétents, autonomes et responsables.
- Développer le respect de soi et des autres, la confiance en soi et dans les autres.

Pour tendre vers ces finalités, le Projet Éducatif de Lyon qui s'adresse aux 67 000 enfants lyonnais de 2 à 16 ans, souhaite mettre en avant trois grandes orientations :

Orientation n°1 : Le Projet Éducatif de Lyon vise à la réussite scolaire de tous les enfants et les jeunes en contribuant à la mission éducative de l'école.

Orientation n°2 : Le Projet Éducatif de Lyon contribue à l'épanouissement de l'enfant, son ouverture au Monde et au développement de ses potentialités.

Orientation n°3 : Le Projet Éducatif de Lyon contribue à l'éducation au "Vivre ensemble", à la civilité et à

la citoyenneté, aux règles de comportement indispensables à la vie en société et à une vie personnelle réussie.

C - Les grands principes d'action du Projet Éducatif de Lyon

Pour mettre en oeuvre ces grandes orientations au service de l'enfant et du jeune, le Projet Éducatif Lyonnais entend respecter cinq grands principes qui guideront toute son action.

Principe n°1 : L'éducation est une responsabilité partagée.

Principe n°2 : Le PEL vise à la cohérence des différentes politiques, mesures, actions éducatives menées par l'ensemble des institutions et partenaires qui participent à l'acte éducatif sur le territoire de la Ville de Lyon.

Principe n°3 : Le PEL souhaite contribuer au développement de la qualification des acteurs.

Principe n°4 : Le PEL prend en compte les différents territoires de la Ville de Lyon que sont les arrondissements et les quartiers sur la base du principe d'équité.

Principe n°5 : La mise en oeuvre d'un processus d'évaluation.

2 - "Les Mercredis de Lyon"

"Les Mercredis de Lyon" s'inscrivent dans les enjeux du projet éducatif local de Lyon et doivent répondre à un objectif fondamental : **contribuer à former des citoyens responsables et actifs.**

Parmi toutes les activités pré-

sentes, l'opération comporte des ateliers environnement. En exemple, une action menée dans le 6^{ème} arrondissement de Lyon, dans le Parc de la Tête d'Or et sur les berges du Rhône en considérant l'environnement comme un support d'actions :

- Observation dans la cour ou à proximité (espaces verts).
- Espaces naturels protégés.
- Notion de protection de l'environnement pour le bien de l'Homme (éléments vitaux de l'Homme).
- Travail sur le terrain et expériences au centre de loisirs.
- Concrétisation par des productions (panneaux, journées de fin d'année, présentations aux parents).

A - L'organisation générale des Mercredis de Lyon

19 directeurs de centres de loisirs et 345 animateurs participent aux Mercredis de Lyon. Chaque centre de loisirs est un regroupement d'écoles (2 à 5 écoles), sur les 90 écoles élémentaires publiques de la ville, 77 proposent les Mercredis de Lyon.

Chaque centre organise son activité. 30 mercredis d'activités (2003/2004), en complément, il leur est proposé des prestations à encadrement renforcé en matière sportive et culturelle.

La ville a repris en gestion directe les Mercredis de Lyon, cette gestion permet d'avoir une meilleure analyse pédagogique et financière de l'activité, à contrario elle entraîne une certaine lourdeur administrative, notamment dans le domaine des commandes de fournitures (retard de livraison) et de la régie de recettes



B - Bilan et analyse des Mercredis de Lyon

Bilan effectué pour l'année 2003/2004. Voici quelques éléments d'analyse, une version complète est disponible auprès de la Mission PEL de la Ville de Lyon.

La nature des activités : une diversité affirmée

Un rééquilibrage entre activité sportive et activité culturelle et nouvelle technologie

Seuls les 2^{ème} et 7^{ème} arrondissements restent sur une configuration où les activités sportives sont majoritaires. Pour le 2^{ème} arrondissement, nous pouvons l'expliquer de par l'ancienneté des écoles et le manque de locaux affectés à la seule utilisation des pratiques culturelles.

De nouveaux partenaires

Nos activités s'appuient largement sur les équipements culturels de la ville de Lyon ; la maison de la danse, le TJA, l'auditorium, l'opéra, le musée d'art contemporain, le musée des beaux arts.... Auxquels sont venus s'ajouter les péniches du val de Rhône, ébullisciences, Par si par l'art, ...

Le personnel d'encadrement

Une typologie constante

Les enseignants restent très impliqués notamment pour les postes à responsabilité (directeurs de centres et référents d'écoles) ce qui contribue à favoriser la liaison entre les projets d'écoles et le projet mercredis de Lyon. Sur le plan fonctionnel, l'implication des enseignants est la garantie d'une proximité affirmée contribuant à améliorer les liens avec les parents et les enfants mais également l'accès aux installations de l'école.

Le plan de formation

La réglementation appliquée pour les centres de loisirs nous a contraint à mettre en place un plan de formation BAFA (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateurs). 93 vacataires ont profité de cette formation qui est un gage de qualité et de sécurité.

C - Les incidences de l'entité éducative

Des animations qui évoluent

Nos animations prennent en compte les capacités des enfants auxquelles elles s'adressent plutôt que les exigences et les contraintes des disciplines pratiquées. Les pratiques traditionnelles sur lesquelles nous nous appuyons sont choisies pour l'intérêt qu'elles suscitent auprès des enfants, les possibilités de mise en œuvre et les perspectives éducatives qu'elles ouvrent. Nous les adaptons, les corrigeons, sans les dénaturer, pour les rendre formatrices et accessibles aux plus jeunes. Nos animations sont ouvertes à tous, elles permettent à chacun de pratiquer une activité sans aucune ségrégation sociale ou financière, sans aucune sélection par le niveau de pratique : Chacun a sa place.

Des animateurs qui s'investissent

Pour nos animateurs, il est nécessaire que leurs efforts se portent avant tout sur le traitement pédagogique des valeurs que nous voulons transmettre : responsabilité, sens civique, sens critique, respect de l'autre, respect de la règle, honnêteté, engagement personnel, effort, solidarité... Une solide connaissance de l'activité abordée est aussi nécessaire afin de répondre aux

exigences didactiques et d'encadrement.

Une démarche d'évaluation qui se met en place

Notre démarche nécessite une régulation et des ajustements permanents. Elle ne peut pas se dispenser d'un système d'évaluation efficace pour améliorer ou corriger les effets d'une organisation qui vise à se pérenniser.

3 - Présentation par Bertrand Claudy

Mouvement National de Lutte pour l'Environnement du Rhône, intervenant dans le cadre de l'opération "Les Mercredis de Lyon".

Projet de jardin botanique. Ce projet, à partir des idées des enfants, regroupe des botanistes, une animalerie, les Arts Plastiques. Le thème de départ était l'Afrique. Voici les principales étapes du projet :

- représentations initiales des enfants sur l'Afrique
- à partir de ces représentations, ouvrir l'esprit des enfants, élargir ces représentations.
- réalisation d'une production en fonction des enfants, mise en valeur de la grande serre du Parc de la Tête d'Or.

Patrick Mercader : Attention à ne pas vouloir leur faire trop "ingurgiter" ou de ne leur apporter que des notions, il faut d'abord être ludique, faire en sorte que les enfants s'amuse.

4 - Présentation par Jean-Yves L'Helgouac'h

L'association JPA a mené une enquête sur les Centres de Vacances et de Loisirs et l'éducation à l'environnement.



Cette enquête est disponible en version papier auprès de Jean-Yves L'Helgoualc'h. L'enquête part du principe que le milieu de vie de l'enfant est un outil pédagogique. Le centre de loisirs doit s'imprégner de son environnement pour faire de l'éducation à l'environnement.

Il a été difficile de déterminer s'il existait une éducation à l'environnement dans les autres centres de loisirs. Sur quels critères se baser ? Comment procéder à une évaluation : la pratique existe mais quels sont les résultats ?

Néanmoins, l'éducation à l'environnement apparaît très souvent dans les projets éducatifs. Il existe une "osmose" entre l'éducation à l'environnement et le centre de loisirs car tout centre prend en compte son milieu d'implantation. La spécificité du C.V.L., plus que le Centre de Loisirs Sans Hébergement, est d'être tournée vers le milieu dans lequel il se trouve.

En accueillant des personnes, le centre de loisirs et le centre de vacances sont consommateurs : réflexion avec les enfants sur leur façon de consommer, sur leur gestes au quotidien (tri des déchets par exemple). Avoir des gestes citoyens grâce à une démarche en pédagogie de projet. Permettre aux enfants de devenir acteurs et citoyens. Passer d'un monde "objet" à un monde "projet" (P. Meirieu).

L'important est d'intégrer des valeurs dans un projet éducatif et de ne pas sectoriser les activités.

Questions des participants : Comment concrétiser les réflexions, les idées des enfants ? Quels comportements seront modifiés ?

Il n'existe pas d'études ni de mesures précises sur l'impact. La connaissance s'acquiert, des expériences démontrent les savoirs-faire, savoirs-être acquis par les enfants. De plus les enfants pourront inciter les adultes à mieux respecter l'environnement proche : terrain du centre de loisirs, tri des déchets dans le centre. Il y a des possibilités d'évaluation avec le groupe.

Le fait de mettre en réseau tous les centres de loisirs permet de donner du sens, d'harmoniser. Mais attention au discours moralisateur, il faut juste susciter des questionnements.

Possibilité d'ouvrir à d'autres thématiques du développement durable comme le commerce équitable par exemple.

Le décroisement des écoles et des centres de loisirs en co-éducation permet de mettre en place des projets transversaux dans le quotidien de l'enfant et donc d'aller plus loin.

Il n'y a pas qu'un seul acteur de l'éducation mais quatre :

- la famille
- l'école
- les loisirs
- et attention aux médias !

L'éducation à l'environnement permet de relier les trois premiers acteurs, de les faire travailler ensemble.

"Les enfants de la rue" : les adultes se sont mis à hauteur des enfants, ceux-ci ont apporté beaucoup dans la

circulation de la Presqu'île de Lyon. L'éducation est principalement du savoir-faire.

La dynamique de l'enfant "acteur" est importante : expérimentation, réflexion, mise en pratique, concrétisation.

Il existe tout de même des problèmes de financement, de volonté politique et un manque de décroisement des éducations. Cependant, à Lyon, il existe les Conseils de Quartiers qui invitent les enfants à la participation citoyenne.



4 - DES OUTILS INNOVANTS : L'EXEMPLE DE LA PÉDAGOGIE DES DÉCHETS

ATELIER D'IMMERSION DU MERCREDI 10 DÉCEMBRE AU CENTRE DE TRI "DIGITALE" DE RILLIEUX LA PAPE ANIMÉ PAR BENOÎT LAMBREY ET CYNTHIA CAZAL DE L'ENTREPRISE ONYX.

"PARCOURS PÉDAGOGIQUE D'INTERPRÉTATION AU CENTRE DE TRI : SENSIBILISATION AU TRI ET AU RECYCLAGE".

Problématique :

Centre de tri collectif d'emballages et journaux magazines, le centre Digitale d'Onyx a développé une démarche d'interprétation (supports multimédias et muséographie). Accompagnée d'une succession d'étapes pédagogiques qui permettent un apprentissage progressif du système, des enjeux, des rôles de chacun et des consignes liées au dispositif de tri sélectif, la démarche est originale et exemplaire dans une telle installation.

Benoît Lambrey s'occupe du développement au sein d'Onyx, il a mis en place le parcours pédagogique.

Cynthia Cazal est chargée d'organiser et de superviser les visites au centre de tri.

1 - Présentation du site

Onyx est une filiale de Veolia Environnement (ancienne-

ment Vivendi). Le centre a été construit suite à un gain d'appel d'offre du Grand Lyon : besoin d'une capacité de traitement des déchets ménagers supplémentaire. Il aura fallu un an pour construire le site et le mettre en service.

Le centre de tri "nouvelle génération" est ouvert depuis janvier 2004. Le parcours pédagogique a été finalisé en mai 2004.

Le Centre de tri porte le nom de "Digitale" (symbolique de la fleur, de l'empreinte). Digitale participe à la rationalisation du réseau existant et contribue à faire entrer le tri dans une "2^{ème} génération" : des centres plus productifs, plus soucieux des préoccupations économiques, sociales et environnementales, et assurant une transparence de l'information envers la collectivité et les habitants collectés. Il démontre qu'une industrialisation du tri peut allier productivité et qualité optimale du produit final, en garantissant une place centrale à l'homme et en sensibilisant les visiteurs aux enjeux du tri.

Les principaux clients du centre de tri sont le Grand Lyon, Miribel, Montluel, l'agglomération de Roanne, les communes proches du nord Isère et quelques communes de la région dijonnaise.

En chiffres, cela représente :

- 15 à 25 000 tonnes du Grand Lyon par an
- 1 000 tonnes de Roanne
- 800 tonnes de Dijon
- 1 200 tonnes de Miribel Montluel

Capacité autorisée : 30 000 tonnes par an (traite 15 tonnes/heure) mais le centre possède des techniques pour

traiter plus.

Extraction maximum de ce qui est trié par les habitants. 35 % en moyenne de refus de déchets en 2004, le pourcentage tolérable est de 20 %.

50 circuits de collecte sur le Grand Lyon qui détient deux missions :

- la collecte et le tri
- la contribution à l'amélioration et à l'efficacité du système

2 - Le tri, trois grands enjeux pour la deuxième génération

Dix ans après les premières opérations de tri dans les communes et deux ans après l'échéance symbolique de juillet 2002, de nouveaux enjeux se dessinent pour les centres de tri. Trois d'entre eux sont incontournables :

- Réduire le coût de l'ensemble de la filière (collecte - tri).
- Cultiver la transparence dans la gestion de la chaîne complète du recyclage.
- Sensibiliser et éduquer les habitants au geste de tri au quotidien.

C'est dans cette logique de centres de tri de 2^{ème} génération que Digitale s'inscrit.

"Valorisation matière maximum" : productivité et transparence de l'information

Un centre de tri est techniquement un outil de production, mais économiquement c'est le vecteur d'un service rendu aux collectivités clientes. Aussi, Onyx industrialise le tri et le centre Digitale traite le déchet comme une matière première à part entière :

Préparation mécanique de la matière première asso-



ciant 5 séparateurs (3 cribles, 1 séparateur magnétique, 1 spectromètre).

Dispositif de GPAO (Gestion de Production Assistée par Ordinateur) pour un second niveau d'automatisation global et dynamique de la chaîne (réglage des machines en fonction du déchet, sécurité du travail, transparence et fiabilité de l'information). Elle garantit à chaque Collectivité un taux de prélèvement de la matière et une efficacité économique particulièrement optimisés.

Révélateur photographique de la qualité des collectes sélectives : Tout ce qui entre est pesé et mesuré. Grâce à la mesure en continu des matières entrantes et sortantes, traitées et produites ; la possibilité d'individualiser la matière par lots ; la performance des analyses et la précision des données ; la rapidité des rapports et la fiabilité des informations.

3 - La place centrale de l'homme

Malgré une forte mécanisation : séparateurs mécaniques ou automatiques (tri optique, aimants), la place de l'homme au centre de Digitale a été étudiée dès la conception du site. Le métier de l'opérateur a évolué, d'une part vers un contrôle de la qualité finale du produit, et d'autre part vers une implication personnelle forte envers l'accueil du public.

4 - L'apprentissage du geste de tri

La réalisation du centre de tri a été conduite par une vision

pédagogique du tri, de ses problématiques actuelles et de ses enjeux. Fruit d'une réflexion commune menée avec le Grand Lyon, l'Ademe, Éco-Emballage et Onyx, le parcours pédagogique de Digitale met en scène des activités ludiques pour sensibiliser et éduquer riverains et habitants du Grand Lyon aux enjeux du tri et du recyclage.

Comment toucher les gens ?
Comment utiliser les relais qui vont démultiplier les efforts de communication ?

Idée du Grand Lyon de rendre le site visitable. Découverte progressive de l'usine et en même temps prise de conscience par le ménage de ce problème de société ainsi que de la valorisation des déchets par le recyclage.

D'habitude, on dit tout "d'un coup" alors que la visite n'est pas une finalité mais un support.

Volonté que la découverte soit progressive = phase d'apprentissage et de prise de conscience : l'usine n'est pas visible, on porte le regard sur les ménagers.

Parcours riche : tous les supports ne sont pas utilisés par les enseignants, cela reste en fonction de leurs objectifs.

Objectifs : repartir avec des consignes de tri et donner des pistes aux enseignants.

Sous-traitance de l'animation :

- École Centrale de Lyon pour le grand public et association d'étudiants formés par Onyx
- travail avec des animateurs de l'éducation à l'environnement en cours pour tous les scolaires

Le centre reçoit 15 à 20 groupes par mois.

Les activités sont gratuites pour les groupes car elles sont prises en charges par le Grand Lyon.

5 - Informations sur la visite du parcours pédagogique

Histoire :

Préhistoire, Moyen-âge, XIX^{ème} siècle : galerie de portraits pour expliquer la relation des habitants au cours du temps avec les déchets.

Aujourd'hui, la moitié de ce que l'on produit est de l'emballage, alors pourquoi ne les supprime-t-on pas totalement ? Les emballages sont nécessaires pour des raisons d'hygiène et de transport.

Questions actives de l'animatrice : "Qu'est-ce que le recyclage ? C'est faire du neuf avec du vieux".

Système de casier où l'on met la main dedans pour toucher différentes matières (voir photo ci-dessous).

La visite dure environ 1 heure,



3/4 d'heure pour les plus petits. Cela fait au total 1 heure 30 avec la présentation.

L'animatrice passe en revue les éléments recyclables et leur devenir avec les enfants :

- Les briques alimentaires, 20 000 tonnes par an. Cela deviendra du papier absor-

bant, du papier cadeau, du papier toilette.

- Le papier aluminium deviendra des casseroles, des cadres de vélo.
- Le verre redeviendra des bouteilles, l'animatrice précise au cours de l'animation qu'il ne faut pas le mettre dans la poubelle verte car c'est très dangereux !
- Les bouteilles en plastique deviendront des fibres pour les rembourrages de coussins, des polaires, des tee-shirts.

La prise de conscience du tri et du recyclage est nécessaire. Durant la visite l'animatrice insiste sur les consignes de tri. Pour trier : séparer le propre du sale afin de faciliter le travail des employés.

L'objectif est de faire retenir que mettre les déchets dans les bonnes poubelles c'est faire un geste positif pour l'environnement.

La valorisation du travail des employés fait également partie du discours de l'animatrice, elle utilise comme exemple pour illustrer le travail des hommes et des femmes le chiffre de 1 500 à 2 000 gestes réalisés par heure.

Des supports vidéo sont utilisés sur le thème des économies d'énergie et des matériaux recyclés.

Phase finale d'évaluation : les enfants trient eux-mêmes les déchets. Cela permet de leur montrer comment on peut réduire la consommation d'emballages à la source.

ATELIER DE PROJET DES 5ÈMES RENCONTRES RÉGIONALES D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT.

"QUELLE PLACE PEUT AVOIR UN OUTIL PÉDAGOGIQUE SUR LE TRI DES DÉCHETS DANS NOS PRATIQUES D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ?"

Problématique :

Quelle place peut avoir un outil pédagogique type clé en main dans notre pratique d'éducation à l'environnement ou comment déconditionner le contenu d'un outil pédagogique sur le tri des emballages ?

1 - Méthodologie de travail

Réflexions sur le sens d'un outil :

- L'outil n'a pas de finalité en soi mais répond à un objectif ou à un besoin.
- L'outil n'a pas de sens en soi, il a le sens qu'on lui donne.
- La finalité de l'éducation à l'environnement est une éthique philosophique.

Utilisation du centre de tri Onyx de Rillieux la Pape et de son espace muséographique visité en atelier d'immersion, comme base de nos réflexions, c'est ce que l'on appelle dans notre problématique un outil clé en main.

Suite à la visite, échange des ressentis que l'on peut avoir en tant qu'éducateur à l'environnement pratiquant pour la plupart des animations sur le tri et le recyclage. Analyse de l'outil Onyx en essayant de

réfléchir sur les objectifs de cette structure. Quelle place peut avoir une entreprise dans l'éducation à l'environnement ? Quels sont les objectifs pédagogiques de l'outil, la muséographie, le public : à qui s'adresse-t-il ? La temporalité : la durée de la visite, à quel moment l'intégrer dans un projet pédagogique ?

2 - Constats

Dans cette visite le tri est au cœur du système et non l'enfant, l'outil n'a pas de finalité en soi, il répond à un objectif, un besoin : le tri. Comment utiliser cet outil ?

Une visite seule ne peut pas constituer une approche intéressante dans un projet sur les déchets, il est trop centralisé sur le tri : au cours de la visite de 2 heures : trois ateliers d'apprentissage du tri sont proposés aux enfants. Cette visite peut être proposée lors d'un projet sur le thème des déchets à condition de travailler en partenariat animateur/personnel d'Onyx/enseignant.

Intérêt d'une personne qui a vécu l'outil pour éveiller la conscience chez le futur visiteur.

Place d'Onyx dans un projet d'éducation à l'environnement : exemple avec une association et une école.

- avant : émergences des représentations
- pendant : liens animateurs/personnels enseignants
- après : animateurs et enseignants : replacer le sujet dans la globalité/décodage

"Moi, en tant qu'éducateur à l'environnement, je peux parler aux autres "d'utiliser"



cet outil parce que j'ai "prati-
qué", j'ai pris connaissance
de l'outil."

3 - Conclusion

Les outils pédagogiques sont
très intéressants mais il faut
les utiliser en connaissance
de cause et en tant que sup-
ports d'animation, le mes-
sage reste l'élément principal
d'une intervention.

Ces outils peuvent être utili-
sés en partenariat entre les
éducateurs à l'environnement
et les entreprises pour croiser
les regards et les approches
et aller dans le sens du déve-
loppement durable.

**ATELIER D'ÉCHANGE DU
VENDREDI 10 DÉCEMBRE
ANIMÉ PAR JEAN-PAUL
BIESSY.**

**"ROULETABOULE, UNE
NOUVELLE MALLE !"**



La malle pédagogique

Rouletaboule est un pro-
gramme pédagogique pour
apprendre à mieux gérer ses
déchets et sa consommation
destiné aux enfants de 8 à
12 ans.

En 1995, le Réseau École et
Nature avec des associations
locales d'éducation à l'envi-
ronnement et de nombreux
partenaires nationaux (Édu-
cation Nationale, ADEME,
MEEDD, Éco Emballages), a
créé le dispositif Rouletaboule
pour sensibiliser à la consom-
mation et à la gestion de nos
déchets.

Depuis, les nouvelles dispo-
sitions de traitement de nos
déchets ont mis en évidence
la nécessité d'une participa-
tion accrue du citoyen.

Aussi suite à la sollicitation
d'Éco Emballages en 2002,
le Réseau École et Nature
a décidé de rénover ce dis-
positif. Pour cela, une étude
préalable a été réalisée. Elle
s'est basée sur une enquête
faite auprès :

- de tous les acquéreurs du
programme de l'an 2000,
- des 44 formateurs du dis-
positif Gestes au Quotidien.

Les résultats de cette étude
ont été enrichis par les
conclusions d'une enquête
menée auprès d'enseignants
par Éco-Emballages.

C'est à partir de ces éléments
qu'un groupe de conception

composé de 7 personnes
expérimentées en l'éducation
à l'environnement a élaboré
les grandes lignes de ce que
devrait être ce nouveau dis-
positif puis, le Réseau École
et Nature a mis en place une
organisation spécifique pour
garantir un travail de qualité
dans les délais relativement
courts.

Aujourd'hui, avec cinq nou-
veaux ateliers, le dispositif
pédagogique Rouletaboule,
a franchi un nouveau pas, il
s'est enrichi des recherches
pédagogiques et des expé-
rimentations de terrain dans
lesquelles la réflexion, la
participation et l'échange ont
une large place.

Ce dispositif propose trois
grandes innovations :

- un élargissement des
publics
- une diversification des
approches
- et un principe de modu-
larité

1 - Informations sur le con- tenu de la malle pédagogi- que :

Elle contient :

- Une session d'appropri-
ation de l'outil de 2 jours pour
1 à 3 personnes, indis-
pensable pour s'initier à
l'utilisation du programme
Rouletaboule et aux démar-
ches pédagogiques.
- Dix exemplaires du clas-
seur " ressources et métho-
dologie ", pour travailler
simultanément avec plusieurs
groupes.
- Sept ateliers ludiques entre
lesquels les enfants tournent
en petits groupes (15-30
minutes/atelier).

1- Jeu du tri de poubelle
: trier de vrais déchets en
familles (par couleur, par



matériaux...)

2- Jeu des 7 familles : pour identifier plusieurs familles de déchets

3- Jeu de la Déchet-tri : pour apprendre à réaliser un “ tri-matière “

4- Jeu des Filières : pour visualiser les cycles et les filières de retraitement et de valorisation de matériaux.

5- Jeu du Loto Matière : pour comprendre d'histoire de la vie d'un produit courant, depuis la matière première jusqu'au matériau recyclé ou valorisé.

6- Jeu du paysage : pour repérer l'impact environnemental d'une mauvaise gestion des déchets et trouver des solutions.

7- Jeu de la consommation : pour découvrir et apprendre à utiliser un certain nombre de critères de choix possibles lorsque nous achetons (prix, qualité, durabilité, impact environnemental...).

Les règles sont simples, lisibles par les enfants qui peuvent ainsi jouer, de façon autonome, permettant aux adultes de faire fonctionner 6 groupes en parallèle sans difficulté.

Le programme Rouletaboule offre la possibilité de traiter du thème des déchets, de leur gestion et de la consommation selon deux versions, en fonction du temps que l'on souhaite y consacrer.

A - La version courte

1 à 2 journées en trois étapes pour aller à l'essentiel et donner à chacun les bases d'une réflexion :

Étape 1 - Questionnement (1 à 2 heures)

Ce moment de travail autonome de l'enseignant avec les

enfants comporte 3 objectifs principaux :

1- identifier les représentations des enfants

2- mesurer les connaissances sur le sujet

3- faire émerger les questions, susciter la curiosité et l'envie de découvrir

Étape 2 - Sensibilisation (1 ou 2 demi-journées)

Cette phase où l'enfant acquiert les notions et connaissances essentielles par des mises en situation ludique et participative, nécessite la présence d'un animateur du programme Rouletaboule. Après avoir fait le point sur les questions des enfants, il met en place des ateliers jeux tournants. Un temps de synthèse collective permet ensuite d'entamer la discussion sur les déchets, les ressources, la consommation et d'ouvrir des pistes de travail.

Étape 3 - Approfondissement et action (durée variable)

Les questionnements et la sensibilisation ont peut-être déclenché l'envie d'aller plus loin. Pour approfondir et appréhender de manière concrète et active les problèmes soulevés, nous vous proposons de poursuivre avec la version longue. En fonction des éléments que vous reporterez à l'étape la plus appropriée (ex : pour mener à bien de nouveaux projets, voir l'étape 4).

B - La version longue :

En deux à dix journées, groupées ou non : version longue en sept étapes, avec l'intervention d'un animateur une journée puis en fonction des besoins.

Étape 0

Présenter les personnes, les contextes et définir le cadre des possibles pour lancer la dynamique.

Étape 1 (1 heure à 1 journée)

Exprimer ses représentations pour permettre aux enfants de faire le point sur ce qu'ils savent ou non sur ce sujet.

Étape 2 (1 heure à 2 journées)

Éveiller, en s'immergeant dans le thème pour enrichir les représentations et stimuler la curiosité.

Étape 3 (1 à 2 heures)

Définir ensemble un ou des projets d'étude, de recherche, d'exploration par la mise à plat, le regroupement et la synthèse des questions.

Étape 4 (1 à 10 journées)

Mettre en œuvre le projet : chercher, enquêter, expérimenter, jouer, imaginer, visiter, manipuler, structurer, pour rencontrer les déchets et la consommation.

Étape 5 (1 à 5 journées)

Agir et participer : s'approprier et valoriser les connaissances acquises en intervenant sur le quotidien, la vie locale et concrétiser l'apprentissage de la citoyenneté.

Étape 6 (1 demi-journée)

Transmettre : concerne l'entourage des enfants en diffusant, communiquant les découvertes.

Étape 7

Évaluer : regarder le chemin parcouru pour mieux préparer l'avenir. Petites séquences tout au long du projet.



2 - Informations sur l'acquisition de la malle pédagogique :

Le dispositif est vendu avec une formation (possibilités d'aides d'Uniformation et d'Éco emballage) au prix de 1 100 (malle + formation). L'acquisition est directe ou peut se faire par une collectivité. Uniformation peut prendre en charge une partie de la formation Rouletaboule. Éco-emballages soutient les collectivités en contrat à 50 % pour l'acquisition de la malle.

5 - DES DÉMARCHES ET DES OUTILS PARTICIPATIFS : L'EXEMPLE DES PÉDIBUS

ATELIER D'ÉCHANGES DU VENDREDI 10 DÉCEMBRE ANIMÉ PAR SÉVERINE THINET DE MILLEFEUILLES APIEU ET CLAIRE LABEL DE L'AGENCE ÉCOMOBILITÉ.

"LES PLANS DE DÉPLACEMENT DOMICILE-ÉCOLE"

Problématique

La ville se caractérise par des flux : les modes de déplacements des citoyens occupent une place importante dans les préoccupations liées à l'environnement urbain.

Les Plans de Déplacements Domicile-École et Domicile-Entreprise ont des dispositifs de promotion de l'alternative à la voiture individuelle sur le trajet Domicile-École. Ces outils d'urbanisme, sont souvent accompagnés d'un projet pédagogique d'éducation aux déplacements en milieu scolaire.

Comment éduque t-on aux déplacements, quels liens existe t-il entre outils d'aménagements et animations pédagogiques ? Quelle plus-value représente ce partenariat pour des changements de comportements ?

Historique

En 1976, la ville d'Odense au Danemark organise le programme "aller-retour sécuritaire pour l'école" en réaction à l'accroissement du nombre d'accidents graves survenus à des enfants sur le chemin de l'école.

Trois années de collaboration entre pouvoirs publics, enseignants et parents aboutissent à d'excellents résultats : une baisse de 85% du taux annuel d'accidents. Cette expérience est reprise dans de nombreux pays : Grande-Bretagne, Australie, Japon, Canada, États-Unis.

En 1997, le "Partnership for a Walkable America" lance une journée nationale "Marchons vers l'école". L'année suivante, c'est le Canada qui prend le relais sous la houlette de l'association "Vert l'action". Devant le succès de cette opération, d'autres pays s'engagent dans cette voie. La plupart du temps, ce sont des associations environnementales ou de protection des piétons qui coordonnent les actions, avec le soutien des gouvernements et des autorités locales.

Le 4 octobre 2000 a lieu la première journée internationale "I Walk to School", Marchons vers l'école : 2,5 millions d'enfants y participent. Le 2 octobre 2001, 21 pays et près de 3,5 millions d'enfants ont marché vers l'école pour la deuxième édition de la journée internationale. Deux communes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur tentent l'expérience avec un grand succès : Carpentras (84) et Mouans-Sartoux (06). En 2002, 22 communes de la région, sous l'impulsion de l'ADEME et de la Région, se lancent dans l'aventure, presque autant que le nombre de pays aujourd'hui engagés dans l'opération (24).

L'objectif de cette journée est bien la prise de conscience par les enfants et leurs parents de l'intérêt que représente l'utilisation d'un mode



de transport actif, marche ou vélo. Elle vise à être pérennisée par un changement de comportements. Si chacun fait un geste pour moins polluer, c'est toute la planète qui y gagne.

Le nom "Pédibus" est né à Lausanne à l'initiative de la déléguée à l'enfance de la ville de Lausanne et des habitants du quartier sous-gare. Face à l'urgence d'offrir une meilleure sécurité aux enfants non seulement aux abords immédiats du collège, mais sur le chemin de l'école, les parents et la déléguée à l'enfance se sont rencontrés en octobre 1998 et ont constitué un groupe de travail qui a mis sur pied le premier pédibus. Ce nom splendide de pédibus, qui image et définit parfaitement l'idée d'un bus à pied, émane d'un habitant du quartier qui s'est souvenu que sa grand-mère, pour dire qu'elle allait à pied, utilisait l'expression "aller à pédibus".

Présentation de l'APIEU Millefeuilles

Objectif de la structure : éduquer à l'environnement urbain, faire en sorte que 80 % de la population prennent possession de leur cadre de vie, prennent leur repère temporel, relationnel,... L'APIEU s'adressent essentiellement à un public jeune.

Présentation de l'Agence Écomobilité

Objectif de la structure : favoriser l'alternative à "l'auto-solisme". Association, loi 1901 qui existe depuis deux ans. L'agence travaille en lien avec le Plan de Déplacement Urbain, avec les écoles, les entreprises et coordonne les associations à vocation pédagogique.

1 - Présentation par Séverine Thinet

A - Les enjeux environnementaux : un mode de déplacement doux

- la qualité de l'air (ne crée pas de pollution)
- les pics de pollution sont les plus importants aux alentours des écoles
- les enfants sont plus vulnérables de part leur petite taille
- le gaspillage d'énergie
- les nuisances sonores
- l'emprise spatiale (place de stationnement)

B- Les enjeux sanitaires

- la dégradation de la qualité de l'air
- la prévention de l'obésité chez l'enfant (elle est en augmentation dramatique)
- une santé nerveuse préservée : pas de stress pour les parents et les enfants (retards, encombrements, accidents, stationnements)

C - Les enjeux sociaux

- la création de lien social grâce au pédibus
- la discussion entre parents et enfants
- l'espace urbain offre de moins en moins d'espaces de rencontres

Quatre éléments sont indispensables à la mise en place d'un pédibus : la participation des enseignants, des parents, d'un technicien de la commune et d'un élu. Il faut travailler dans la coordination, la construction et l'autonomie. Le projet ne sera viable que s'il est soutenu par ces quatre représentants.

Une fois qu'il y a une volonté, il faut procéder à un diagnostic sur le territoire du groupe scolaire. L'étude porte sur la localisation des élèves et

leur accessibilité à l'école. C'est là que vont s'établir les pédibus. Les pédibus, ou autobus pédestres, sont de véritables lignes de bus avec des arrêts et des horaires. Hormis dans le Grand Lyon, se sont les parents d'élèves qui créent les lignes de pédibus. Ce sont également eux qui "conduisent" ces autobus pédestres.

2 - Exemple avec le dispositif Pédibus dans les écoles du Grand Lyon

Présenté par Olivier Martel, technicien au Grand Lyon (Communauté Urbaine de Lyon). Pour mener à bien ce projet le Grand Lyon met à disposition différents outils :

- Une exposition sur les déplacements domicile-école (Prêt dans la limite de l'agglomération lyonnaise).
- Des brochures d'informations pour sensibiliser son entourage.
- Un support de présentation pour sensibiliser les différents acteurs (Fiches au format PowerPoint ou imprimées sur transparents pour être projetées sur écran).
- Un fichier informatique (sous format Excel) pour exploiter les données collectées lors de l'enquête et pour établir le diagnostic.
- Éventuellement des photos aériennes du périmètre scolaire.
- Une formation annuelle pour mettre en place son Plan de Déplacement Domicile-École.
- Des pistes pédagogiques avec des interventions possibles de trois associations : Robins des Villes, Mille Feuilles APIEU et Hespul pour développer des interventions d'éducation au déplacement (ex : dessin de leur trajet par les enfants, le résultat est que



les contenus de ces dessins sont beaucoup plus riches pour ceux réalisés par les enfants venant à pied).

Rappel : ce n'est qu'une facilitation, une mise en lien.

Exemple de facilitation : le feu piéton vert est trop rapide sur un carrefour. Il faut donc se mettre en lien avec les services techniques, servir de relais. Il faut être une veille sur le fonctionnement, rencontrer les parents, les personnes qui font traverser les enfants,...

3 - Présentation par Claire Label

En consultation avec la ville de Grenoble pour installer une démarche cohérente sur la région Rhône-Alpes.

Il existe des différences au niveau méthodologique, induites par un diagnostic différent selon chaque situation.

Selon les écoles :

- sécuriser le cheminement des piétons (problèmes d'aménagements)
- recréer la convivialité (bon exemple à Dijon)

Travail selon trois grands axes :

- actes citoyens (vélobus, points de regroupement)
- actions pédagogiques (conférence, journée de formation)
- aménagements (un pédibus avec des points noirs s'es-souffle)

Avec un triptyque essentiel : parents, enseignants, commune.

Sur l'agglomération de Chambéry environ 20 écoles sont dans une démarche de pédibus.

Questions des participants :

Quelle distance moyenne pour un pédibus ?

Si la carte scolaire est respectée, en milieu urbain la ligne fait au maximum 400 mètres. En milieu péri-urbain la ligne peut atteindre 1 500 mètres. Les parents peuvent également venir déposer les enfants à un point relais, sur une ligne de 10 kilomètres, 9 km peuvent se faire en voiture et le dernier peut se faire en pédibus. La ligne la plus longue de l'agglomération de Chambéry fait 1,5 kilomètres avec des enfants qui viennent d'encore plus loin. Les enseignants, au début, ont critiqué la longueur du trajet mais se sont finalement aperçus que les enfants ayant marché étaient plus attentifs en classe.

À partir de quel âge peut-on mettre en place un pédibus ?

Dès 2 ans. Les lignes de pédibus avec les maternelles sont d'une moyenne de 1 kilomètre. Un enfant de maternelle marche à environ 5 kilomètres/heure. Le pédibus n'est pas une activité sportive, les déplacements se font dans le calme, sans stress. De plus, le pédibus habitue les enfants à la rue. En effet, après avoir été à l'école primaire en voiture, les élèves une fois au collège, ont une accidentologie à pied plus forte car les enfants ne sont pas habitués à la rue. Il ne faut pas hésiter à dénoncer les chauffards devant les enfants.

Combien d'enfants confie-t-on à un conducteur ?

En moyenne 8 à 10 enfants par adulte. S'il y a plus d'inscrits, deux adultes peuvent accompagner les enfants.

Combien faut-il de parents pour démarrer une ligne ?

Une ligne peut démarrer avec 2 à 3 parents qui se partagent 6 trajets, par exemple. Idéalement, si 8 parents effectuent 2 trajets chacun par semaine, les 16 trajets de la semaine sont desservis.

Qu'en est-il de la responsabilité des conducteurs ?

Lorsque le pédibus fonctionne sur la base du bénévolat, sur le plan des assurances (responsabilité civile et accidents), les parents gardent toutes leurs prérogatives. Les enfants sont confiés au pédibus comme s'ils se rendaient à une invitation chez un copain. Ce point peut être confirmé dans la charte signée par les parents.

Attend-on les retardataires ?

Chaque groupe s'organise comme il l'entend, en principe le Pédibus fonctionne comme un vrai bus, avec un horaire qui doit être respecté.

Jusqu'à quel âge peut-on proposer un pédibus aux enfants ?

Les enfants en CM, lorsque cela devient routinier, n'ont plus très envie de rester avec les petits. Le pédibus est un apprentissage rapide de l'autonomie, exemple avec une classe de CM2 qui a créé son "trottibus".

Et pour les élèves en collège ?

Possibilité du vélobus. Mais les contraintes sont plus lourdes : il faut former les parents à l'encadrement de groupe en vélo et il faut faire tomber beaucoup de préjugés sur la sécurité routière. Cependant, dans la méthodologie, c'est le même principe.

Il existe des plans de dépla-



cement pour collèges et lycées, cela nécessite néanmoins beaucoup plus d'aménagements :

- des parkings à vélo
- le contrôle technique des vélos pour avoir des vélos en bon état

6 - DES PUBLICS SPÉCIFIQUES : L'EXEMPLE DE PERSONNES EN SITUATION(S) DE HANDICAP(S)

**ATELIER D'IMMERSION
DU MERCREDI 8
DÉCEMBRE ANIMÉ PAR
MARIE-CHRISTINE
LE CORDIX DE LA
FONDATION RICHARD À
LYON.**

**"UN PROJET DE CLASSE
AUTOUR DU CONCOURS
DES ÉCOLES FLEURIES".**

Problématique :

L'atelier se déroule au sein de la Fondation Richard qui accueille les enfants de 6 à 18 ans en situation de handicap. Durant l'atelier les participants découvrent ce qu'une enseignante réalise au sein de sa classe avec un petit groupe d'élèves jardiniers dans le cadre de leur participation au concours des Écoles Fleuries. Pour les élèves qui y participent, c'est le fil rouge de leur année scolaire, le prétexte à d'autres apprentissages et à une ouverture sur la ville.

La mise en œuvre d'un tel projet avec des personnes en situation de handicap physique impose t-elle une organisation et une pédagogie spécifiques ?

1 - Présentation de la Fondation Richard

Historique

En exécution des dispositions de Gabriel-François RICHARD qui avait perdu son fils et sous les bons auspices du préfet du Rhône chargé de l'administration municipale de la ville de Lyon, le 22 novem-

bre 1854, une Commission se mettait à la recherche : "d'un local où l'établissement fut convenablement placé suivant les règles de l'Hygiène. Il fallait à la Fondation Richard, -aux dires des gens de l'art consultés- de l'air, du soleil, une abondante végétation, et surtout un local d'une parfaite orientation, situé hors de la ville et à l'abri".

Au lieu de Saint Alban, commune de la Guillotière, aujourd'hui quartier Laënnec, une propriété comprenant de vastes bâtiments et 4 ha 70 ares de terrain réunissait toutes les conditions désirables.

Au fur et à mesure, la Fondation Richard s'est adaptée aux besoins des jeunes en difficulté. Aujourd'hui, elle accueille des enfants et des adultes handicapés moteurs.

Présentation du public :

- classe atelier
- préparation à la vie sociale (PVS)



Photo : Fondation Richard



Bref historique de l'atelier jardinage et de son évolution dans le temps et l'espace (projet existant depuis plus de 10 ans) avec la participation d'intervenants extérieurs dans la classe atelier, dans l'enceinte de l'école ou en extérieur (Parc de la Tête d'Or).

Le Concours des Écoles Fleuries permet :

- l'apprentissage de la rigueur
- le développement de l'esprit logique, chronologique et de la mémoire
- la compréhension par l'expérimentation
- la réflexion et la création d'outils adaptés aux handicaps
- l'entraide, la coopération entre chaque élève.

Les différents handicaps comportent leurs freins, eux aussi différents. Il faut savoir les repérer. Les enfants en situation de handicap ont besoin d'une intégration au cas par cas :

- dans un cursus scolaire classique
- dans un cursus scolaire spécialisé
- dans la société

2 - Problématiques soulevées par les participants

Où commence l'adaptation des lieux publics aux handicapés, et donc, où s'arrête-t-elle ?

Quel serait l'intérêt d'un partenariat entre une institution spécialisée et une structure d'éducation à l'environnement ?

3 - Réponses

Le partenariat est très inté-

ressant dans la mesure où les thèmes sont les mêmes (environnement, nature,...).

Les enfants en situation de handicap peuvent faire les choses "comme les autres", trouver des gens qui les respectent et les acceptent tels qu'ils sont.

Exemple de réalisations observées :

- l'aménagement d'une rocaille
- les topiaires (C'est un art qui consiste à tailler des formes dans les arbustes persistants ou à palisser des plantes grimpantes)
- les bacs à fleurs en hauteur
- une serre aménagée

4 - Conclusions

À travers la globalité de la discussion, l'intervenante donne un certain nombre d'outils, de conseils, de comportements à adopter afin de commencer à réfléchir à l'adaptation de nos pratiques :

- activités pas trop intenses ni trop longues
- pédagogie de l'alternance
- reconnaître le véritable niveau des participants et les sortir de leurs handicaps
- pour éviter les conflits... l'humour !
- les rendre ACTEURS
- avoir des outils utilisables par tout un chacun.

ATELIER DE PROJET DES 5ÈMES RENCONTRES RÉGIONALES D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT.

"ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT URBAIN ET PERSONNE(S) EN SITUATION DE HANDICAP(S)"

Problématique :

Comment envisager des partenariats entre les institutions spécialisées et les éducateurs à l'environnement ? Où trouver des financements ? Comment adapter des animations ?

1 - Méthodologie de travail

Comment envisager des partenariats entre les institutions spécialisées et les éducateurs à l'environnement ? Trouver des financements.

L'atelier d'immersion vécu fait ressortir les points suivants :

- Le travail en partenariat est indispensable et doit garantir la pertinence des actions.

- Il existe une méconnaissance certaine des éducateurs à l'environnement du milieu de l'éducation spécialisée et vice versa. En effet, alors que chacune des deux parties en présence est convaincue qu'un partenariat pourrait être bénéfique, elles ne savent comment se contacter.

- Monter de tels projets demande des financements supplémentaires essentiellement pour les deux raisons suivantes :

- Le petit nombre d'élèves présents dans les classes (par exemple, dans le projet



qui a été présenté en atelier d'immersion, trois élèves étaient concernés).

- Parfois le handicap et le peu de mobilité de ces publics peuvent engendrer des frais supplémentaires conséquents.

Dans l'avenir ces deux éléments ne devront plus être des éléments discriminants pour le montage de projets.

2 - Adapter des animations ?

Suite aux différentes réalisations que nous avons pu observer au sein de la classe et aux réponses que nous avons pu avoir avec l'enseignante, le groupe se pose la question de l'adaptabilité des animations.

Le travail de réflexion a été découpé en trois temps :

A- Réflexion collective autour des termes "personnes handicapées" et "personnes en situation de handicap(s)". Aujourd'hui, parler de personne(s) en situation(s) de handicap(s), ce n'est plus réduire une personne à sa propre déficience et c'est faire le lien entre la personne et l'environnement dans lequel elle vit. La cause du handicap est décentrée de la personne et dépend de l'environnement, de "l'espace social" et de "l'interaction" que l'on peut avoir sur lui.

B- Panorama des institutions spécialisées des différentes instances pouvant jaloner le parcours de vie d'un enfant lorsque celui-ci est en situation de handicap.

C- Réflexion sur les différentes pratiques des participants

à l'atelier de projet.

3 - Conclusion

Lorsque l'on souhaite travailler avec ce nouveau public, il faut être vigilant par rapport à deux choses :

1- Préalablement à la mise en œuvre du projet, il ne faut pas nier qu'aborder et travailler avec des personnes en situation de handicap n'est pas quelque chose d'anodin et que cela nous renvoie des choses personnelles par rapport à notre propre image.

2- Il apparaît qu'il ne faut pas proposer des thèmes et des animations spécifiques à ces personnes mais plutôt réfléchir à l'utilisation que l'on a des outils existants pour qu'ils puissent répondre aux attentes et besoins du public visé. "On ne change pas les outils, on réfléchit à leur utilisation".

7 - DES PUBLICS SPÉCIFIQUES : L'EXEMPLE D'ENFANTS HOSPITALISÉS

ATELIER D'ÉCHANGES DU VENDREDI 10 DÉCEMBRE ANIMÉ PAR LAURENCE CHEVALIER-SEYVET DE L'ASSOCIATION ROBINS DES VILLES.

"L'HÔPITAL ET LA VILLE".

Problématique

Présentation du projet "l'hôpital et la ville" mené depuis 5 ans au sein de l'Hôpital Debrousse (service de pédiatrie) à Lyon dans le cadre du programme "la culture à l'hôpital", en partenariat notamment avec l'association Robins des Villes. Seront également présentés les outils pédagogiques utilisés dans ce projet.

1 - Présentation de l'association Robins des Villes

Au départ, elle fut créée par des étudiants en architecture. Aujourd'hui elle est constituée de géographes, d'urbanistes, d'environnementalistes, de sociologues, ... et emploie 5 salariés.

2 - Présentation du projet

Hôpital Debrousse, projet débuté il y a cinq ans. Difficulté de travailler avec l'hôpital. C'est un grand établissement, les enfants avaient beaucoup de mal à se situer, se sentaient perdus.

L'objectif est de relier les



enfants à la ville. Robins des Villes est le porteur du projet, mais il y a d'autres intervenants comme PACS (Passons aux Choses Sérieuses) ou le musée Gadagne.

Il existe une convention "culture à l'hôpital". Les Robins des Villes sont rattachés à cette convention.

Les interventions se sont déroulées au sein de tous les services, au pied du lit des enfants. Lorsque cela est possible, ils font un regroupement d'enfants, sinon, c'est en face à face animateur/enfant dans sa chambre. Dans cette démarche, c'est le qualitatif qui est privilégié par rapport au quantitatif.

Les animateurs ne connaissent pas la maladie des enfants et ne se positionnent pas en tant que médecin ou psychologue. Si l'enfant se confie alors, il l'écoute....

Le travail est mené en étroite collaboration avec le personnel de l'hôpital.

Prise de conscience depuis 5 ans d'un respect entre les différents acteurs, de l'infirmière à l'animateur.

L'animation de 2 heures est souvent entrecoupée par des temps de soins à l'enfant.

Généralement, en hôpital, les activités proposées pour les enfants sont des spectacles où ils ne participent pas. Le but ici est de les faire participer.



Photo : Hôpital Debrousse

3 - Les animations "à la carte"

À l'aide d'une mallette pédagogique adaptée pour les enfants de 4 à 18 ans proposant beaucoup d'outils avec une approche sensorielle.

Exemple : se situer sur un plan et faire une balade virtuelle dans Lyon. L'objectif étant de les faire s'évader de l'ambiance "lit d'hôpital".

- Écoute des sons d'un parcours à Lyon.
- Photos et gravures à associer.

Un autre objectif est d'aider les enfants à oublier les mauvais souvenirs de l'hôpital et à en construire d'autres, de meilleurs.

Intervention toutes les semaines :

- Une fois par les Robins des Villes.
- Une fois par le musée Gadagne ou PACS.

Adaptation de la mallette pour le service des enfants atteint de mucoviscidose car les normes d'hygiène sont drastiques (obligation de chauffer les outils pour les désinfecter). Il n'y a pas de contact direct avec les enfants qui sont sous "bulle".

Animation difficile du point de vue psychologique pour les animateurs car ils ne sont pas toujours forcément armés pour affronter la réalité de l'hôpital. Le contact est très fort lors des faces à faces.

Exposition : "fenêtre sur ville"

L'objectif est de faire entrer la ville dans l'hôpital et d'ouvrir l'hôpital sur la ville. Une animation est menée avec des photos de ville retravaillées

par les enfants (dessins, collages, découpages). Ainsi, les enfants construisent leur ville imaginaire avec des représentations très différentes d'un enfant à l'autre (ville sans voiture, ville avec seulement des magasins,...).

Ainsi, une expo d'œuvres réalisées par des enfants hospitalisés à Debrousse et représentant "leur" ville idéale est en train de circuler. Conçue par deux associations (Robins des Villes, Passons aux Choses Sérieuses) et par le musée Gadagne en partenariat avec le service d'animation culturelle de l'hôpital, elle a été d'abord présentée à Debrousse, puis à la Maison rhodanienne de l'environnement, avant de passer au musée Gadagne et d'autres lieux publics. Trois animateurs professionnels ont passé cinq après-midi au chevet des enfants, en leur proposant de découvrir la ville de Lyon, par des sons, des photos anciennes, des gravures, etc. Des photos ont été réalisées, ainsi que des bandes son et des dessins. Ce sont ces œuvres que l'on peut découvrir. Ce travail sert à la fois de conclusion et de valorisation du travail des enfants.



Photos : Robins des Villes

Parcours et bande-son liée à des tableaux

Photos associées à une bande son.

Pour 2005 il n'est pas prévu de nouveaux projets mais plutôt la pérennisation, l'approfondissement des projets déjà mis en place et plus de concertation avec le personnel. L'hôpital va financer l'enrichissement de la mallette pédagogique qui permet aux enfants hospitalisés de découvrir la ville depuis leur chambre : amélioration du contenu, création de nouveaux outils notamment pour les services d'hématologie et de pneumologie

Questions des participants :**Existe-t-il des temps de formation des animateurs pour encadrer ce public ?**

Non, mais au départ les animations se font en binôme pour favoriser les échanges entre animateurs.

Quelles sont les réactions des adolescents ?

Ils ont beaucoup d'à priori au départ mais ils apprécient le thème du patrimoine et de l'histoire. Il y a également plus d'échanges avec l'animateur car ils sentent une facilité à se confier à une personne extérieure à l'hôpital.

Y a-t-il une appropriation du projet par les enfants ? Est-ce un travail sur le long terme ou ponctuel ? Y a-t-il un retour des enfants vers les Robins des Villes ?

Peu car il n'y a pas de suivi. Depuis quelques mois une présentation est faite grâce à des plaquettes de l'association, donc il existe une possibilité de recontacter les Robins des Villes.

Moyen d'évaluation : un livre d'or sur lequel les enfants s'expriment.



Adresses

internet utiles

À PROPOS DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT URBAIN :

- www.graine-rhone-alpes.org
- www.apieum.org :
le site de l'APIEU Montpellier-Mèze
- www.cler.org : le site du Comité de
Liaison Énergies Renouvelables
- www.lamediatheque.be
- www.planetecologie.org
- www.planete-nature.org :
le site de la Fondation Nicolas Hulot pour la
Nature et l'Homme
- www.education-environnement.org :
le site de l'IFREE-OREE
- www.educ-envir.org :
site animé par le Réseau École et Nature
- www.ecole-et-nature.org
- www.citephile.org
- www.amisdelaterre.org
- www.frapna.org : Fédération Rhône-
Alpes de Protection de la Nature
- www.robins-des-villes.org
- www.cemea.asso.fr
- [www.education.gouv.fr/bo/2000/hs6/
histgeo.htm](http://www.education.gouv.fr/bo/2000/hs6/histgeo.htm)
- www.recit.net : Réseau des Écoles
de Citoyens
- <http://graine.lr.free.fr> : le site du GRAINE
Languedoc Roussillon

● [www.grainemidipy.org/html/education/
themes.html](http://www.grainemidipy.org/html/education/themes.html) : le site du GRAINE Midi
Pyrénées

● www.graine-idf.org/initiatives/ :
le site du GRAINE Ile de France

● www.mnelille.org :
le site de la Maison de la Nature de Lille

● <http://vivacites.free.fr>

● www.grandlyon.com

● [www.reseaux-de-villes.org/LA_
ROCHELLE
_ROCHEFORT/projets/clesdesvillesclesdesc
hamps2.html](http://www.reseaux-de-villes.org/LA_ROCHELLE_ROCHEFORT/projets/clesdesvillesclesdesc
hamps2.html)

● www.planetere.org

● <http://eduscol.education.fr> : le site
pédagogique du Ministère de l'Éducation
Nationale

● www.laclassed.com :
Serveur de ressources pédagogiques pour
les enseignants et élèves du Rhône

À PROPOS DES AGENDAS 21

● www.ecologie.gouv.fr

● www.geneve.ch/agenda21/

● www.agenda21france.org

À PROPOS DES CONTRATS ÉDUCATIFS LOCAUX

● www.education.gouv.fr/cel/pres.htm

À PROPOS DES PÉDIBUS

● www.allerverslecole.net :
un site Internet européen.

● www.grandlyon.com :
le site de la Communauté Urbaine de Lyon.

● www.rhonalpennergie-environnement.asso.fr : les fiches suivantes
sont consultables sur ce site :

- Pourquoi "marchons vers l'école"?
- Mobiliser les acteurs locaux
- Produire les outils adaptés
- Lancer l'action
- L'événement
- Évaluer
- Pérenniser
- Pour en savoir plus

● www.adtc-grenoble.org : Association
pour le Développement des Transports en
commun.

● <http://agence.ecomobilite.free.fr> :
le site de l'Agence Écomobilité.

● www.pedibus.ch :
un site suisse qui apporte une foule d'infor-
mations techniques et pédagogiques.

● www.pedibusgeneve.ch :
un dossier pédagogique et des photos sont
à disposition sur ce site.

● www.lausanne.ch/pedibus

● www.ate.ch : le site de l'Association
Transport Environnement en Suisse.

● www.mobilityweek-europe.org
et www.semaine-mobilite.org : sites internet

de la Semaine Européenne de la mobilité.

● www.ademe.fr/paca

● www.iwalktoschool.org : site en anglais.

● [www.goforgreen.ca/marchonsverslecole/
home_f.html](http://www.goforgreen.ca/marchonsverslecole/home_f.html)

● www.provelo.org

● www.preventionroutiere.asso.fr

● [www.fondation.maif.fr/fiches/
lesfichespdagogiques_ep3.html](http://www.fondation.maif.fr/fiches/lesfichespdagogiques_ep3.html)

● www.fubicy.org :
site de la Fédération française des Usagers
de la Bicyclette.

● [www.goforgreen.ca/marchonsverslecole/
home_f.html](http://www.goforgreen.ca/marchonsverslecole/home_f.html) :
site canadien francophone avec des fiches
téléchargeables.

- Comment organiser une journée "mar-
chons vers l'école" ?
- Affiche de la journée internationale "mar-
chons vers l'école"
- Dépliant sur la journée internationale
"marchons vers l'école" ?

● [http://www.goforgreen.ca/araspe/pdf/
WSB-booklet-f.pdf](http://www.goforgreen.ca/araspe/pdf/WSB-booklet-f.pdf) :
site canadien francophone avec la fiche
téléchargeable

- Comment organiser un autobus scolaire
pédestre ou cycliste ?

● [www.preventionroutiere.asso.fr/
dossieralecoleapied.htm](http://www.preventionroutiere.asso.fr/dossieralecoleapied.htm) :
Dossiers de la sécurité routière



bibliographie

Tout au long des Rencontres, le GRAINE Rhône-Alpes a constitué un fonds documentaire mis à disposition des participants. Ces derniers ont pu y avoir recours pour alimenter leurs travaux sur place et pour découvrir de nouveaux ouvrages sur le thème de l'environnement urbain, de la ville et de l'éducation à l'environnement.

Ce fonds était constitué de ressources documentaires, de vidéos, de références

d'expositions, de sites internet et de contacts de structures et de personnes acteurs dans le domaine de l'éducation à l'environnement urbain, en partie mises à disposition par le Centre de Ressources et de Documentation de la MRE (Maison Rhodanienne de l'Environnement - 32 rue Sainte Hélène 69002 Lyon) et le CRDP (Centre Régional de Documentation Pédagogique - 47, rue Philippe de Lassalle 69316 Lyon Cedex 04).

ENVIRONNEMENT (GÉNÉRALITÉS)

L'environnement en France. Edition 2002 **IFEN**

Éditions la découverte
606 pages, 42 €
www.ifen.fr

100 gestes pour la planète : adopter les bons réflexes quotidiens

Nathalie FONTREL

Édition Jacob Duvernet
122 p, 7.47 €

Année 2001
Éditions Jacob-Duvernet 134, rue du Bac 75007 Paris
Tél. : 01 42 22 63 65

30 mots clefs pour l'environnement

Lucien BUISSON

Édition PEMF
96 p, 1996

Publications de l'école moderne française
06376 Mouans Sartoux Cedex. Tél. : 04.92.9217.57

Pollution de l'environnement : risques et responsabilités

Solange VIGER

Édition Demos
149 p, 28.81 €

www.demos.fr

Guide de l'eau : comment moins la polluer ? Comment la préserver ?

Céline ROUYRRE

Édition du Seuil, 155 p., 13 €, 2003
www.seuil.com

Rapport sur les nouvelles techniques de recyclage et de valorisation des déchets ménagers et des déchets industriels banals (n°1693)

Gérard MIQUEL

Édition Assemblée Nationale
338 p, 9.91 €

www.assemblee-nationale.fr

Tél. : 01 40 63 61 21

La maison des Négawatts : le guide malin de l'énergie chez soi

Thierry SALOMON

Édition Terre Vivante
156 p, 12.05 €, 2000

www.terrevivante.org
Tél. : 04 76 34 80 80

Sauvons la planète

Édition de la Martinière Jeunesse

103 p, 1997

www.lamartiniere.fr

L'écologie à petits pas

François MICHEL

Édition Actes Sud Junior
80 p, 2000

www.actes-sud.fr/junior

Vivre ensemble l'écologie

Nathalie TORDJMAN

Édition Bayard Jeunesse
54 p, 9 €

www.bayard-service.com

Les maisons des hommes

Philippe WILKINSON
Édition les yeux de la découverte Gallimard
64 p, 1995
www.gallimard-jeunesse.fr

Les clefs de la maison écologique

Édition Terre Vivante
157 p, 14 €, 2002
www.terrevivante.org
Tél. : 04 76 34 80 80

Éco-logis, la maison à vivre

Thomas SCHMITZ-GUNTHER
Édition Konemann (Cologne)
479 p, 1999

Vivre au naturel : la maison écologique

David PEARSON
Éditions Flammarion. 302 p.
www.flammarion.com

En finir avec la Nature

François TERRASSON
Éditions du Rocher
311 p, 22 €, 2002

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Éducation relative à l'environnement : regards-recherches-reflexions

Sous la direction de Lucie SAUVE
Éditions Fédération Universitaire Luxembourgeoise
Volume 1, 2, 3 et 4.
Environ 380 p. 15 €
www.ful.ac.be

Éducation et protection de l'environnement

George TOHME
Éditions Presse Universitaire de France
288 p, 1991
www.puf.com

Éduquer à l'environnement par la pédagogie de projet : un chemin d'anticipation

Réseau École et Nature
Éditions l'Harmattan
190 p, 1996
www.ecole-et-nature.org
tel : 04 67 06 18 70

Héritages buissonniers

Thierry PARDO
Édition de Babio
107 p, 11.25 €,
2002

L'écologie à l'école : inventer un avenir pour la planète

Yves BERTRAND
Éditions Presse Universitaires de France
218 p.
www.puf.com

Éducation à l'environnement : guide de pratiques pédagogiques en Europe

Michel VIDAL
Éditions Educagri,
110 p, 11.43 €, 2000
Ed.cnerta@educagri.fr
Tél. : 03 80 77 26 32

Guide pratique d'éducation à l'environne- ment : monter son projet

Réseau École et Nature
Éditions Chroniques Sociales
374 p., 18.30 €, 2001
Réseau École et Nature. GRAINE Rhône Alpes
Atelier Spirale

Éduquer à l'environnement : un métier

Réseau École et Nature
Collections " les livrets d'École et Nature"
108 p., 8 €, 2003
www.ecole-et-nature.org
GRAINE Rhône Alpes

Le Macroscopie

Joël de Rosnay
"Vers une vision globale". Essai, 1975
Édition Points, Seuil
www.seuil.com

Alterner pour apprendre

Réseau École et Nature
68 p., 1997
www.ecole-et-nature.org
GRAINE Rhône Alpes

Découvrir et protéger l'environnement en centre de vacances et de loisirs.

Répertoire d'organismes
DDJS Isère
www.rhone-alpes.jeunesse-sports.gouv.fr

Plan National d'Actions pour le développe- ment de l'EE

CFEE
31 p. 1,50 €, 2000
CFEE. GRAINE Rhône Alpes

Politis : Hors série n°34, l'éducation à l'En- vironnement

Politis, 3.81 €
www.politis.fr

**Actes des 3^{èmes} rencontres Rhône-Alpes
de l'éducation à l'environnement
GRAINE Rhône Alpes**

L'éducation à l'environnement : facteur de lien social et
de développement durable ?

12 €

GRAINE Rhône-Alpes

32 rue St-Helene 69002 LYON

info@graine-rhone-alpes.org

**Actes des 4^{èmes} rencontres Rhône Alpes
de l'éducation à l'environnement
GRAINE Rhône Alpes**

Valeurs et professionnalisme en EE

12 €

GRAINE Rhône-Alpes

32 rue St-Helene 69002 LYON

info@graine-rhone-alpes.org

**Actes des 1^{ères} rencontres iséroises de
l'éducation à l'environnement
RENE Frapna Isère**

www.frapna.org, 5 €

Tél. : 04 76 42 98 14

**Pistes pour la découverte de la nature et
de l'environnement
Louis ESPINASSOUS**

Éditions Milan

336 p. 21.04 €, année 1996

www.editionsmilan.com Atelier Spirale

www.atelierspirale.com

**Guide de l'éducateur à la nature
Philippe VAQUETTE**

Éditions le Souffle d'Or

240p. 15 €, 2002

Atelier Spirale

www.atelierspirale.com

**L'EE dans le projet d'école
FRAPNA Isère**

Éditions CRDP

Académie de Grenoble

89 p. 21.34 €

www.sceren.fr

**Je sais préserver l'environnement
Sylvie DERAIME**

Éditions Magnard

32 p, 2001

www.magnard.fr

**Jardiner avec les enfants
Graine Ile de France**

100 p. 14 €, 1998

www.graine-idf.org

**Le guide de l'éco-citoyen : vivre
vert à la maison, au jardin et sur
la route**

Catherine FABER

Éditions Josette Lyon

Collection Santé Minute

159 p. 1998

**Vivre la nature avec les enfants
Joseph CORNELL**

Éditions Jouvence

157 p. année 2000

www.editions-jouvence.com

**Les joies de la Nature
Joseph CORNELL**

Éditions Jouvence

170 p, 1992

www.editions-jouvence.com

**80 jeux tests sur l'environnement
Roger ROUGIER**

Les cahiers RETZ

64 p., année 1998

1 000 ans de contes animaux

Éditions Milan

401 p., 1999

www.editionsmilan.com

**1000 ans de contes Nature
Claude CLEMENT**

Éditions Milan

www.editionsmilan.com

**Charte des jeunes pour l'environnement
M.A.T.E.**

28 p., 2000

www.ecologie.gouv.fr

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

La rivière m'a dit...

FRAPNA Région

www.frapna.org

La forêt m'a dit...

FRAPNA Région

www.frapna.org

Ricochet

Réseau École et Nature

www.ecole-et-nature.org

Les ateliers de Rouletaboule

Réseau École et Nature

www.ecole-et-nature.org



Le jardin des possibles
Réseau École et Nature
www.ecole-et-nature.org

Les énergies fossiles
L'esplanade de St-Étienne Vidéo
CSTI région Rhône Alpes
Esplanade St-Étienne Vidéo
Tel : 04 77 47 83 47

Raconte-moi Solix
Énergies solaires développement
45 €, 2004
Énergies solaires développement
Tel : 05 61 73 34 92

L'expérience ôte le doute
Énergies solaires développement
30 €, 2003
Énergies solaires développement
Tel : 05 61 73 34 92

Activités ludiques, sensorielles et naturalistes aux cycles 2 et 3
CRDP Franche Comté
44 fiches d'activités
14.48 €, 1999
www.sceren.fr

50 activités avec le paysage : de l'école au collège
Robert SOURP
CRDP Midi Pyrénées
195 p., 20 €, 1999
www.sceren.fr

Découvrir l'environnement à l'école, dans ma commune
CNDP
L'éducation à l'écocitoyenneté aux cycles 1, 2 et 3
100 p, 14 €, 2001
www.sceren.fr

Éducation à l'environnement et au développement 5^{ème} et 6^{ème}
ADEME CNDP
22 €, 2002
www.sceren.fr

TDC 789 : les déchets ménagers
CNDP
38 p., 3.81 €, 2000
www.sceren.fr

TDC 795 : la nature dans la ville
CNDP
38 p., 3.81 €, 2000
www.sceren.fr

Faire des sciences à l'école
Cahier n°3
CNDP
Opération la main à la pâte
2.50 €, 2000
www.inrep.fr/lamap

L'éducation se met au vert
OFEFP
62 p., 2004
www.environnement-suisse.ch

Guide de projet éducatif à l'environnement
ADEME
Éditions ADEME
172 p., 2003
www.ademe.fr

Jardins citoyens
Plaquette

L'énergie et sa maîtrise
Collection éducation à l'environnement
GRAINE Languedoc Roussillon
CRDP Languedoc Roussillon
Dossier n°4
166 p., 19,50 €
<http://graine-lr.free.fr>

L'eau du robinet
Collection éducation à l'environnement
GRAINE Languedoc Roussillon
CRDP Languedoc Roussillon n°1
Nouvelle édition 2001
15 fiches, 12 €
<http://graine-lr.free.fr>

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT URBAIN

Recensement des activités relatives à l'environnement urbain
Safoua LEBNANE
Communauté Urbaine de Lyon
www.grandlyon.com

ABC l'éducation à l'environnement urbain (n°34)
GRAINE Languedoc Roussillon
5 €, 2003
www.graine-lr.org
tel : 04 67 22 80 80

Actes du 1^{er} carrefour national des praticiens de la sensibilisation et de l'éducation à l'environnement urbain
Réseau Citéphile
www.citephile.org



Actes du 2^{ème} carrefour national des praticiens de la sensibilisation et de l'éducation à l'environnement urbain

Réseau Citéphile
www.citephile.org

**La ville : passage obligé de l'EE
Graine Aquitaine**

24 26 octobre 1998
GRAINE Aquitaine
Tél : 05 56 88 19 07

Éco-citoyenneté : l'homme dans le village, l'homme dans la ville

Déc. 1996.

Le milieu urbain : actes des 5^{ème} rencontres nationales École et Nature

Graine Ile de France
1987
Réseau École et Nature

**Vers l'éducation nouvelle n° 463 et 468
CEMEA**

1994
www.cemea.asso.fr

**L'éducation à l'environnement urbain
CEMEA**

2005
www.cemea.asso.fr

Une ville au fil du temps : de la préhistoire à nos jours

Anne MILLARD
Éditions Gallimard Jeunesse
2002
www.gallimard-jeunesse.fr

**La ville
Irène SCHWARTZ**

Éditions Archimède, l'école des loisirs
www.ecoledesloisirs.fr

**Copains des villes
Renée et Bernard KAYSER**

Éditions Milan
269 p., 22, 60 €,
1993
www.editionsmilan.com

**Programme éduco-bruit
APIEU Millefeuilles**

Outils pédagogiques de prévention contre les nuisances sonores. Un jeu, une expo, une formation et une mallette
APIEU Millefeuilles
Tél. : 04 77 25 98 06

**À l'école de la ville
Revue Urbanisme n°327**

Nov-décembre 2002, 98 p., 18 €
www.urbanisme.fr

**Animaux des villes et des parcs
Michel ROUSSILLAT**

Éditions Actes Sud Junior
68 p., 8,99 €, 2001
www.actes-sud.fr/junior

**En ville
James GOURIER**

Éditions Père Castor Flammarion
2002
www.flammarion.com

**Traité amusant d'écologie urbaine
Anne BURGI DIOP**

Éditions Jouvence
222 p., 1997
www.editions-jouvence.com

**Connaître son quartier, son village
GRAINE Languedoc Roussillon**

1997
www.graine-lr.org
tel : 04 67 22 80 80
Atelier Spirale
www.atelierspirale.com

**ARCHITECTURE, AMÉNAGEMENT,
DÉVELOPPEMENT DURABLE ET
CONCERTATION**

**Aménager la ville
Pascal REYSSET**

Éditions Sang de la Terre
150 p., 1997
30 rue Chapsal 75009 Paris

**Inventons de nouveaux chemins vers l'école
ADEME, Prévention Routière**

Délégation Régionale de l'ADEME, 2002.
2, bd de Gabès 13267 Marseille Cedex

**Composer avec la nature en ville
M. MARCHAND**

Éditions du Certu
372 p., 74,70 €, 2001
www.certu.fr

**Représenter la ville
Antoine BAILLY**

Éditions Economica
110 p., 8 €
www.economica.fr



***La loi Solidarité et renouvellement urbain :
analyse et commentaire***

Christian LEGRAND

La Lettre du cadre territorial

175 p.

www.territorial.fr

La loi SRU et les aménageurs

Philippe BAFFERT

Éditions Syndicat National des Aménageurs (SNAL)

208 p., 24,39 €

www.snal.fr

Rapport du conseil des villes 1998-2001

La Documentation Française

146 p., 17 €

www.ladocfrancaise.gouv.fr

Tél. : 01 40 15 70 00

Diagnostic développement durable urbain

ARPE Midi-Pyrénées

45 p., 2001

Le 6 bis. N° 15, 16, 21 et 23

CAUE 69

www.archi.fr/caue69

***De l'écologie urbaine au développement
durable***

Anne-Sophie LETURCQ

La Lettre du cadre territorial

186 p., 2001

www.territorial.fr

***Le projet d'aménagement et de dévelop-
pement durable du PLU***

Éditions du Certu

87 p., 14 €, 2002

www.certu.fr

La ville et l'enjeu du développement durable

Marc SAUVEZ

La Documentation Française. Collection des Rapports
Officiels

446 p., 20 €, 2001

www.ladocfrancaise.gouv.fr

Tél. : 01 40 15 70 00

***Développement social durables des villes :
principes et pratiques***

Antoine BALLY

170 p., 2000

***Participer au développement des
territoires. Guide pratique***

ARDEVA Rhône-Alpes

20 p., février 2002

Tél. : 04 78 78 96 96

La Passerelle n°3

Intercommunalité et territoire

URCAUE Rhône-Alpes

28 p.

www.archi.fr/caue69

***Catalogue des 3^{èmes} Rencontres du Cadre
de Ville***

Robins des Villes

92 p., 2002

www.robins-des-villes.org

Transports publics et gouvernance urbaine

Francis BEAUCIRE

Essentiels Milan

126 p., 2000

www.editionsmilan.com

***Démocratie et management local : 4^{èmes}
rencontres ville-management***

Robert LE DUFF

***Urbanisme-aménagement : pratique de la
concertation***

Alain MAILLARD

***Faire la ville autrement : la démocratie et
la parole des habitants***

M. NORYNBERG

Atelier Spirale

www.atelierspirale.com

***Actions associatives, solidarité et territoi-
res (colloque de recherche)***

Université de Saint-Étienne

358 p., 2001

www.univ-st-etienne.fr

Associations et politique de la ville

Jean-Claude SANDRIER

Collection Rapports Officiels de la Documentation
Française

158 p.

www.ladocfrancaise.gouv.fr

Tél. : 01 40 15 70 00

***Cadre de vie, environnement et dynami-
ques associatives***

PUCA

Ministère de l'Équipement, des Transports et du
Logement

352 p., 2001

www.equipement.gouv.fr

Ce qui nous relie

André MICOUD et Michel PERONI

L'Aube éditions

376 p., 2000



www.aube-editions.com

Kids on the Move

Commission Européenne

GD Environnement

2002

email : env-pubs@cec.eu.int

Transportez-vous bien

Cahier des Transports n° 4

ARIENA

Association Régionale pour l'Initiation à l'Environnement
et à la Nature en Alsace

6 route de Bergheim, BP108 67602 Selestat Cedex

***Les dangers de la rue. Le carnet du petit
reporter "En ville sans ma voiture",***

3 fascicules :

- *Max, danger imprévisible*
- *Max et les haltelas*
- *Max et les fables vélocypédiques*

**Ministère de l'Aménagement du Territoire
et de l'Environnement**

2001

Trans'Comm, Communication des Collectivités

Territoriales

78860 Saint-Nom-la-Bretèche

À vélo, le vélo et l'enfant

- *Envie d'école à vélo ?*

- *À vélo, la lumière, c'est la vie*

- *Respectez les cyclistes*

ADEME, MATE, S. Routière, ADAV, FUBICY

3 publications de la FUBICY

2001.

4, rue Brûlée 67000 Strasbourg

Vélocité, la revue du cycliste urbain

FUBICY

Périodique édité par la FUBICY

4, rue Brûlée 67000 Strasbourg





circulaire

de l'éducation nationale
bulletin officiel n°28 du 15 juillet 2004

"GÉNÉRALISATION D'UNE ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE (EEDD)"

**ENSEIGNEMENTS ÉLÉMENTAIRE ET
SECONDAIRE - RENTRÉE 2004**

INSTRUCTIONS PÉDAGOGIQUES



Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, directrices et directeurs des services départementaux de l'Éducation Nationale ; aux chefs d'établissement ; aux directrices et directeurs d'école.

La présente circulaire remplace celle du 29 août 1977 (n° 77-300) et vise à donner une dimension pédagogique nouvelle à l'éducation à l'environnement en l'intégrant dans une perspective de développement durable. Elle s'inscrit dans la stratégie nationale en faveur du développement durable, adoptée par le Gouvernement en juin 2003, qui souligne le rôle déterminant du système éducatif. Elle s'appuie sur les recommandations du rapport de l'inspection générale de l'Éducation Nationale remis au ministre en 2003 et sur les conclusions de l'expérimentation menée en 2003-2004 dans les écoles et établissements de dix académies.

L'éducation à l'environnement pour un développement durable doit être une composante importante de la formation initiale des élèves, dès leur plus jeune âge et tout au long de leur scolarité, pour leur permettre d'acquérir des connaissances et des méthodes nécessaires pour se situer dans leur environnement et y agir de manière responsable. La prise de conscience des questions environnementales, économiques, socioculturelles doit, sans catastrophisme mais avec lucidité, les aider à mieux percevoir l'interdépendance des socié-

tés humaines avec l'ensemble du système planétaire et la nécessité pour tous d'adopter des comportements propices à la gestion durable de celui-ci ainsi qu'au développement d'une solidarité mondiale.

Selon le souhait du Président de la République, la Charte de l'environnement intégrée à la Constitution française aux côtés des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et des droits économiques et sociaux de 1946 implique la responsabilité de tous ; c'est pourquoi "l'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et des devoirs" définis par la Charte (art. 8). L'environnement peut être défini comme "l'ensemble, à un moment donné, des aspects physiques, chimiques, biologiques et des facteurs sociaux et économiques susceptibles d'avoir un effet direct ou indirect, immédiat ou à terme, sur les êtres vivants et les activités humaines" (circulaire n° 77-300 du 29 août 1977). D'une façon plus générale, l'environnement est constitué de "l'ensemble des éléments qui, dans la complexité de leurs relations, constitue le cadre, le milieu, les conditions de vie pour l'homme" (Pierre George, géographe). Conformément à la stratégie nationale, l'étude de l'environnement doit donc se placer dans la perspective du développement durable, défini comme "un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs" (selon les termes du rapport Brundtland de 1987, "Notre avenir à tous"). Le concept de développement durable revêt une dimension éducative particulièrement riche, en ce qu'il conduit à prendre en compte :

- les différentes échelles de temps et d'espace ;
- la complexité du domaine dont les multiples composantes, interagissant entre elles, appellent une approche systémique ;
- les différents axes d'analyse scientifique qui fondent un développement durable (composantes environnementales, économiques,

sociales, culturelles) ;

- la complexité des questions et des réponses envisagées, ce qui implique une approche critique et met en valeur l'importance des choix et la responsabilité de chacun dans ces choix.

L'éducation à l'environnement pour un développement durable intègre pleinement, par le regard porté aux territoires, les valeurs associées à un développement solidaire. Cette nouvelle dimension pédagogique doit permettre de mieux identifier et d'organiser une éducation cohérente et progressive à l'environnement pour un développement durable au bénéfice de tous les élèves, sur l'ensemble de leur parcours de l'école primaire au lycée.

1 - Une éducation ancrée dans toutes les disciplines

À compter de la rentrée 2004, les élèves bénéficieront d'une éducation à l'environnement pour un développement durable qui leur assurera une formation progressive tout au long de leur cursus scolaire. L'éducation à l'environnement pour un développement durable ne constitue pas une nouvelle discipline. Elle se construit de façon cohérente et progressive tant à l'intérieur de chaque discipline ou champ disciplinaire (entre les différents niveaux d'enseignement) qu'entre les différentes disciplines (à chaque niveau). Elle doit donc s'appuyer :

- Sur les enseignements disciplinaires dont les objectifs sont définis par les programmes scolaires, chaque discipline contribuant à l'analyse des situations avec ses contenus et ses méthodes spécifiques ; la souplesse introduite dans certains programmes et les thèmes laissés au choix des enseignants doivent être pleinement utilisés.
- Sur les croisements des apports disciplinaires préconisés dans les programmes et adoptant une approche systémique.
- Sur les dispositifs transversaux inscrits dans les grilles horaires et permettant la mise en œuvre de démarches de projets : itinéraires de découverte au collège, travaux personnels encadrés dans la voie générale des lycées, projets pluridisciplinaires à caractère professionnel au lycée professionnel. En effet, il convient également de développer l'expérience concrète et directe permettant de susciter des prises de conscience susceptibles d'engendrer des comportements responsables.
- Sur les temps de débat organisés à l'école, au collège et au lycée dans le cadre notamment des séances de "vivre ensemble" ou

d'éducation civique.

À l'école primaire, l'éducation au développement durable est fondée sur l'acquisition de connaissances et de comportements ancrés dans une démarche d'investigation des problématiques liées à l'environnement. Les programmes de l'école primaire arrêtés le 25 janvier 2002 (B.O. hors-série n°1 du 14 février 2002) fournissent de nombreuses occasions d'aborder les questions se rapportant à l'environnement et au développement durable.

Au collège et au lycée, l'ensemble des disciplines doit concourir à l'éducation à l'environnement pour un développement durable. Outre des entrées inscrites dans les programmes d'enseignement, comme la biodiversité, les changements climatiques, la gestion des ressources..., l'environnement pour un développement durable doit intégrer certaines dimensions de l'éducation à la santé et au risque, à la citoyenneté et, plus généralement, au développement solidaire. Ainsi, les élèves seront capables de mesurer les conséquences de leurs actes sur l'environnement.

2 - Une éducation aux modalités diversifiées

Compte tenu de sa spécificité, l'environnement pour un développement durable doit reposer sur des démarches pédagogiques diversifiées privilégiant des situations concrètes qui développeront chez les élèves la sensibilité, l'initiative, la créativité, le sens des responsabilités et de l'action. Les sorties scolaires sous toutes leurs formes (y compris les classes de mer, de neige, les classes vertes...) constituent dans cette optique un cadre particulièrement favorable. En fonction des ressources locales, les enseignants mettront en place des partenariats propres à enrichir les démarches pédagogiques. La pratique des partenariats a été largement développée dans le cadre des actions culturelles et éducatives (notamment les ateliers de culture scientifique et technique). Il conviendra donc de s'en inspirer. Depuis 1993, date du deuxième protocole d'accord entre les ministères en charge de l'éducation et de l'environnement, la collaboration interministérielle se décline localement, avec des services déconcentrés des ministères concernés, des collectivités territoriales et locales, des institutions internationales, de grands organismes et les réseaux du secteur associatif. Les initiatives prennent les formes les plus diverses : éducation à l'environnement, politique culturelle,



charte territoriale ou européenne, création de pôles de ressources spécifiques ou mise en place de formations avec des centres ou des instituts spécialisés.

Un certain nombre d'actions éducatives conduites depuis plusieurs années en concertation avec d'autres ministères (agriculture, environnement, culture, justice) ou avec des collectivités, peuvent entrer dans les orientations présentées ici. Reposant sur l'engagement des enseignants et des élèves, elles gagneront à être inscrites au projet d'école ou d'établissement, en liaison directe avec la réflexion menée sur les enseignements.

Les ressources et partenariats, dans leur diversité, doivent contribuer à servir les objectifs d'une éducation à l'environnement pour un développement durable, tels qu'ils sont fixés par le ministère de l'Éducation Nationale. Au niveau national, diverses instances comme le Centre national de documentation pédagogique, participeront activement à cette démarche. Au niveau régional, dans le cadre de démarches partenariales contractuelles, seront développés des relais pour le recueil et la diffusion des ressources relatives à l'EEDD.

3 - La généralisation de l'éducation à l'environnement pour un développement durable

L'éducation à l'environnement pour un développement durable est généralisée dès la rentrée 2004. La prérentrée offrira l'opportunité de travailler, dans les écoles et les établissements scolaires, à une mise en œuvre concertée et cohérente de cette démarche.

Dans ce cadre, les équipes pédagogiques sont appelées à définir de manière collégiale des temps forts et des points d'ancrage dans

chaque discipline pour construire une progression coordonnée. Dans le premier degré, le projet d'école définit, au niveau de chaque cycle, une programmation annuelle des thèmes à aborder et des projets. Au collège et au lycée, l'environnement pour un développement durable participe au projet d'établissement : sensibilisation à l'écoresponsabilité, élaboration de projets conjoints avec d'autres écoles ou établissements scolaires en France ou à l'étranger, construction de partenariats.

L'investissement des personnels non enseignants renforcera la dimension éducative, favorisera la transmission intergénérationnelle et encouragera des comportements exemplaires hors de la classe. Un document d'accompagnement pédagogique élaboré par l'inspection générale et la direction de l'enseignement scolaire apportera des éléments méthodologiques et présentera les points d'ancrage dans les programmes. La généralisation de l'environnement pour un développement durable sera également accompagnée par des actions de formation, tant dans le cadre du programme national de pilotage que dans celui des plans académiques de formation. Les recteurs sont invités à prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la mise en œuvre de l'éducation à l'environnement pour un développement durable.

Pour le ministre de l'Éducation Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

Le directeur de l'enseignement scolaire

Jean-Paul de GAUDEMAR



Remerciements

La mise en œuvre du projet a été assurée par une équipe d'organisation composée d'adhérents du GRAINE Rhône-Alpes et ouverte aux acteurs locaux qui ont souhaités s'y impliquer. La démarche de l'équipe d'organisation a été celle d'une co-construction du projet avec ses différents partenaires, en particulier les services de la Région Rhône-Alpes, de la DIREN, des Rectorats de Lyon et Grenoble et du Grand Lyon. Le GRAINE tient à remercier :

Julien Audibert - FRAPNA Rhône
Sylvie Babin - Chargée de mission environnement et culture scientifique, DAAC, Rectorat de Lyon
Nathalie Banel-Chuzeville - Robins des Villes
Yolande Berger - OCCE du Rhône
Michel Besset - CEMEA Rhône-Alpes
Hélène Blanchard - Vice-Présidente du conseil régional à l'environnement et à la prévention des risques
Aurélien Boutaud, bureau d'étude Terr(e)toire
Mélanie Boutet - Coté Jardins
Fabien Bressan - Association Robins des villes
Cynthia Cazal - Centre de tri d'Onyx, Rillieux-la-Pape
Thierry Chartier - Parc de la Feyssine, Villeurbanne
Laurence Chevalier-Seyvet - Robins des Villes
Estelle Cintas - Journaliste
Christophe Claveau - MFR Mondy
Noémie Clo - FRAPNA Drôme
Florent Costa - CPIE Vercors
Sophie Covacho - Adhérente individuelle
Myriam Dauphin - CPIE Vallée de l'Orne
Sandra Decelle - Consultante
Valérie Dubois - Participante
Bertrand Dumas - APIEU Montpellier Mèze
Jean-Philippe Durren-Berger - CEMEA Alsace
Julie Dussert - Syndicat Mixte des Monts d'Or
Annie Durdilly - Chargée de la vie associative, DIREN Rhône-Alpes
Camille Duthel - Adhérente individuelle
Rosanna Felella - GRAINE Rhône-Alpes
Marie Chantal Fournat - Participante
Thierry Gaultier - CIN du Grand Moulin de l'Yzeron
Maud Gély - Parc de Miribel Jonage
Patrick Jaladès - Fondation Richard
Pierre Jauzein - IA-IPR SVT, Rectorat de Lyon
David Kumurdjian - CEP Florac
Corinne Lallement - Adhérente individuelle

Catherine Lamare - GRAINE Rhône-Alpes
Benoît Lambrey - Centre de tri d'Onyx
Damien Lamothe - Parc de Miribel Jonage
Éric Lavis - IA-IPRSVT - responsable académique EEDD, Rectorat de l'Académie de Grenoble
Madame Le Cordix - Fondation Richard
Élise Lenne - CINE de Rochasson
Jean-Yves L'Helgoualc'h - Jeunesse au Plein Air
Élise Lidoine - SMIRIL
Florence Lucas - ADTR du Rhône
Marjorie Lurol - Centre la Traverse
Fred Marteil - Président du GRAINE Rhône-Alpes
Olivier Martel - Chargé de mission éducation à l'environnement Mission Écologie Urbaine, Grand Lyon
Patrick Mercader - Mission PEL de la Ville de Lyon
Marion Métrat - ADMIRE
Fabien Nuti - Parc de la Tête d'Or
Patricia Monniaux - Parc de Miribel-Jonage
Évelyne Reinhart - Chargée de mission EEDD, DAAC, Rectorat de Grenoble
Corinne Rémy - SEA, Science et Art
Frédérique Resche-Rigon - FRAPNA Rhône
Anne Reveyrand - Chargée de mission éducation à l'environnement, DAFEE, Région Rhône-Alpes
Sandrine Rosset-Boulon - Adhérente individuelle
François Terrasson - Muséum d'Histoire Naturelle
Séverine Thinet - Millefeuilles APIEU
Sandrine Vagneron - GRAINE Rhône-Alpes
Marie-Hélène Vershelde - Directrice de la Maison St-Joseph
Béatrice Vessillier - Vice-Présidente de la communauté urbaine de Lyon, chargée de l'écologie urbaine
Frédéric Villaumé - GRAINE Rhône-Alpes
Julie Wyss - FRAPNA Rhône
Et tous les participants conteurs volontaires de la soirée contes sous la houlette de Frédérique Resche-Rigon



Illustration issue du travail sur les représentations initiales



LES PARTENAIRES DES 5ÈMES RENCONTRES RÉGIONALES :

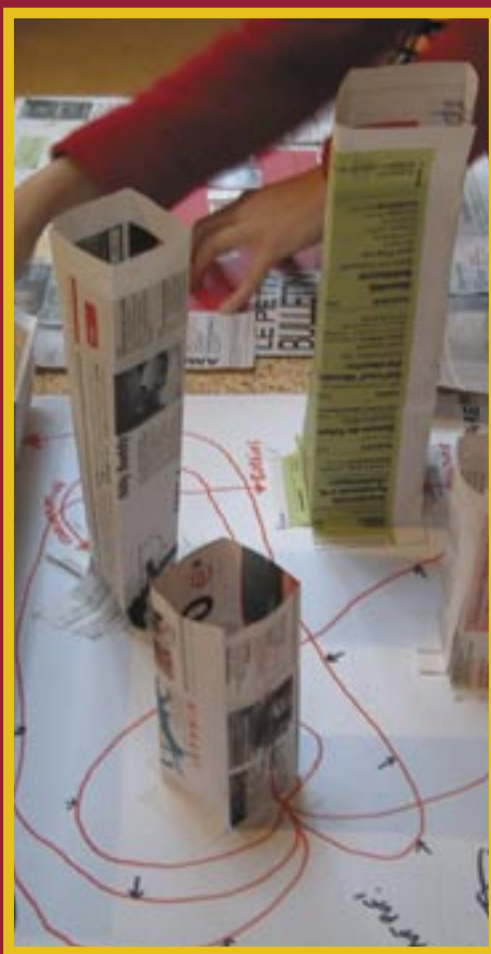


Illustration issue du travail sur les représentations initiales

POUR LEUR SOUTIEN FINANCIER :

DIREN Rhône-Alpes
Conseil Régional Rhône-Alpes
Communauté Urbaine de Lyon
Conseil général du Rhône
Ville de Francheville
Institut de l'Environnement et des Technologies
- Groupe IDRAC Lyon

POUR L'AIDE MATÉRIELLE ET LOGISTIQUE :

Conseil Régional Rhône-Alpes
Communauté Urbaine de Lyon
SYTRAL
Maison Saint-Joseph
Maison Rhôdanienne de l'Environnement
Association Primevère

POUR L'ORGANISATION DES TABLES-ROUNDES ET CONFÉRENCES :

Académie de Lyon
Académie de Grenoble
Conseil Régional Rhône-Alpes

